



UNIL | Université de Lausanne

IDHEAP

Institut de hautes études  
en administration publique

Stefano Assanti  
Mathieu Gobet  
Vincent Mabillard  
Martial Pasquier

**Activités, transition et réinsertion  
professionnelles des élus. Une étude auprès  
des anciens parlementaires au niveau fédéral  
(1983-2015)**

**Working paper de l'IDHEAP 7/2019**  
Unité Management public et marketing

# **Activités, transition et réinsertion professionnelles des élus. Une étude auprès des anciens parlementaires au niveau fédéral (1983-2015)**

Stefano Assanti

Mathieu Gobet

Vincent Mabillard

Martial Pasquier

Décembre 2019

Working paper de l'IDHEAP 7/2019

Unité Management public et marketing

Correspondance : [martial.pasquier@unil.ch](mailto:martial.pasquier@unil.ch)

Le texte intégral est disponible en ligne sur le dépôt institutionnel de l'UNIL: <https://serval.unil.ch/>

## Table des matières

<b>1. Introduction.....</b>	<b>2</b>
1.1 Définition de la problématique .....	3
1.2 Méthodologie .....	4
1.3 Traitement des données .....	5
<b>2. Le portrait des anciens membres de l'Assemblée fédérale .....</b>	<b>6</b>
2.1 Les caractéristiques sociodémographiques et politiques .....	6
2.2 Les parcours politiques.....	11
2.3 L'activité professionnelle des anciens membres de l'Assemblée fédérale avant leur élection..	13
<b>3. Les conséquences de l'élection .....</b>	<b>17</b>
3.1 La combinaison de l'activité professionnelle et politique.....	17
3.2 Les changements relatifs à l'activité professionnelle des ex-parlementaires durant leur mandat électoral.....	20
3.3 La complexification du travail parlementaire : une analyse temporelle.....	27
<b>4. Les parcours professionnels des anciens membres de l'Assemblée fédérale .....</b>	<b>30</b>
4.1 La situation <i>post</i> mandat.....	30
4.2 L'influence du mandat.....	39
4.3 Comment les anciens élus ont-ils vécu leur transition professionnelle ? .....	48
4.4 Quelles mesures pour favoriser la transition professionnelle des élus fédéraux ? .....	53
<b>5. Principaux résultats et conclusion.....</b>	<b>58</b>
<b>6. Références .....</b>	<b>59</b>
<b>7. Annexe (questionnaire) .....</b>	<b>60</b>

# 1. Introduction

Comment les anciens élus suisses ont-ils concilié leurs engagements professionnels et politiques et comment vivent-ils la transition de la fin de leur mandat politique vers la poursuite de leurs activités professionnelles ? Au cours des dernières années, l'attention de l'opinion publique et des médias s'est régulièrement portée sur la situation d'anciens membres de l'Assemblée fédérale, privés d'activité rémunérée ou d'indemnités chômage à l'issue de leur mandat. D'anciens conseillers d'État, confrontés à des difficultés similaires, ont également dû faire face à une période de chômage prolongée suite à leur non-réélection. Cette étude a pour ambition de donner des éléments de réponse à ces problématiques.

La brochure « *Activités, transition et réinsertion professionnelles des élu-e-s. Une étude auprès des ancien-ne-s parlementaires au niveau fédéral et des conseiller-ère-s d'État* », disponible sur le serveur de l'UNIL<sup>1</sup> ou directement auprès des auteurs, synthétise les résultats les plus saillants obtenus dans cette étude. Elle se concentre sur deux éléments spécifiques aux chambres fédérales et aux exécutifs cantonaux en rapport avec ces problématiques. Elle présente d'une part la manière dont les anciens membres de l'Assemblée fédérale ont assumé la combinaison de leurs activités politiques d'une part et professionnelles d'autre part. De plus, à l'aide des réponses collectées auprès des anciens membres du Parlement fédéral ou d'un exécutif cantonal, elle décrit comment ceux-ci vivent leur transition respectivement leur réinsertion professionnelle à l'issue de leur mandat électoral.

Ce rapport de recherche, essentiellement descriptif, présente l'ensemble des données collectées dans le cadre de notre étude auprès des anciens membres de l'Assemblée fédérale. Il a pour ambition aussi de permettre la réalisation d'autres études en s'appuyant sur ces données. A notre connaissance, les analyses précédemment menées au sujet des membres de l'Assemblée fédérale se basent uniquement sur une seule législature, alors que nous avons recueilli le témoignage d'élus ayant siégé entre la 38<sup>e</sup> (1967-1971) et la 50<sup>e</sup> législature (2015-2019) (Pilotti, 2017). De plus, nous estimons que ces données peuvent apporter des éléments de réponses relatives à certaines thématiques d'actualité, à l'instar de la question du parlement de milice.

Le rapport débute par un portrait des anciens membres de l'Assemblée fédérale détaillant leurs caractéristiques sociodémographiques, politiques et professionnelles. La combinaison des activités professionnelles et politiques est ensuite abordée. Puis il est question du parcours professionnel *post* mandat des anciens membres. Nous traitons finalement des différentes mesures de réinsertion envisageables.

---

<sup>1</sup> [https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB\\_80141BBAE164.P001/REF](https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_80141BBAE164.P001/REF)

## 1.1 Définition de la problématique

L'idée de cette étude est née suite aux différentes expériences vécues par d'anciens élus fédéraux et cantonaux après l'exercice d'un mandat politique. Des situations problématiques à l'image de celle d'Ueli Leuenberger, ancien Conseiller national contraint de pointer au chômage, semblent en effet se multiplier (Guillaume, 2015). L'aide transitoire offerte par la Confédération en cas de besoin (art. 8b OMAP) à l'issue d'un mandat sous la Coupole est par conséquent de plus en plus sollicitée (Bailat, 2015). Les anciens parlementaires fédéraux ont ainsi été entre 5 et 6 à recourir à cette aide transitoire au cours des 3 dernières législatures. Une fois ce constat dressé, nous avons voulu appréhender la problématique dans son ensemble. A cette fin, des entretiens préliminaires ont été menés plusieurs personnes dont Philippe Schwab, Secrétaire général de l'Assemblée fédérale et Jacqueline Fehr, ancienne Conseillère nationale et actuelle Conseillère d'État zurichoise. Cette dernière est également l'auteure d'une initiative parlementaire visant à reconnaître l'activité politique comme une formation professionnelle continue.<sup>2</sup> Ces entretiens nous ont permis de cerner d'une manière plus fine les différentes problématiques à traiter.

A l'issue de ces consultations et à la lumière de la littérature existante, nous sommes ainsi en mesure d'identifier trois phénomènes centraux. Premièrement, le parlement fédéral se trouve aujourd'hui confronté au rajeunissement de ses membres. Le *cursus honorum* qui prévalait n'est plus la norme et de nombreux politiciens accèdent au législatif fédéral avec bien moins d'expérience politique que leurs prédécesseurs et sans avoir réellement eu le temps de se forger un parcours professionnel antérieur (Bundi, Eberli, et Bütikofer 2017 ; Quiquerez, 2018). S'il est vrai que les possibilités de trouver une activité liée au mandat existent, tel qu'un engagement dans un Conseil d'État ou dans l'administration fédérale, les places restent souvent rares et largement convoitées. Il est donc tout à fait légitime de suspecter le fait que cette nouvelle génération de politiciens souffre plus lourdement du manque d'expérience préalable, politique ou professionnelle, lors de leur tentative de réinsertion.

A cela s'ajoute le fait que l'expérience politique n'est pas réellement reconnue dans le monde professionnel et que l'exposition au cours du mandat n'est pas sans conséquence. Elle peut même porter préjudice aux acteurs politiques qui ont été particulièrement exposés au cours de leur mandat. Comme le relevait l'initiative parlementaire de Jacqueline Fehr, le mandat tend même à empêcher les parlementaires fédéraux de se former par manque de temps, contrairement à la plupart des personnes suivant un *cursus* professionnel postuniversitaire.

Parallèlement, l'Assemblée fédérale requiert de plus en plus d'investissement de la part de ses membres, cette dernière ne cessant de recevoir de nouvelles prérogatives, accroissant ainsi la charge de travail des élus. En effet, de nombreuses études montrent que le parlement de milice - impliquant une charge de travail inférieure à 33% - n'est plus qu'une utopie en Suisse (Kerr, 1981; Riklin et Möckli 1991; Sciarini et al., 2017; Pilotti et al., 2018).

La complexification et la multiplication des dossiers forcent les élus fédéraux à consacrer de plus en plus de temps à leur mandat. Ils sont ainsi 61% à être considérés comme professionnels puisqu'ils dédient entre 70 et 100% de leur temps à l'activité politique (Sciarini et al., 2017). Le récent travail de Pilotti et al. (2018) montre que le temps de travail investi dans l'activité parlementaire par les membres de l'Assemblée fédérale durant la 49<sup>e</sup> législature a varié en moyenne entre 1'431 et 1'754 heures par année, correspondant à un taux d'activité de respectivement 71% et 87%. Cela implique d'une part

---

<sup>2</sup> Initiative parlementaire 13.474. Reconnaître l'activité politique comme formation professionnelle continue. Déposée le 12.12.2013 par Fehr Jacqueline. Repéré à : <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20130474>

que la conciliation entre vie professionnelle et vie politique devient plus ardue. D'autre part, cela a pour conséquence d'éloigner les parlementaires de leur propre activité professionnelle, laquelle nécessite parfois une mise à jour de leurs connaissances et de leurs compétences. L'activité exercée avant l'élection devient donc souvent secondaire, quand elle n'est pas tout simplement abandonnée.

Cette relative déconnexion croissante peut donc rendre la réinsertion professionnelle à l'issue du mandat délicate. Le fonctionnement du parlement fédéral implique également que ses membres puissent être confrontés à une situation potentiellement problématique en termes de ressources. En effet, les élus ne cotisent au 2<sup>e</sup> pilier que d'une manière volontaire et ils ne bénéficient pas des prestations de l'assurance chômage. On saisit là toute la difficulté de la situation si le mandat de parlementaire tend à devenir l'activité principale des élus.

Les questionnaires établis se concentrent sur trois éléments centraux. Premièrement, l'activité professionnelle *post* mandat fait l'objet d'une attention particulière. Il nous importait de connaître l'influence du mandat sur la vie professionnelle des anciens élus. Cela implique d'une part d'évaluer la manière dont ces derniers vivent la fin de leur mandat d'un point de vue professionnel. D'autre part, il convient d'établir si les personnes concernées estiment que leur mandat leur a été professionnellement favorable ou non. Deuxièmement, nous avons souhaité évaluer la difficulté de combiner l'activité parlementaire avec une vie professionnelle dans le cadre d'un mandat à l'Assemblée fédérale. Nous faisons l'hypothèse que la manière dont la conciliation se déroule est susceptible d'influencer la vie professionnelle de l'ex-parlementaire *post* mandat. Finalement, nous avons abordé le thème de mesures de réinsertion professionnelle, désirant ainsi évaluer la manière dont les personnes concernées accueillent de telles propositions.

## 1.2 Méthodologie

### 1.2.1 L'Assemblée fédérale

Le questionnaire destiné aux anciens membres de l'Assemblée fédérale (Annexe I) est divisé en cinq parties. La première retrace le parcours professionnel de l'ancien élu avant sa prise de fonction à l'Assemblée fédérale ainsi que sa trajectoire politique. La seconde section se concentre sur des aspects liés à l'activité professionnelle de l'ex-parlementaire durant le temps passé sous la Coupole. Elle s'intéresse notamment à la nature de l'activité professionnelle, le taux auquel l'élu l'exerçait et la manière dont la combinaison entre les activités professionnelles et politiques a été vécue. La troisième section retrace le parcours professionnel *post* mandat des anciens élus en tentant notamment d'évaluer l'impact du temps passé sous la Coupole fédérale sur la vie professionnelle. La quatrième section se penche sur la possibilité de mettre en place des mesures de réinsertion professionnelle telles que des offres de formation ou la valorisation des acquis professionnels sous forme, par exemple, de diplômes. Enfin, la dernière section recueille des informations sociodémographiques relatives à l'affiliation politique, à l'âge, au genre, au niveau de formation et à l'appartenance linguistique.

Sur les 25 questions que compte le questionnaire, 23 sont fermées et font principalement appel à des échelles de Likert. Seules deux questions sont ouvertes, les répondants pouvant alors préciser les conséquences de leur élection sur leurs activités professionnelles et émettre des remarques à la fin du questionnaire. Notons qu'un champ était également à leur disposition afin de proposer une mesure susceptible de favoriser la réinsertion.

La première version du questionnaire a été soumise à plusieurs parlementaires fédéraux. Leurs commentaires et suggestions ont été intégrés à la version finale. Afin de contacter les anciens membres de l'Assemblée fédérale, nous nous sommes procuré leurs coordonnées par le biais de la

liste des membres de l'Association des anciens membres de l'Assemblée fédérale (AAMAF) disponible sur le site internet de l'Assemblée fédérale.<sup>3</sup> Certaines personnes ont été éliminées de cette liste car elles n'avaient jamais siégé à l'Assemblée fédérale. Nous avons également veillé à ce que les personnes sur la liste ne soient plus en fonction. Finalement, nous n'avons pas contacté les personnes ne désirant pas de correspondance et ceux dont l'adresse nous était inconnue.

A l'issue de cette opération nous disposons d'une liste de 547 personnes, contactées par courrier le 15 novembre 2018. 381 questionnaires ont été envoyés en allemand, 148 en français et 18 en italien. Le courrier comprenait une lettre d'introduction et de présentation de l'étude, le questionnaire auto-administré ainsi qu'une enveloppe préaffranchie. Nous n'avons pas procédé à un rappel.

Les données ainsi récoltées nous permettent d'appréhender la situation de la 42<sup>e</sup> législature (1983-1987) à la 50<sup>e</sup> législature (2015-2019). Nous avons en effet contacté toutes les personnes présentes sur la liste de l'association des anciens membres de l'Assemblée fédérale (AAMAF) au 15 novembre 2018. Par conséquent, nous avons également atteint les personnes ayant mis fin à leur mandat au cours de la 50<sup>e</sup> législature.

## 1.3 Traitement des données

Les données récoltées par le biais des deux questionnaires ont été saisies à l'aide du logiciel de traitement statistique SPSS. Les analyses présentées dans ce rapport de recherche sont essentiellement descriptives et visent à offrir une vue d'ensemble sur la base de données. Il s'agit notamment d'analyses de fréquences des différentes variables du questionnaire, qui montrent les proportions des réponses données par les personnes interrogées (en termes d'effectifs et de pourcentages) à chaque question. Les graphiques présentés indiquent la proportion des personnes ayant décidé volontairement de ne pas répondre à la question, ce cas étant catégorisé comme une « non-réponse ». Chaque graphique indique également en-dessous le nombre total de personnes ayant répondu à la question (N). Les personnes non concernées par certaines questions<sup>4</sup> ne sont pas prises en compte dans les statistiques.

Afin de répondre à la problématique, nous avons également effectué des « croisements » visant à repérer des corrélations potentielles entre les différentes variables. Ainsi, nous avons vérifié si la distribution des réponses apportées à une question est influencée par les réponses données à une autre question. Dans ce cas, les non-réponses ont été catégorisées comme manquantes et n'ont donc pas été prises en compte dans l'analyse statistique. Dans certains cas exceptionnels un recodage s'est avéré nécessaire (voir note de page). Les questionnaires qui n'étaient pas remplis au minimum à 50% n'ont pas été pris en compte (cela concerne uniquement 3 questionnaires pour les anciens membres de l'Assemblée fédérale).

---

<sup>3</sup> Liste des membres de l'AAMAF. Repéré à : <https://www.parlament.ch/fr/%C3%BCber-das-parlament/archive/association-anciens-membres-assemblee-federale>

<sup>4</sup> Par exemple, un ancien membre ayant coché la case « retraité » auquel on ne demandera pas son taux d'activité.

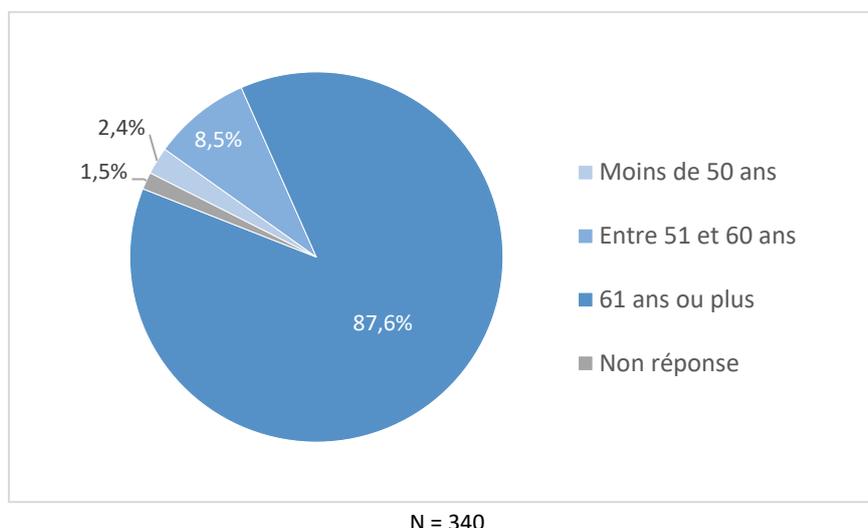
## 2. Le portrait des anciens membres de l'Assemblée fédérale

Les données récoltées nous ont permis de dresser un portrait des anciens parlementaires fédéraux ayant siégé à l'Assemblée fédérale au cours de la période allant de la 38<sup>e</sup> législature (1967-1971) à la 50<sup>e</sup> qui se termine à la fin de l'année 2019. Dans ce chapitre, nous présentons dans un premier temps les données sociodémographiques des personnes interrogées. La comparaison des données liées au genre et à l'appartenance linguistique avec celles concernant l'ensemble de la population ciblée nous permettra de démontrer la représentativité de notre échantillon. Par la suite, l'analyse sociodémographique sera complétée par la présentation du parcours politique et professionnel des anciens membres de l'Assemblée fédérale. Nous retiendrons que nos chiffres correspondent à ceux relevés par d'autres études à l'image de celle de Pilotti (2017). Nous noterons également qu'après vérification auprès du service des archives de l'Assemblée fédérale notre échantillon représente 57% de la totalité des anciens membres de l'Assemblée fédérale encore en vie.

### 2.1 Les caractéristiques sociodémographiques et politiques

#### 2.1.1 L'âge actuel

Figure 1. L'âge actuel des répondants

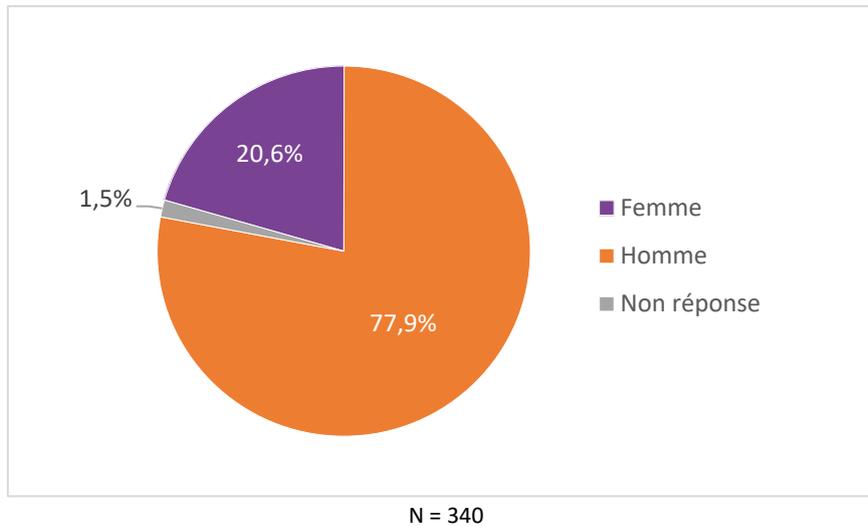


La grande majorité des répondants, soit le 87,6%, est âgée de 60 ans ou plus. Le 8,5% a entre 51 et 60 ans alors que seulement 8 personnes, soit le 2,4% des ex-parlementaires interrogés, ont moins de 50 ans. A titre de comparaison, l'âge moyen des députés fédéraux siégeant actuellement au sein du Conseil national et au Conseil des États est respectivement de 52 et de 58 ans.<sup>5</sup> Notre étude s'adressant aux anciens parlementaires, la surreprésentation des personnes ayant plus de 60 ans n'est pas surprenante.

<sup>5</sup> Ces chiffres font état de l'âge moyen des parlementaires dans les deux chambres de l'Assemblée fédérale au 22 mars 2019 (50<sup>e</sup> législature). Repéré à : <https://www.parlament.ch/fr/%C3%BCber-das-parlament/faits-donnees-chiffres/chiffres-parlementaires> (21.06.2019)

### 2.1.2 Le genre

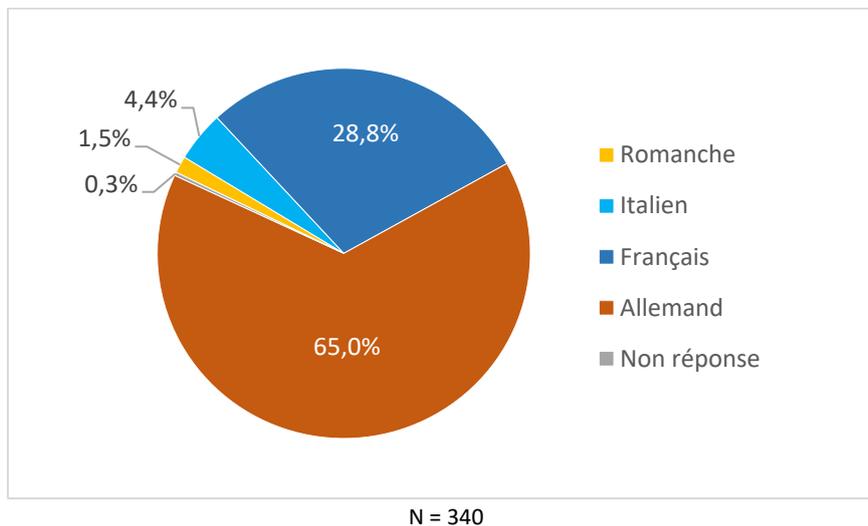
Figure 2. Le genre des répondants



En ce qui concerne le genre, 265 répondants (soit le 77,9%) sont des hommes alors que 70 répondantes (20,6%) sont des femmes. Selon les données fournies par le service des archives de l'Assemblée fédérale, la répartition des genres au sein de la totalité des anciens membres du parlement depuis le début de la 42<sup>e</sup> législature est la suivante : 75,5% d'hommes contre 24,5% de femmes. La structure de l'échantillon est donc particulièrement fidèle à celle de l'ensemble de la population cible en termes de répartition hommes-femmes.

### 2.1.3 La répartition linguistique

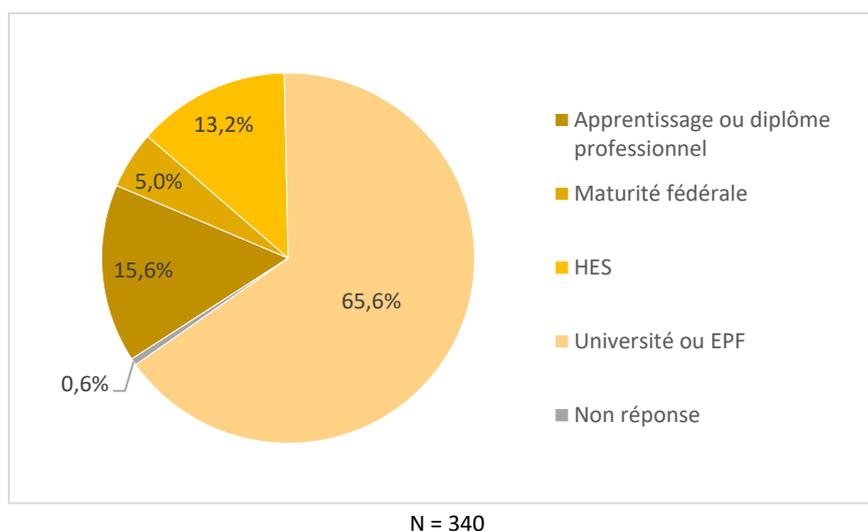
Figure 3. L'appartenance linguistique des répondants



Relativement à l'appartenance linguistique, l'échantillon est constitué de 221 germanophones (65%), de 98 francophones (28,8%), de 15 italophones (4,4%), tandis que seuls 1,5%, soit 5 personnes sont romanchoyones. Cette répartition s'avère être très proche de celle de la précédente législature. En effet, en 2014, la distribution était la suivante : 175 germanophones (71%), 57 francophones (23%), 11 italophones (4%) et 3 romanchoyones (1%) (Schwab, 2014). En supposant que la distribution de 2014 soit stable dans le temps, nos données jouissent également d'une très bonne représentativité en termes d'appartenance linguistique.

## 2.1.4 Le niveau de formation

Figure 4. Le niveau de formation des répondants



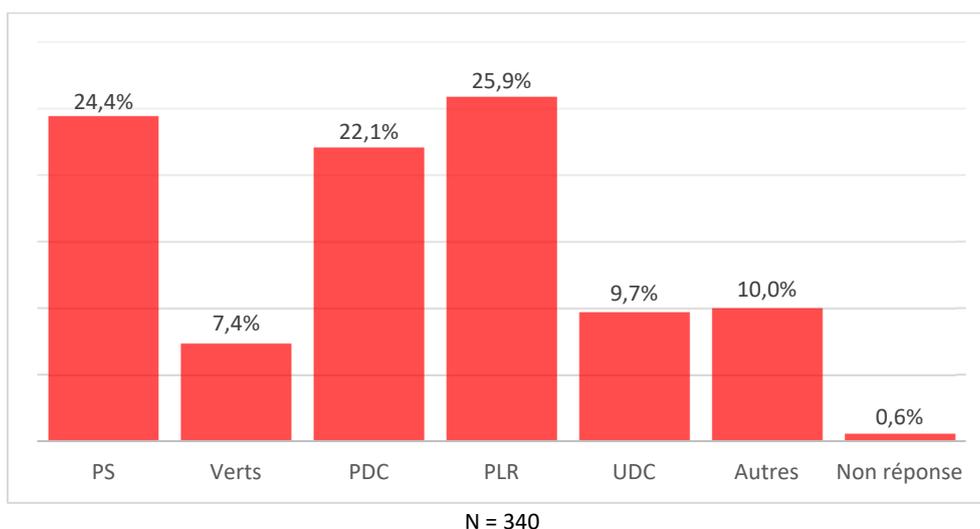
Une large majorité des répondants ont complété une formation supérieure et bénéficient d'un diplôme universitaire (65,6%) ou de celui d'une Haute école spécialisée (13,2%). Le 15,6% des ex-parlementaires est détenteur d'un diplôme d'apprentissage ou professionnel alors qu'une minorité possède un diplôme de maturité fédérale (5%). La surreprésentation des universitaires parmi les députés fédéraux est un phénomène connu. Le pourcentage des titulaires d'un diplôme universitaire parmi les répondants est très proche des chiffres avancés par Pilotti (2017), à savoir entre 69 et 57%. Cela vient confirmer la qualité de notre échantillon.

## 2.1.5 Les formations politiques

Concernant les formations politiques, le Parti libéral radical (PLR) est le parti ayant le plus d'adhérents parmi la population interrogée (25,9%), suivi par le Parti socialiste suisse (PS) avec 24,4% et le parti démocrate-chrétien (PDC) et ses 22,1% d'adhérents. Moins d'un ex-parlementaire sur dix se proclame partisans de l'Union démocratique du centre (UDC) (9,7%) ou des Verts (7,4%). Les partis comptant moins de 5 représentants (10%) ont été classés dans une catégorie appelée « Autres ».<sup>6</sup>

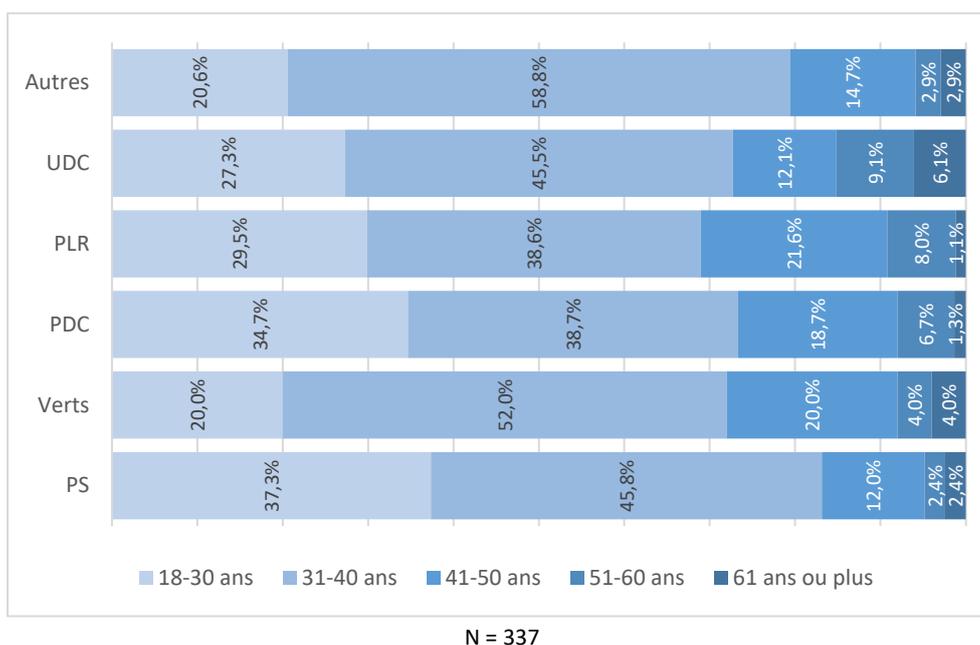
<sup>6</sup> Appartiennent à la catégorie « Autres » les partis : Auto-partei.ch (APS) ; Freiheits-Partei (FP) ; Lega dei Ticinesi (Lega) ; Mouvement citoyens genevois (MCG) ; Parti Evangélique suisse (PEV) ; Alliance des Indépendants (AdI) ; Union Démocratique Fédérale ; Parti libéral suisse ; Vert'libéraux ; Parti Suisse du Travail - Parti Ouvrier et Populaire (PST-POP) ; Parti bourgeois démocratique (PBD) ; solidaritéS ; Centre gauche (PCS) ; Organisations progressistes de Suisse (POCH) ; NASD / EUP.

Figure 5. L'affiliation politique des répondants



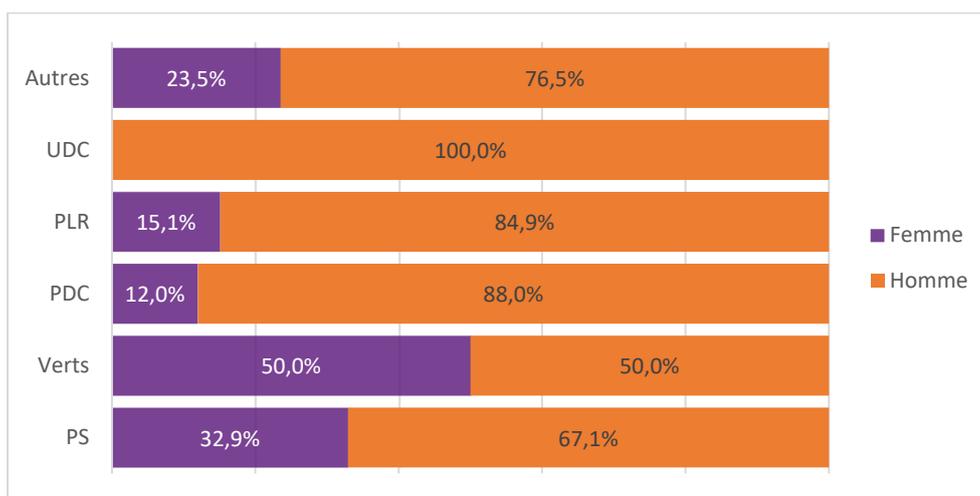
Les différentes formations partisans se distinguent d'un point de vue sociodémographique. Nous présentons ainsi ci-dessous quelques caractéristiques relatives à l'âge, au genre et au niveau de formation en fonction de l'affiliation politique des répondants.

Figure 6. L'âge au début de la carrière politique des répondants selon l'affiliation politique



Les membres du PS semblent débiter leur carrière d'une manière plus précoce et globalement, à l'exception des Verts, plus un parti se situe à droite de l'échiquier politique plus ses membres débiter leur parcours politique tôt.

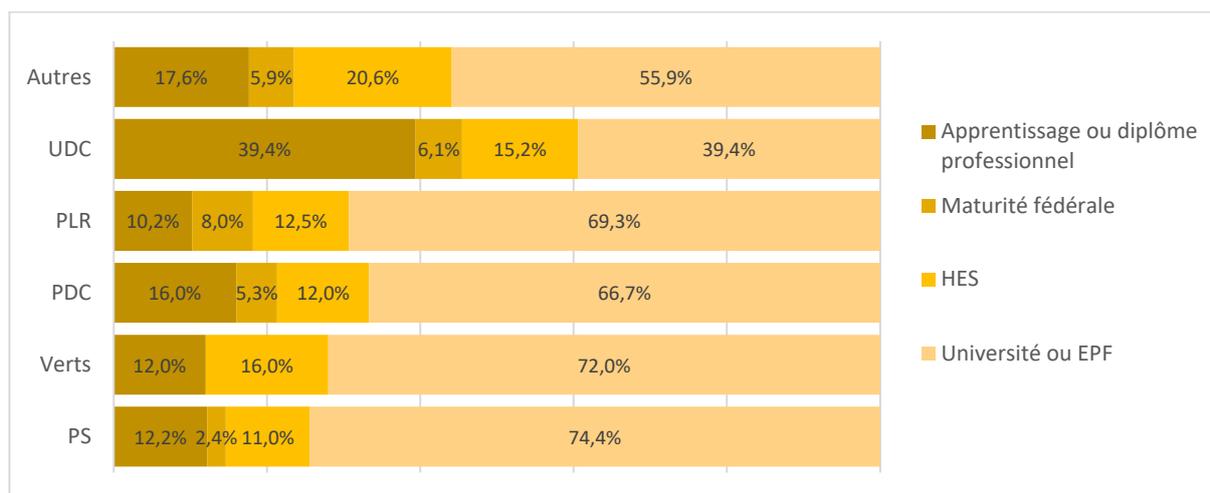
Figure 7. Le genre des répondants selon l'affiliation politique



N = 334

La représentation de l'UDC ne compte pas de femmes parmi l'ensemble des répondants alors qu'elle est paritaire chez les Verts.

Figure 8. Le niveau de formation des répondants selon l'affiliation politique



N = 337

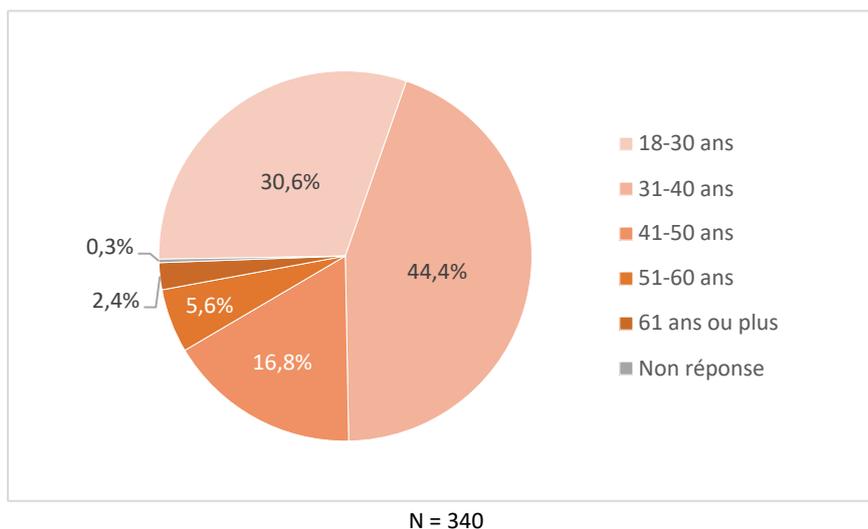
Pour ce qui est du niveau de formation des élus, nous ne relevons pas de différences significatives parmi les compositions politiques. Seule exception l'UDC, qui affiche parmi ses membres un pourcentage très élevé de détenteur d'un diplôme d'apprentissage ou professionnel (39,4%).

## 2.2 Les parcours politiques

### 2.2.1 L'âge au moment de la première élection

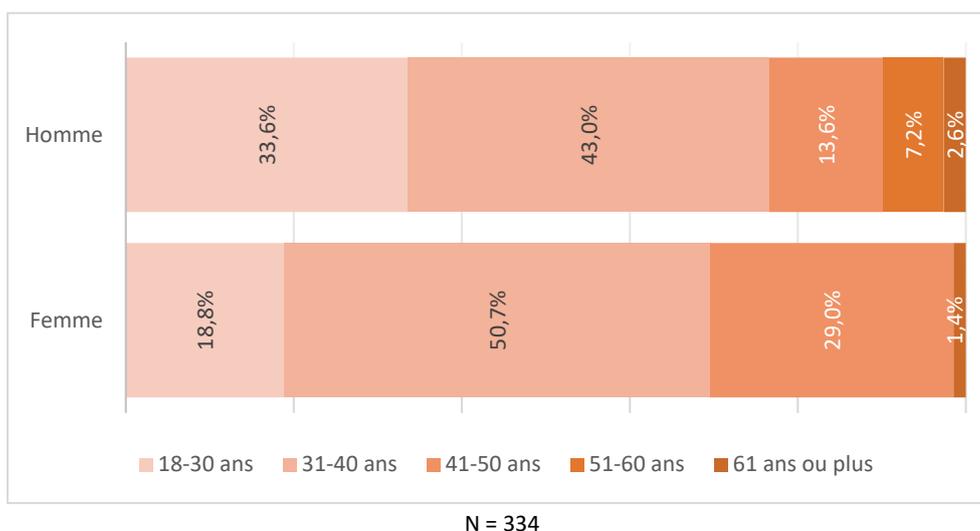
Afin d'avoir une idée de la trajectoire politique des répondants, nous nous sommes intéressés à l'âge auquel ont été élus les anciens membres de l'Assemblée fédérale pour la première fois et ce quel que soit le niveau (communal, cantonal ou fédéral) et la fonction.

Figure 9. L'âge au début de la carrière politique des répondants



La plupart des répondants (44,4%) avaient entre 31 et 40 ans au moment de leur première expérience politique, quel que soit le niveau de la fonction exercée. Le 30,6% avaient entre 18 et 30 ans alors que le 16,8% avaient entre 41 et 50 ans. Ce n'est qu'une minorité des répondantes qui a débuté sa carrière politique passé 50 ans. Plus précisément, le 5,6% avaient entre 51 et 60 ans alors que seuls 2,4% avaient 60 ans ou plus.

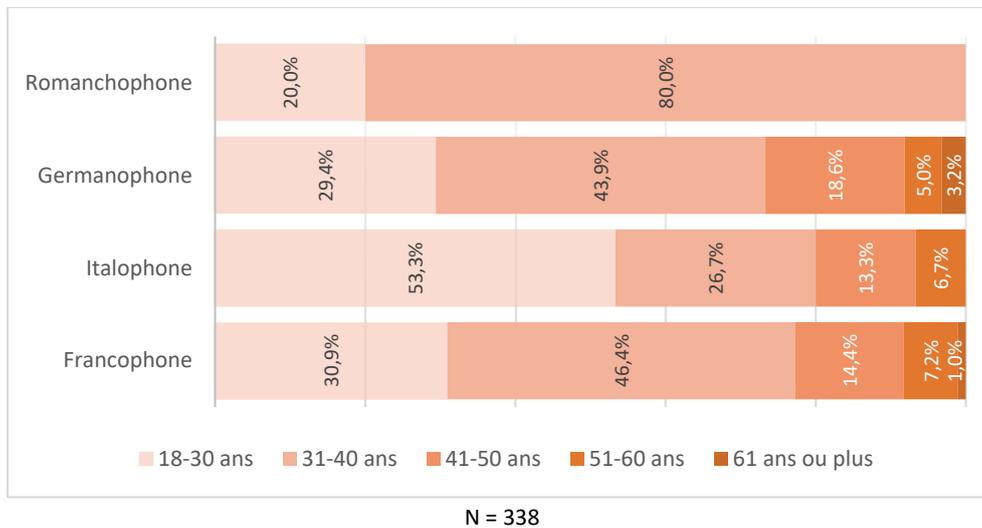
Figure 10. L'âge au début de la carrière politique des répondants selon le genre



L'âge moyen auquel les anciens députés masculins ont fait leur entrée en politique est inférieure à celui de leurs collègues féminines. En effet, 33,6% des ex-députés ont débuté leur carrière politique entre 18 et 30 ans alors que 18,8% des ex-députées ont fait de même. Inversement, la proportion des

anciennes députées ayant assumé une charge électorale pour la première fois entre 51 et 60 (29%) est deux fois plus grande que les chez les hommes (13,6%).

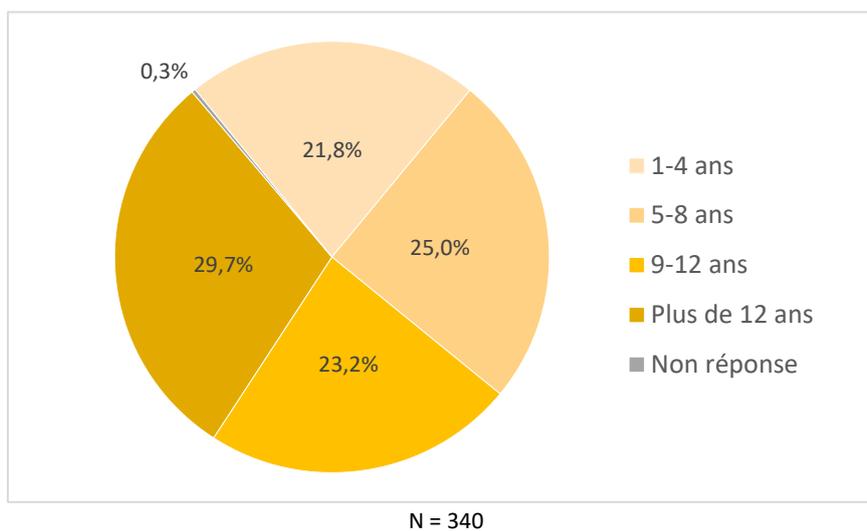
Figure 11. L'âge au début de la carrière politique des répondants selon l'appartenance linguistique



D'un point de vue linguistique, il n'existe aucune différence significative entre les anciens parlementaires francophones et germanophones en termes d'âge au moment de la première élection. Toutefois, il est intéressant de constater que l'âge moyen au début de la carrière politique des italophones et des romanchoyones est considérablement plus bas. En particulier, plus de la moitié des ex-députés fédéraux de langue maternelle italienne a fait son premier pas en politique entre 18 et 30 ans (53,3%).

## 2.2.2 La durée et la législature du mandat électoral

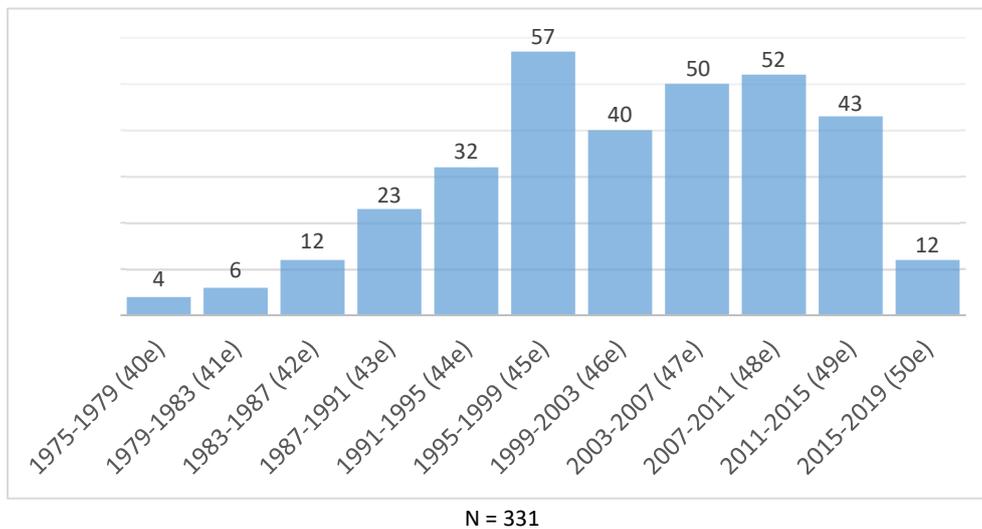
Figure 12. La durée du mandat électoral des répondants



Au niveau de la durée des mandats, un quart des ex-députés fédéraux a siégé à Berne entre 5 et 8 ans alors qu'un peu moins d'un quart (23,2%) l'a fait pour une période comprise entre 9 et 12 ans. Finalement, 21,8% des répondants sont restés sous la Coupole entre 1 et 4 ans. De plus, nous n'avons relevé aucun lien particulier entre les caractéristiques sociodémographiques et la durée du mandat

électoral. Le temps passé à Berne ne semble ainsi pas être influencé par le genre ou l'appartenance linguistique des anciens membres de l'Assemblée fédérale.

Figure 13. Nombre des répondants terminant leur(s) mandat(s) selon la législature



La figure 13 présente la répartition des répondants dans notre échantillon. Ces données nous ont permis de produire les analyses longitudinales qui suivent et de repérer de quelle manière les profils des anciens députés fédéraux ont évolué au fil du temps.

## 2.3 L'activité professionnelle des anciens membres de l'Assemblée fédérale avant leur élection

### 2.3.1 L'activité professionnelle

Tableau 1. Activité(s) professionnelle(s) exercée(s) avant le mandat

Activité professionnelle exercée avant l'élection	Réponses		Pourcentage d'observation (%)
	Effectifs	Pourcentage (%)	
Activité à titre d'indépendant	161	38,6%	47,5%
Activité salariée dans le secteur public	81	19,4%	23,9%
Mandat politique rémunérée	80	19,2%	23,6%
Activité salariée dans le secteur privé	67	16,1%	19,8%
Activité salariée dans une organisation à but non lucratif	26	6,2%	7,7%
Aucune activité salariée	2	0,5%	0,6%
<b>Total</b>	<b>417</b>	<b>100,0%</b>	<b>123,0%</b>

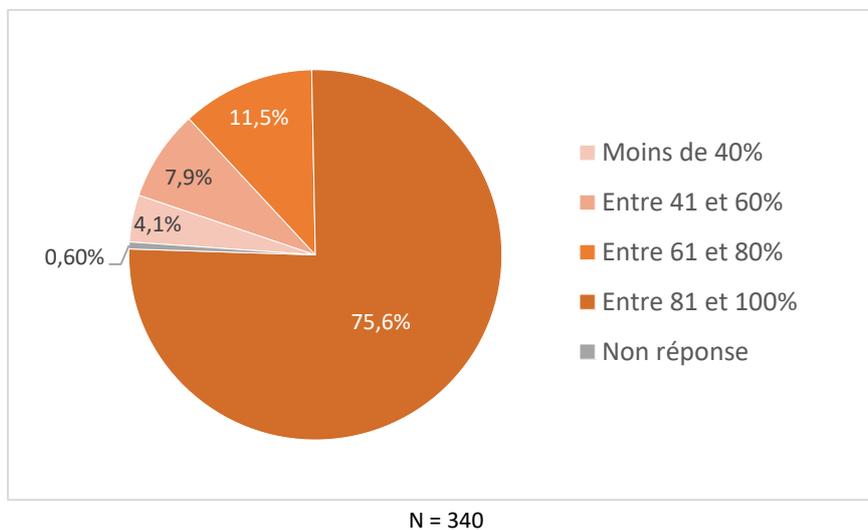
N = 339

Seulement 2 participants à l'enquête (0,6%) n'exerçaient aucune activité rémunérée avant leur élection au sein de l'Assemblée fédérale ; ces deux personnes sont de genre féminin. La majorité des

ex-parlementaires (47,5%) exerçaient une activité à titre d'indépendant avant leur arrivée à Berne. Nos résultats viennent corroborer ceux de Pilotti (2017) qui montrent que cette catégorie professionnelle est surreprésentée au sein du Parlement suisse. Viennent ensuite les personnes employées dans le secteur public (23,9%) puis celles ayant exercé un mandat politique rémunéré (23,6%). Près de 20% des anciens membres de l'Assemblée fédérale étaient actifs dans le secteur privé (19,8%), finalement moins de 10% étaient employés par une organisation à but non lucratif (7,7%).

Parmi les personnes exerçant un mandat politique rémunéré, plus de la moitié a exercé au moins une autre activité en parallèle, principalement à titre d'indépendant (40%). De manière générale, 216 des 337 ex-parlementaires interrogés (soit le 64,1%) exerçaient une seule occupation, le reste en exerçaient 2 ou plus.

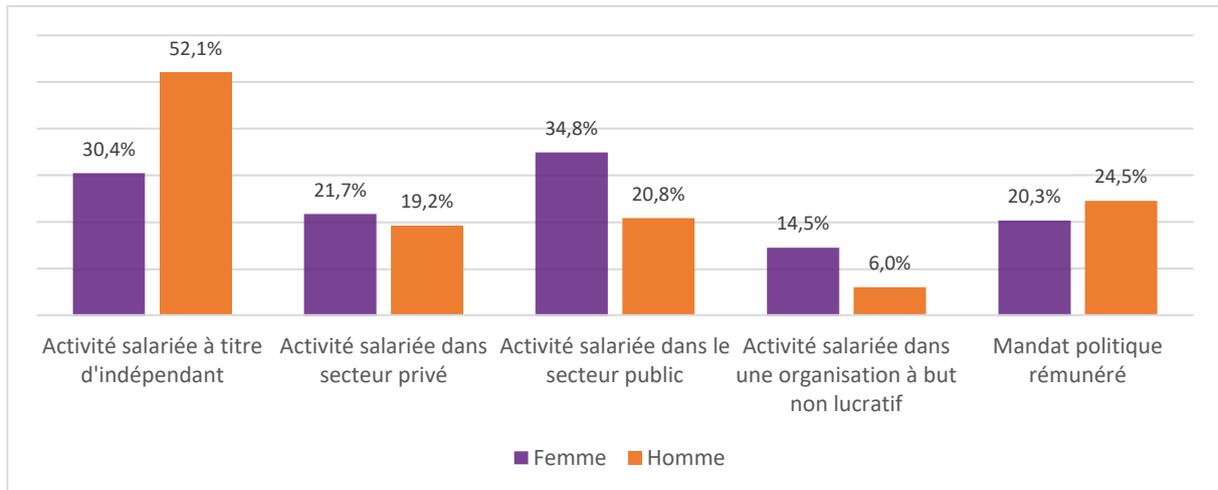
Figure 14. Taux d'activité des répondants avant leur élection



Pour ce qui est du taux d'activité, la grande majorité des répondants (257, soit le 76,3%) travaillait à un taux compris entre 81 et 100% avant d'entrer au Parlement. Près d'un ex-député sur dix (11,5%) était occupé à un taux entre 60% et 80%, alors qu'une minorité travaillait à un taux inférieur à 60% ou à 40% (respectivement le 7,9% et 4,1% des répondants).

### 2.3.2 L'activité professionnelle et le genre

Figure 15. Activité professionnelle exercée par les répondants avant leur élection selon le genre



N = 334

En termes d'activité professionnelle exercée, la majorité des hommes exerçait une activité à titre d'indépendant (52,1%) alors que la catégorie la plus représentée chez les femmes était le secteur public (34,8%). En revanche, la proportion des femmes actives dans le domaine des organisations à but non lucratif est plus de deux fois supérieure à celle des hommes (respectivement le 14,5% et le 6%).

Concernant le cumul d'activité, 48 des ex-députées fédérales sur 67 (soit le 71,7%) ont exercé une seule activité professionnelle avant leur arrivée à Berne, alors que les restants 19 ont eu deux occupations (28,3%). Du côté des hommes, le pourcentage des ex-parlementaires consacrés à une seule profession est légèrement plus élevé de celui des femmes (74,4%).

Nous avons également constaté des différences en termes de taux d'activité. Alors que la quasi-totalité des ex-députés fédéraux de genre masculin travaillait entre 80 et 100% (82,6%), les députées n'étaient même pas la moitié (49,3%) à faire état du même taux d'activité.

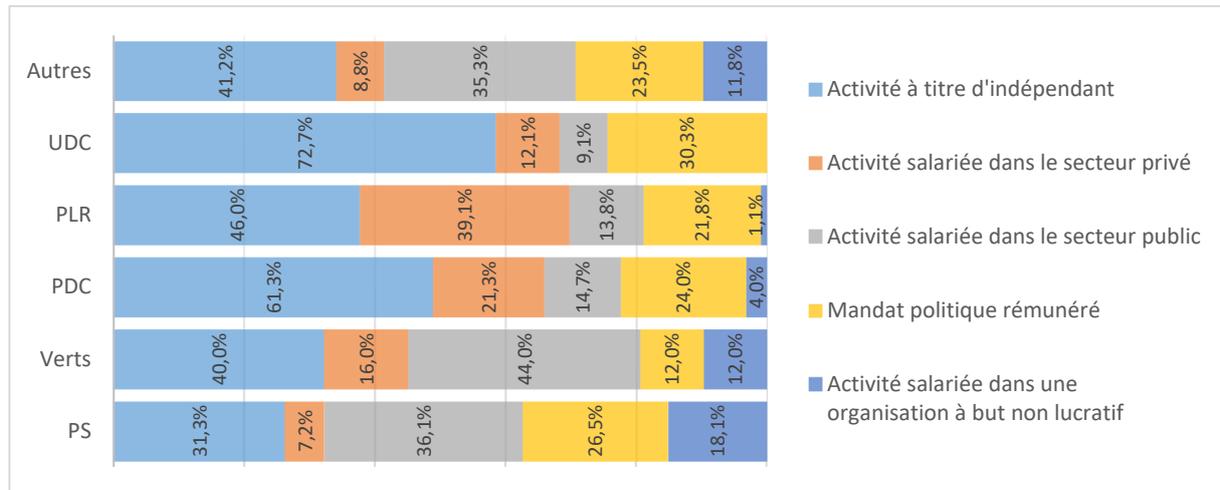
Figure 16. Taux d'activité professionnelle des répondants avant leur élection selon le genre



N = 332

### 2.3.3 L'activité professionnelle et l'affiliation politique

Figure 17. L'activité professionnelle exercée par les répondants avant l'élection selon l'affiliation politique



N = 337

Les ex-députés PLR travaillaient principalement avant leur élection à titre d'indépendant (46%) ou dans le secteur privé (39,1%). Les anciens membres affiliés au PDC affichent un profil professionnel relativement proche de celui des membres du Parti libéral-radical. L'UDC affiche le plus haut pourcentage de travailleurs indépendants (72,7%) ainsi que le plus haut taux d'ex-parlementaires ayant exercé un mandat politique rémunéré avant d'être élus au Parlement (30,3%). Les Verts et le PS comptent dans leurs rangs une majorité de salariés actifs dans le secteur public (respectivement 44% et 36,1%). De plus, on retrouve parmi ces formations partisanes les plus hauts pourcentages d'anciens membres ayant travaillé pour des organisations à but non lucratif (18,1% pour le PS et 12% pour les Verts). Finalement, vu la nature hétéroclite de la catégorie « Autres », dans laquelle sont catégorisées des minorités politiques de droite comme de gauche, on constate une répartition des professions relativement variée. Nous remarquons que nos observations sont conformes à celles de l'étude de Pilotti (2017) confirmant ainsi la qualité de notre échantillon.

### 3. Les conséquences de l'élection

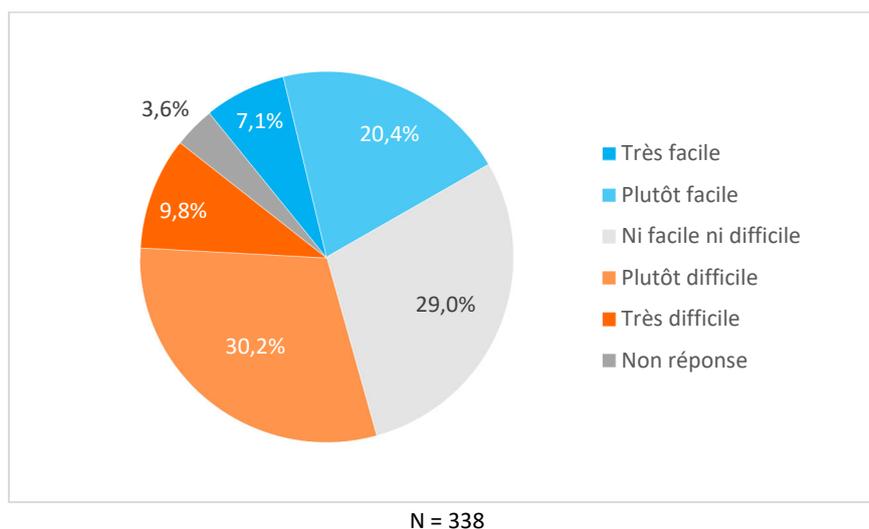
Système de milice oblige, les parlementaires ont la possibilité de conserver une activité professionnelle à part entière en sus de leur mandat. Nous proposons ci-dessous un tour d'horizon de la situation en synthétisant les conséquences de l'élection à l'Assemblée fédérale sur la vie professionnelle des anciens élus.

Nous retiendrons de cette section que les miliciens témoignent d'une combinaison de l'activité professionnelle et politique particulièrement difficile. Cela semble être encore plus vrai pour les personnes jeunes et les femmes. Le parti politique joue également un rôle puisque les membres du parti des Verts rapportent des problématiques particulièrement prégnantes. L'activité professionnelle salariée, que ce soit dans le domaine public ou privé, paraît également particulièrement difficile à combiner avec la tâche de parlementaire. L'élection a également pour conséquence une réduction du taux d'occupation professionnel, tout particulièrement pour les membres des Verts. En revanche, la prise de fonction à l'Assemblée fédérale entraîne dans une majorité des cas une augmentation du niveau global de la rémunération. Dans une perspective temporelle nous observons que le niveau de difficulté ressenti en termes de combinaison d'activités s'intensifie dans le temps et que les parlementaires diminuent toujours plus leur taux d'activité professionnelle.

#### 3.1 La combinaison de l'activité professionnelle et politique

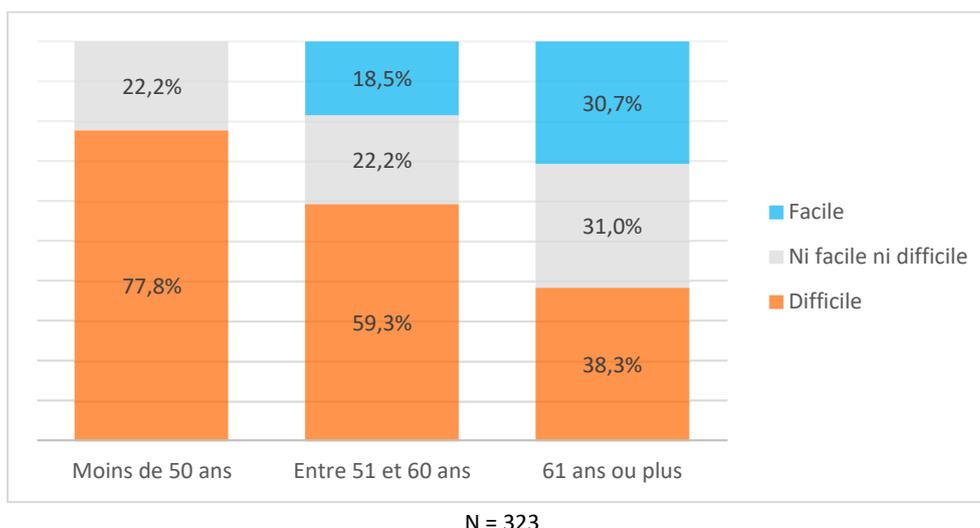
En consultant le graphique ci-dessous, nous constatons que la plupart des ex-parlementaires de notre échantillon déclarent avoir vécu une combinaison entre les activités professionnelles et les activités politiques de manière plutôt difficile voire très difficile (40%). Près d'un répondant sur 3 (29%) reporte n'avoir pas rencontré de problèmes particuliers alors que le 27,5% fait état d'une combinaison facile (7,1% très facile et 20,4% plutôt facile).

Figure 18. Degré de difficulté ressentie dans la combinaison entre les activités professionnelles et politiques



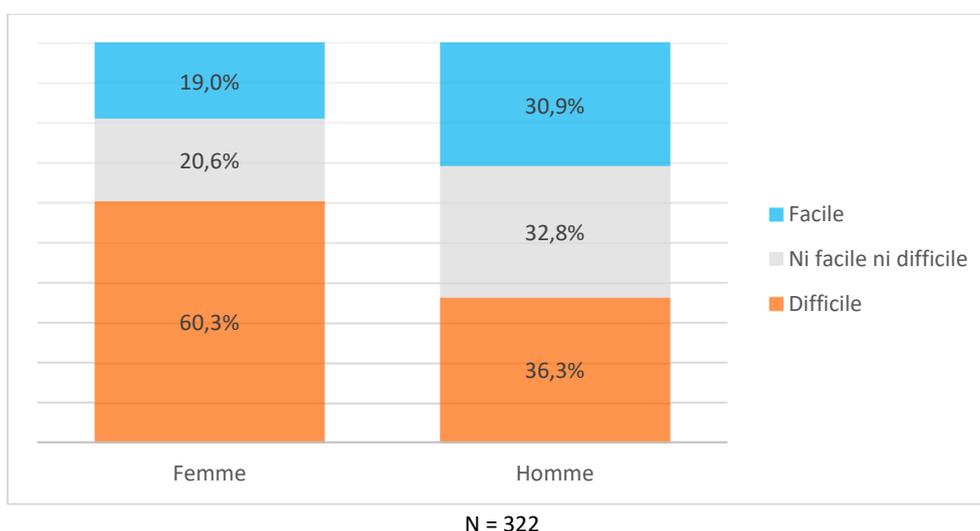
Afin d'identifier les facteurs potentiellement susceptibles d'influencer ces résultats, nous avons tout d'abord examiné le degré de difficulté ressentie au cours du mandat selon les caractéristiques sociodémographiques des répondants.

Figure 19. Degré de difficulté ressentie dans la combinaison entre les activités professionnelles et politiques selon l'âge actuel des répondants



Parmi ces éléments, l'âge semble jouer un rôle. En effet, plus l'âge actuel du répondant est élevé, moins il associe de difficultés à la combinaison des activités professionnelle et politique. Si l'on regarde plus en détails, nous constatons qu'une très grande majorité des ex-parlementaires ayant moins de 50 ans<sup>7</sup> fait état d'une combinaison difficile, ce rapport se réduit de moitié parmi les personnes de plus de 60 ans (38,3%). À l'inverse, alors qu'aucun ex-parlementaires de moins de 50 ans ne rapporte une combinaison facile, 30,7% des plus de 60 ans dressent le même constat. A notre sens, ce résultat va dans le sens d'une complexification du travail des parlementaires.

Figure 20. Degré de difficulté ressentie dans la combinaison entre les activités professionnelles et politiques selon le genre des répondants



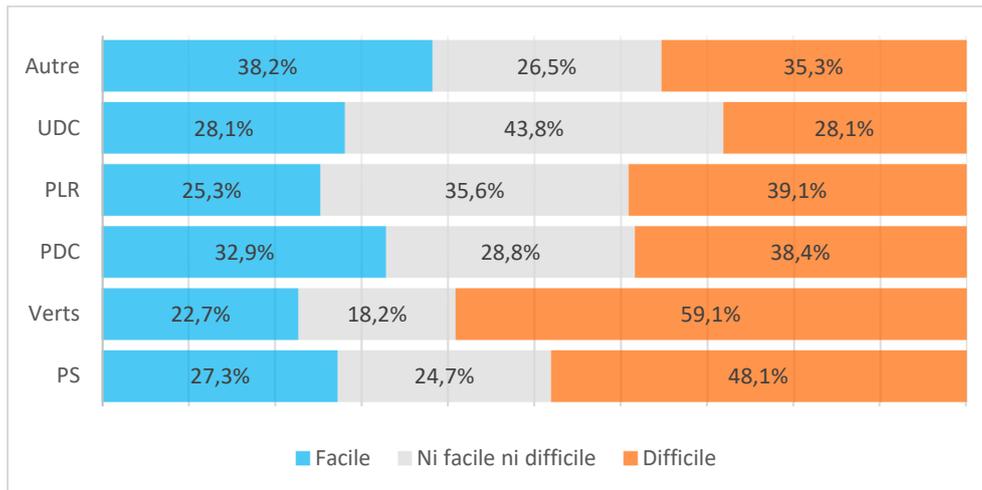
Au même titre que l'âge, le genre s'est révélé être un facteur sociodémographique significatif. Les hommes sont presque autant à avoir vécu une combinaison facile (30,9%), ni facile ni difficile (32,8%) ou difficile (36,3%). Tandis que le nombre de femmes ayant eu de la peine à concilier les activités

<sup>7</sup> Il s'est avéré nécessaire de recoder la variable qui rassemble les informations liées à l'âge actuel des répondants. Initialement composée de 5 catégories distinguant les différentes classes d'âge, nous avons créé à partir de cette dernière une nouvelle variable à 3 catégories en rassemblant les trois premières. En effet, il n'y a que 9 personnes âgées moins de 50 ans.

professionnelles et politiques (60,3%) est trois fois plus élevé de celles ayant vécu une combinaison facile (19%). Cela pourrait s'expliquer par le fait que, de manière générale, les femmes assurent une plus grande charge de travail domestique. D'ailleurs, plusieurs femmes ont précisé dans le questionnaire que la charge domestique constitue une activité à part entière.

En ce qui concerne les autres variables sociodémographiques, à savoir l'appartenance linguistique et le niveau de formation, elles ne montrent aucune relation particulière avec le degré de difficulté ressenti.

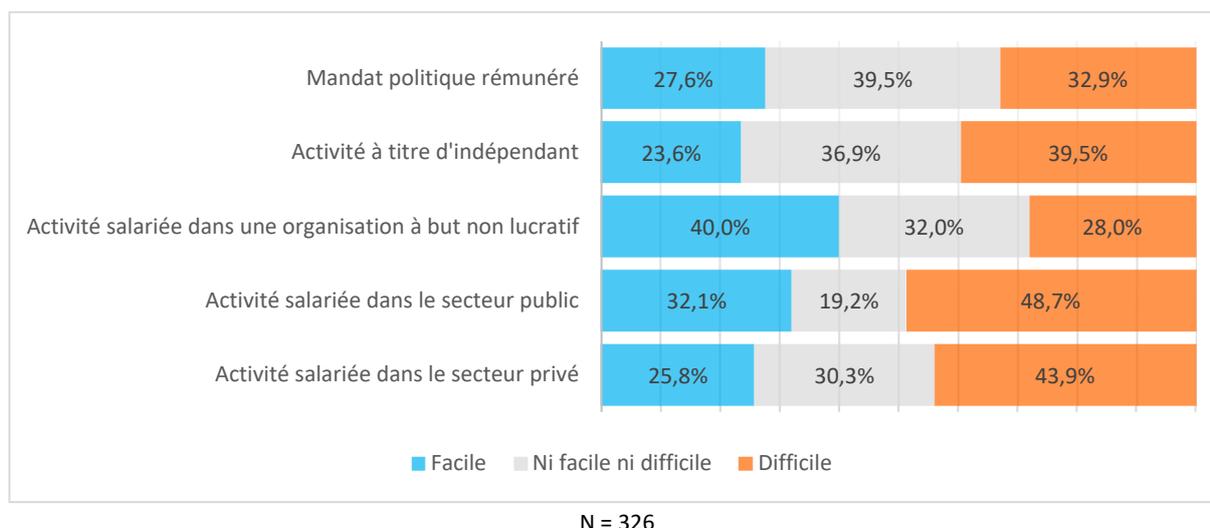
Figure 21. Degré de difficulté ressentie dans la combinaison entre les activités professionnelles et politique selon l'affiliation politique des répondants



N = 325

Pour ce qui est de l'appartenance politique, la combinaison des activités professionnelle et politique se révèle être plus facile pour les partis à droite de l'échiquier politique. Elle semble particulièrement difficile pour les membres des Verts, et dans une moindre mesure pour ceux du PS. Selon certains acteurs et experts politiques (Bütikofer, 2010), les différences de taux d'occupation en fonction du parti sont liées à la capacité organisationnelle de la formation politique. En effet, les membres d'une petite famille politique doivent souvent assumer une plus grande charge de travail étant donné les ressources limitées au sein de leur formation politique. Cela pourrait expliquer les difficultés plus aiguës rapportées par les membres du parti des Verts.

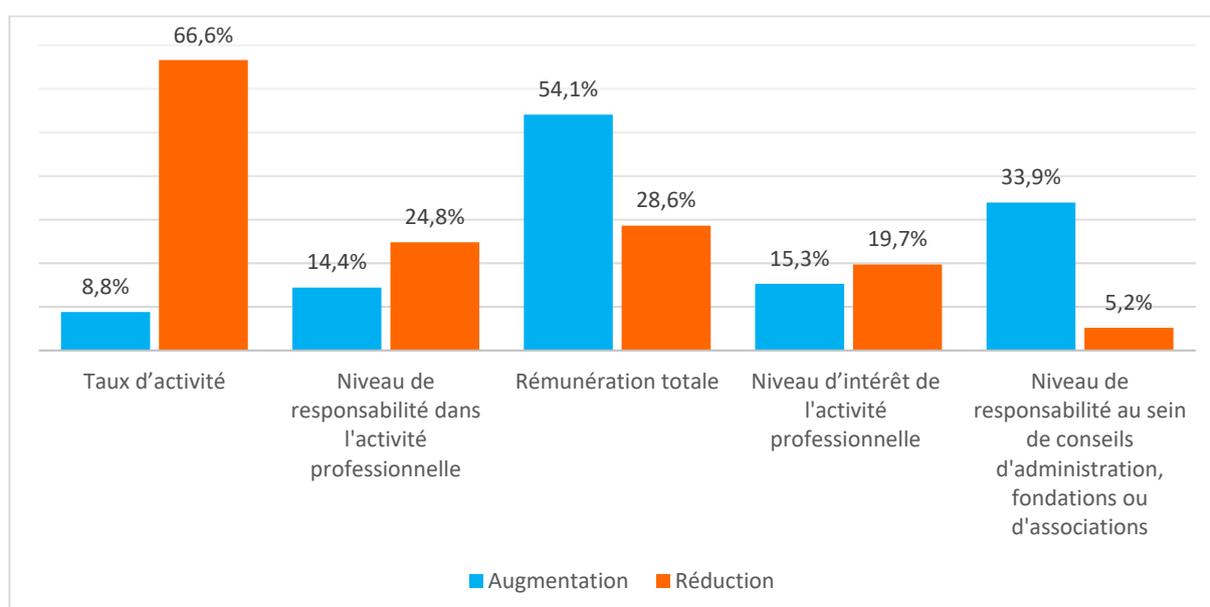
Figure 22. Degré de difficulté ressentie dans la combinaison entre les activités professionnelles et politiques selon la profession des répondants



D'un point de vue professionnel, et comme on peut le constater sur le graphique ci-dessus, les personnes rapportant les difficultés les plus vives dans la conciliation des activités politique et professionnelle sont salariées dans le domaine public.

### 3.2 Les changements relatifs à l'activité professionnelle des ex-parlementaires durant leur mandat électoral

Figure 23. Principaux changements vécus dans l'activité professionnelle par les répondants durant leur mandat électoral

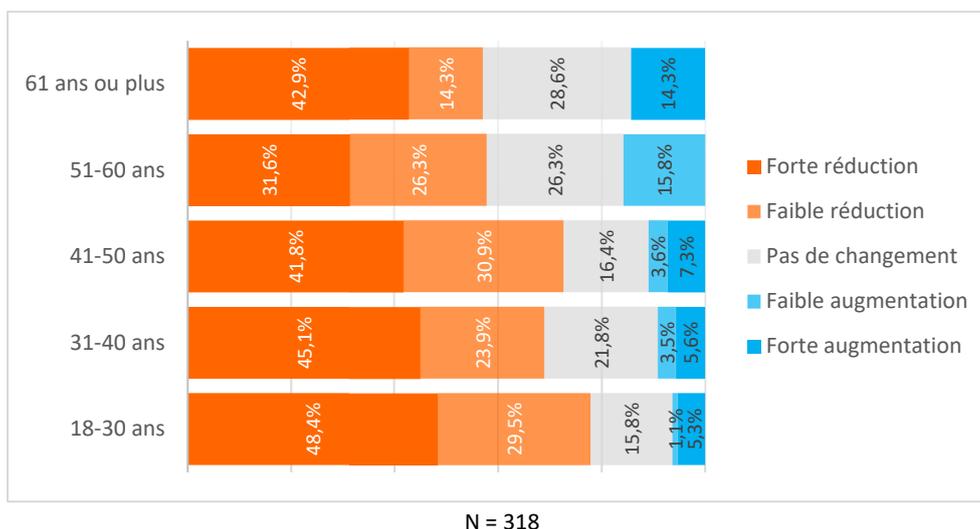


Comme on peut le constater sur le tableau synthétique ci-dessus, l'élection implique de nombreux changements. Nous détaillons ces derniers et leurs spécificités ci-après.

### 3.2.1 Le taux d'activité

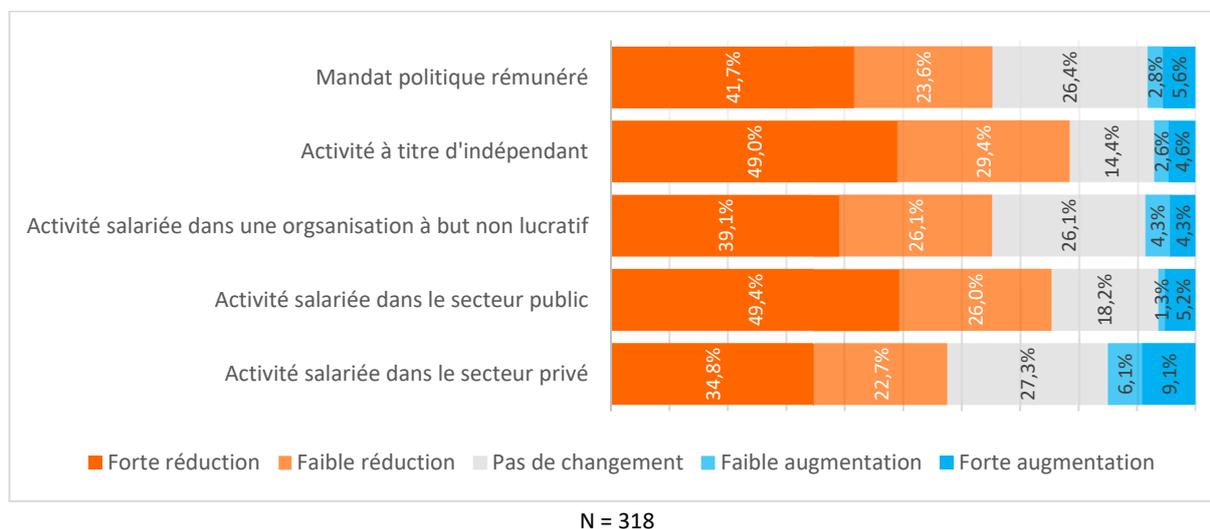
Une fois élu à l'Assemblée fédérale, le 66,6% des répondants déclare avoir réduit leur taux d'activité professionnel (41,8% une forte réduction et 25% une faible réduction). Ils ne sont qu'une minorité (8,8%) à avoir augmenté leur taux d'activité alors que 18,2% des répondants ne rapportent aucun changement. Le genre ne semble pas avoir d'influence concernant la variation du taux d'activité.

Figure 24. Changement du taux d'activité selon l'âge au début de la carrière politique des répondants



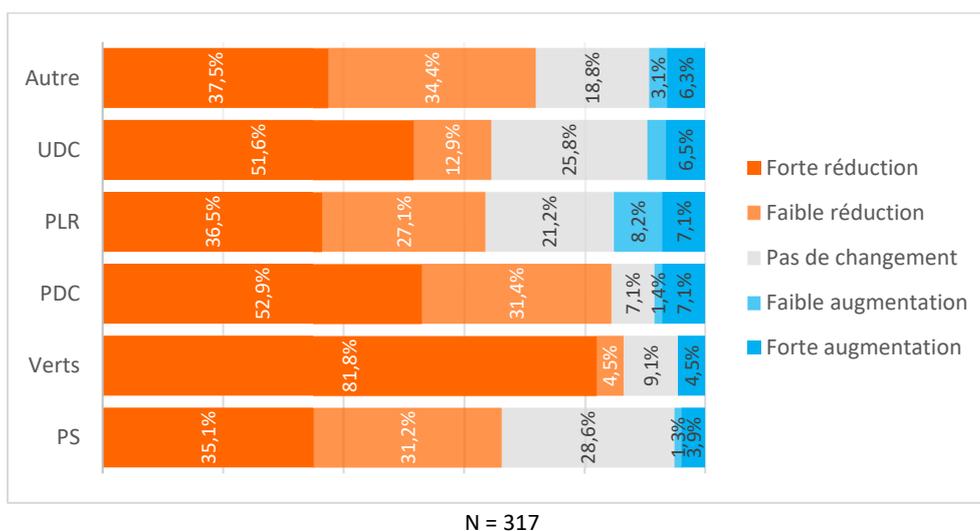
On remarque en revanche une différence selon l'âge au début de la carrière politique. En effet, plus les ex-parlementaires ont commencé leur carrière jeune, plus ils ont fortement réduit leur taux d'activité professionnel.

Figure 25. Changement du taux d'activité selon l'activité professionnelle exercée par les répondants durant leur mandat



En ce qui concerne le type d'activité, les ex-parlementaires qui travaillaient dans le secteur public ou à titre d'indépendant avant leur entrée au parlement sont ceux ayant le plus réduit leur taux d'activité. Ceux qui exerçaient un mandat politique rémunéré ou qui étaient salariés dans une organisation à but non lucratif ont connu une réduction moins importante. Ces résultats affichent une certaine cohérence dans le sens où ces personnes sont également celles déclarant avoir éprouvé le plus de difficultés à concilier activités professionnelle et politique (voir section 3.1).

Figure 26. Changement du taux d'activité selon l'affiliation politique des répondants



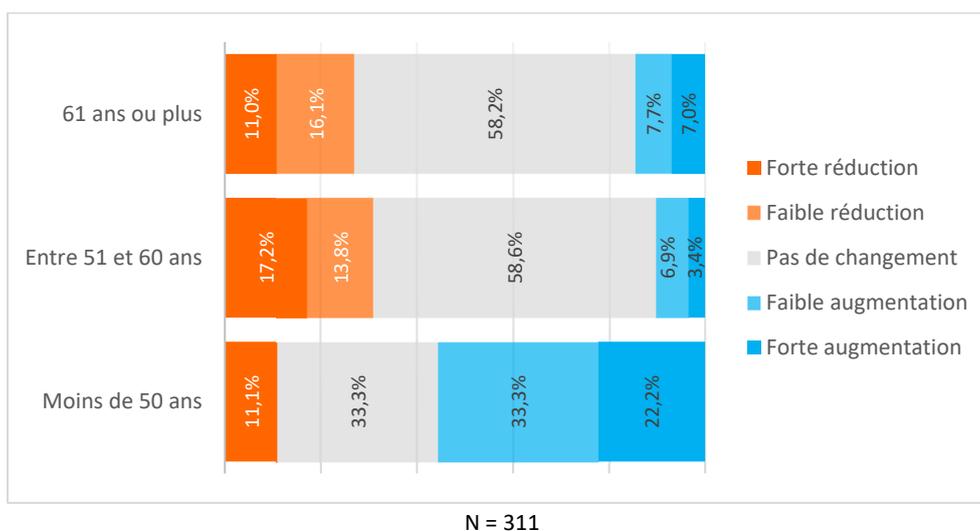
L'élection implique une réduction du taux d'activité professionnelle pour la plupart des ex-parlementaires, indépendamment du parti politique d'adhésion. Cependant, force est de constater que chez les Verts près de 9 membres sur 10 (86,4%) ont fortement diminué leur taux d'activité professionnelle. De l'autre côté du spectre seuls 6 membres sur 10 du PLR (63,5%) ont réduit leur taux d'activité professionnel

### 3.2.2 Le niveau de responsabilité

En ce qui concerne le niveau de responsabilité dans le cadre de leur activité professionnelle, les répondants estiment dans leur grande majorité (53,5%) n'avoir ressenti aucun changement. Le 24,8% des répondants dit avoir constaté une réduction du niveau de responsabilité (10,6% une forte réduction et 14,1% une faible réduction) alors que 14,4% ont ressenti une augmentation (7,6% une faible augmentation et 6,8% une forte augmentation). Le genre, le type d'activité exercée, l'âge au début de la carrière politique et la durée du mandat électoral ne révèlent aucune influence particulière sur le changement du niveau de responsabilité. Il est tout de même intéressant de constater que plus de la moitié des participants ayant moins de 50 ans ont connu une augmentation du niveau de responsabilité au sein de son activité professionnelle (figure ci-dessous).<sup>8</sup>

<sup>8</sup> Plusieurs types de changements ont particulièrement touché les participants qui font partie des classes d'âge plus jeune. Malheureusement, étant donné la structure de notre échantillon, nous ne disposons que de peu de répondants de ces classes d'âge affaiblissant la validité des résultats correspondants.

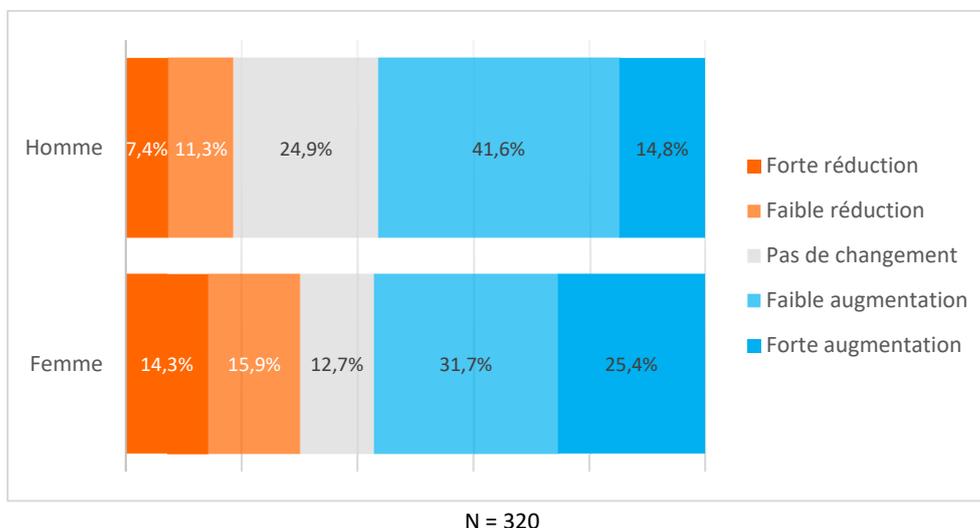
Figure 27. Changement du niveau de responsabilité selon l'âge actuel des répondants



### 3.2.3 Le niveau de rémunération totale

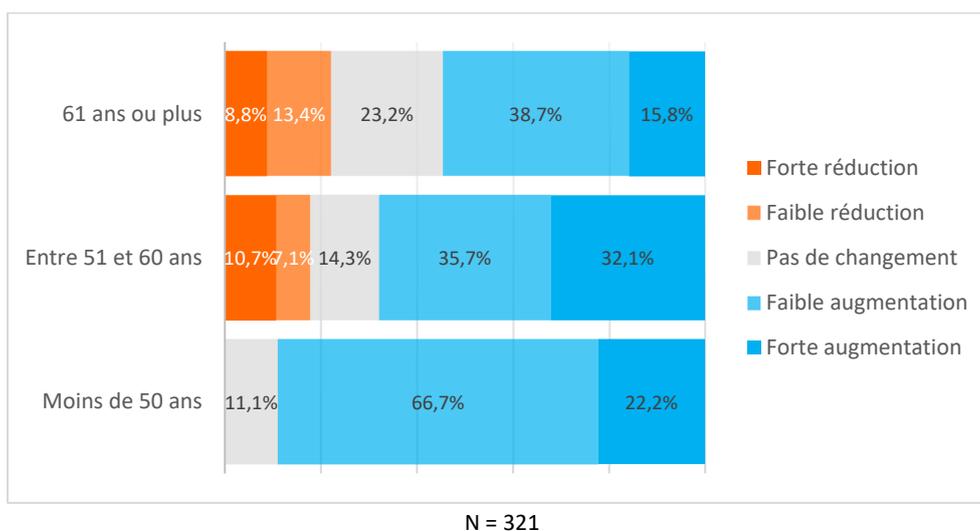
Pour ce qui est de la rémunération totale, donc celle de l'activité professionnelle additionnée aux indemnités parlementaires, la majorité des anciens parlementaires (54,1%) estime l'avoir vu augmenter (16,5% une forte augmentation et 37,6% une faible augmentation). Le 21,2% des répondant n'a pas constaté de changement en termes de rémunération alors que 28,6% estime avoir vu cette dernière diminuer (8,2% une forte réduction et 12,1% une faible réduction).

Figure 28. Changement du niveau de rémunération totale selon le genre des répondants



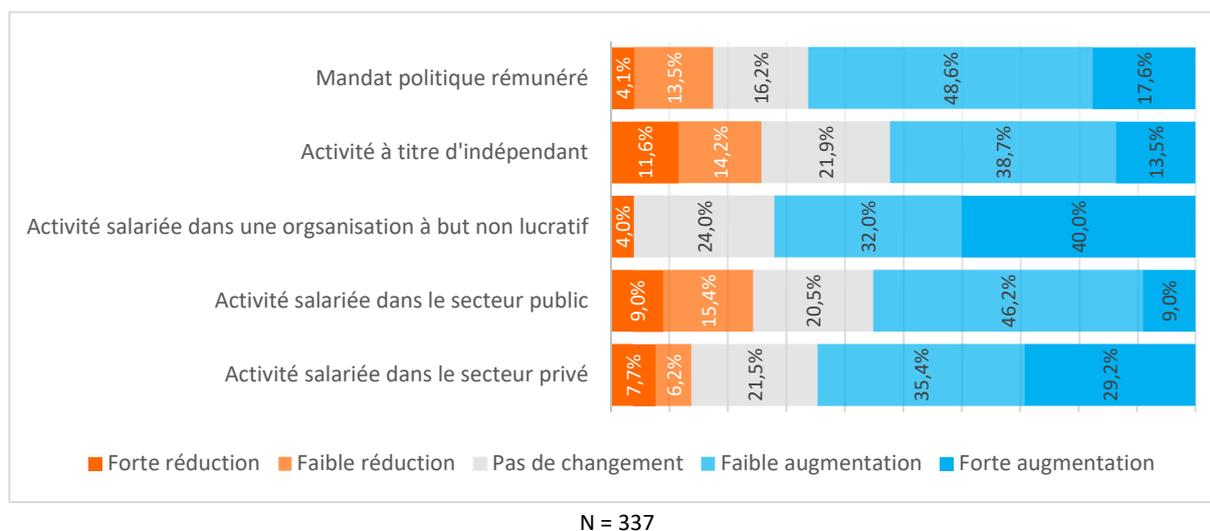
Il est intéressant de constater sur la figure ci-dessus que les femmes sont proportionnellement (30,2%) plus nombreuses que les hommes (18,7%) à rapporter une réduction de leur rémunération totale.

Figure 29. Changement du niveau de rémunération totale selon l'âge actuel des répondants



Le graphique ci-dessus nous montre que plus les anciens parlementaires sont actuellement âgés, moins ils ont vu leur rémunération totale augmenter suite à leur élection.

Figure 30. Changement du niveau de rémunération total selon l'activité professionnelle exercée par les répondants durant leur mandat

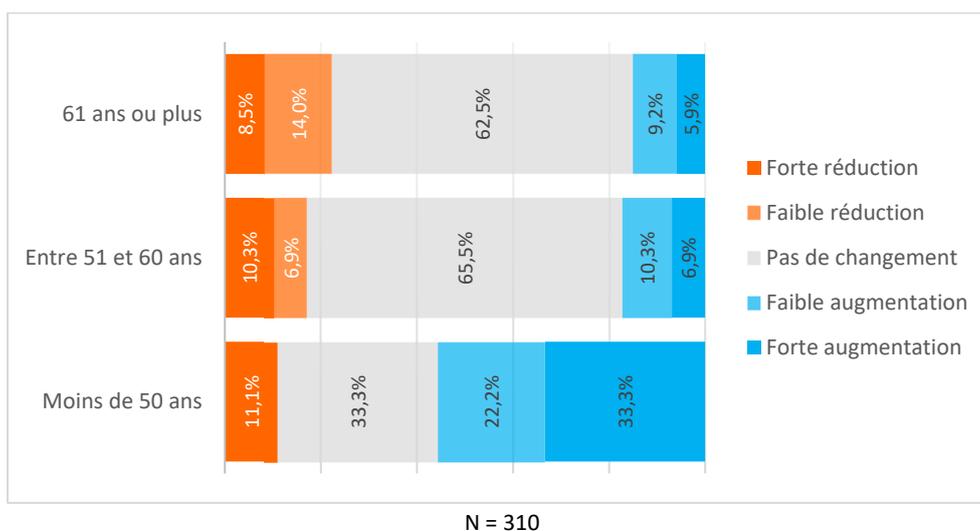


Le niveau de rémunération totale varie également en fonction du type d'activité exercée par les ex-parlementaires. Les anciens membres actifs dans le secteur public ou exerçant une activité à titre d'indépendant sont ceux à rapporter la plus forte baisse de leur rémunération totale (respectivement 21,4% et 25,8%).

### 3.2.4 Le niveau d'intérêt de l'activité professionnelle

Par rapport au niveau d'intérêt de l'activité professionnelle, la plupart des répondants (57,4%) n'a pas constaté de changement alors que 19,7% note une réduction (7,9% une forte réduction et 11,8% une faible réduction). Les anciens parlementaires sont 15,3% à rapporter une augmentation (9,1% une faible augmentation et 6,2% une forte augmentation).

Figure 31. Changement du niveau de l'intérêt envers l'activité professionnelle selon l'âge actuel des répondants

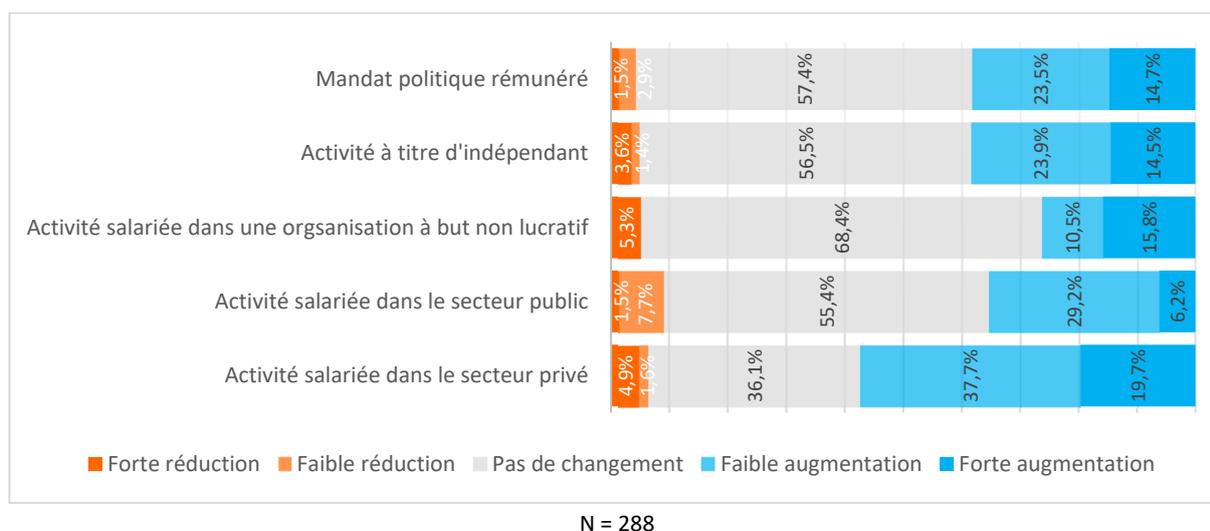


Parmi les caractéristiques sociodémographiques, nous constatons que plus de la moitié des ex-parlementaires de moins de 50 ans a notifié une augmentation de l'intérêt de leur activité professionnelle. Ce résultat est intéressant dans la mesure où les personnes plus âgées rapportent en majorité une réduction du niveau d'intérêt de l'activité.

### 3.2.5 Le niveau de responsabilité dans des conseils d'administration, de fondation ou d'associations

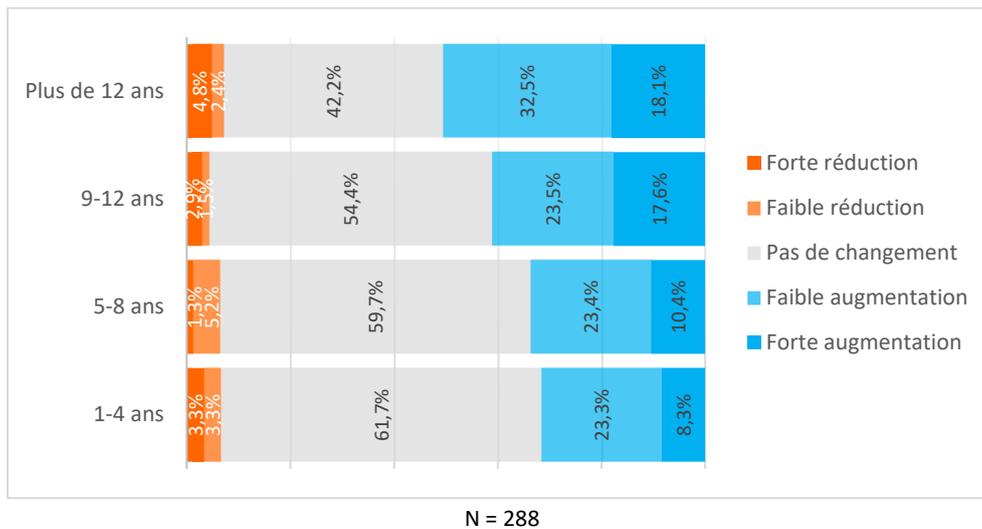
Concernant le niveau de responsabilité dans des conseils d'administration, de fondations ou d'associations, la majorité des anciens membres de l'Assemblée fédérale (45,9%) n'a pas constaté de changement. Ils sont tout de même 33,9% à avoir relevé une augmentation (22,1% une faible augmentation et 11,8% une forte augmentation) et seulement 5,2% à rapporter une réduction (2,6% une forte réduction et 2,6% une faible).

Figure 32. Changement du niveau de responsabilité au sein de conseils d'administration, fondations ou d'associations des répondants selon l'activité professionnelle exercée avant le mandat



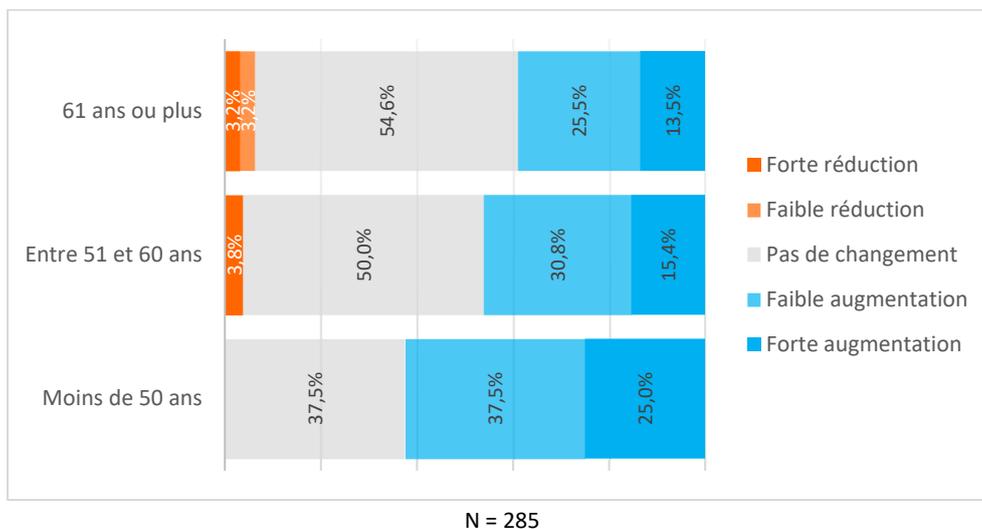
Nous remarquons que plus que la moitié (57,4%) des ex-parlementaires actifs dans le privé avant leur élection à l'Assemblée fédérale rapporte une augmentation de leur responsabilité au sein de conseils d'administration, de fondation ou d'association durant leur mandat électoral.

Figure 33. Changement du niveau de responsabilité au sein de conseils d'administration, fondations ou d'associations des répondants selon la durée du mandat



Le nombre d'années passé sous la Coupole semble également jouer un rôle, puisque plus les anciens parlementaires y sont restés longtemps, plus ils ont de responsabilités au sein de conseils d'administration, de fondations ou d'associations.

Figure 34. Changement du niveau de responsabilité au sein de conseils d'administration, fondations ou d'associations des anciens membres de l'Assemblée fédérale selon leur âge actuel



On constate également que le niveau de responsabilité au sein d'un conseil d'administration, de fondation ou d'association est lié à l'âge actuel des ex-parlementaires. En effet, les répondants ayant moins de 50 ans rapportent dans une plus grande mesure une augmentation du niveau de responsabilité (57,5%) et inversement.

### 3.2.6 Les autres changements rencontrés par les ex-élus fédéraux (réponses ouvertes)

Par le biais d'une question ouverte, nous avons également laissé aux participants la possibilité de s'exprimer de manière libre au sujet des principaux changements que leur élection à l'Assemblée

fédérale a entraîné. L'avis de 292 anciens parlementaires (soit le 85,9% des personnes interrogées) a pu ainsi être récolté.<sup>9</sup>

Suite à l'analyse des réponses, nous constatons que la réduction du taux de l'activité professionnelle (17,1%) est le changement ayant été le plus mentionné par les personnes interrogées. 10,3% des répondants déclarent ainsi avoir fait face à une augmentation du taux d'activité totale, voire une surcharge de travail. Un total de 21,2% des ex-parlementaires a rapporté des changements de nature pratique ou organisationnelle, à savoir une réorganisation des activités (9,4%), la délégation de certaines tâches ou fonctions (6,2%) ou l'engagement d'un ou plusieurs collaborateurs/stagiaires (5,6%).

D'une manière générale, les conséquences à connotation négative (17,1%) sont plus souvent évoquées que celles à connotation positive (13,3%). Parmi les éléments négatifs les difficultés inhérentes à la combinaison des activités professionnelles et politiques se distinguent (8,5%). La réduction du temps libre - famille, voyages et sport - (5,9%) et du salaire (1,2%) sont également citées. Deux personnes ont même rapporté un burnout (0,6%). Pour ce qui l'en est des aspects positifs suite à l'élection, on retrouve en particulier les synergies développées entre la profession et l'exercice du mandat (10,3%), l'acquisitions de nouvelles compétences (1,5%) et l'extension de son réseau (1,5%).

Finalement, 10,3% des répondants déclarent avoir vécu très peu de changements (2,9%) voire aucun (10,3%). Retenons également que 7,6% ont mis un terme à l'activité exercée avant le mandat et que 7,9% l'ont changé.

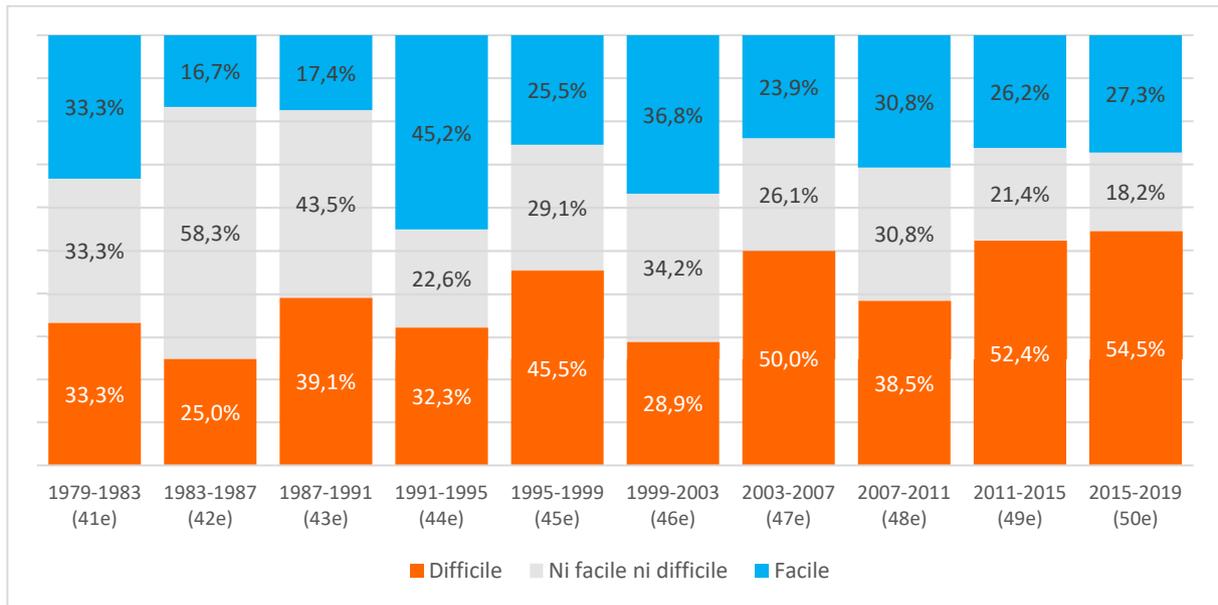
### **3.3 La complexification du travail parlementaire : une analyse temporelle**

Les résultats des analyses précédemment présentées montrent l'existence d'un lien étroit entre le niveau de difficulté ressenti dans la combinaison des activités politique et professionnelle et la réduction du temps dédié à l'activité professionnelle. Nos résultats corroborent ceux d'autres études (Sciarini et al., 2017, Pilotti et al., 2018) et semblent confirmer l'apparition de deux phénomènes concomitants, à savoir la complexification du travail de parlementaire et sa professionnalisation. Afin de tracer l'évolution de ces deux phénomènes au sein de l'Assemblée fédérale, nous avons effectué des analyses longitudinales en utilisant comme repaire temporel l'année de fin du mandat électoral des répondants.

---

<sup>9</sup> Les statistiques présentées dans la section 3.2.6 ont ainsi été calculé sur la base des personnes ayant répondu à la question ouverte.

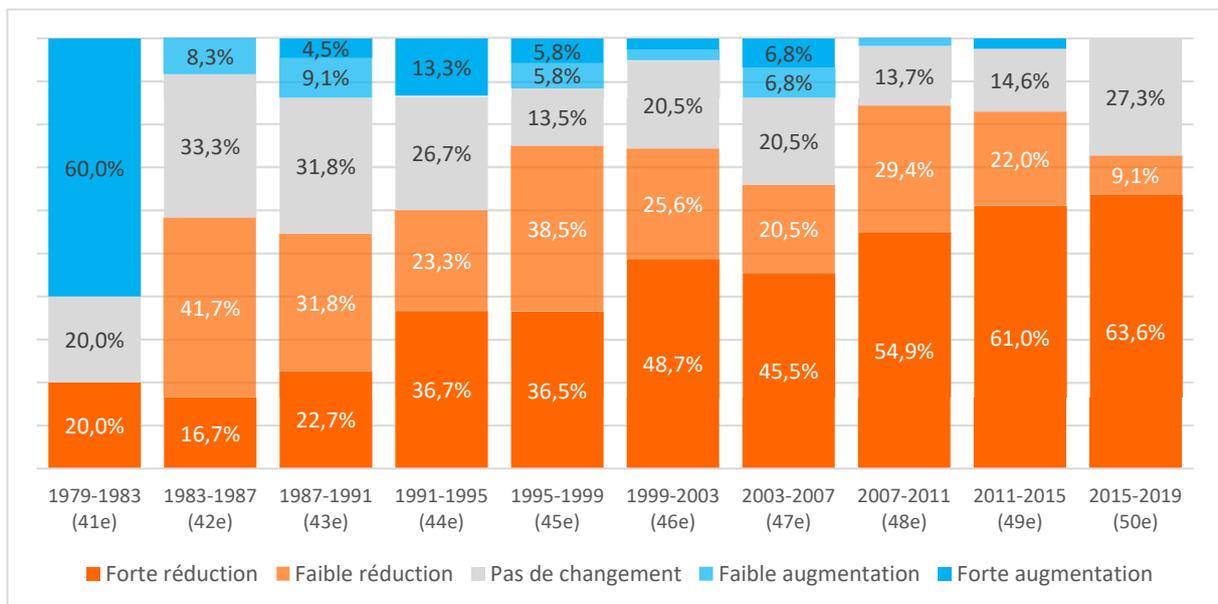
Figure 35. Degré de difficulté ressentie dans la combinaison des activités professionnelles et politiques selon la législature (année de la fin du mandat)



N = 318

Le graphique ci-dessus montre que la conjugaison de la vie politique et professionnelle devient au fil du temps progressivement plus difficile pour les membres de l'Assemblée fédérale. Jusqu'au début des années 2000, la combinaison des activités politiques et professionnelles a été vécue par les ex-parlementaires principalement de manière facile ou non problématique. Cependant, cette proportion diminue au fil du temps. Le phénomène semble même s'intensifier puisque la plupart des anciens parlementaires des deux dernières législatures (respectivement 52,4% et 54,5%) affirment avoir difficilement réussi à concilier les deux activités.

Figure 36. Changement du taux d'activité pendant le mandat électoral selon la législature (année de la fin du mandat)



N = 310

La lecture du graphique 36 montre qu'en l'espace de 30 ans, la proportion des ex-députés fédéraux ayant fortement réduit le taux de leur activité professionnelle pendant l'exercice de leur mandat

électoral a quasiment triplé. Ainsi, ils étaient 16,7% à avoir fortement réduit leur taux d'activité au cours de la 42<sup>e</sup> législature (1983-1989) alors que 61% de ceux ayant terminé leur mandat au cours de la dernière législature dressent le même constat. Ces résultats vont dans le sens d'études précédemment menées qui montrent que la complexification et l'augmentation de la charge de travail des parlementaires mènent à une diminution du temps consacré aux activités professionnelles et ainsi à une diminution du taux d'activité (Kerr, 1981; Riklin et Möckli, 1991; Bundi, Eberli, et Bütikofer, 2017). Ces résultats semblent confirmer donc un affaiblissement du caractère de milice du Parlement fédéral.

## 4. Les parcours professionnels des anciens membres de l'Assemblée fédérale

Cette section s'intéresse à l'activité professionnelle des élus une fois le mandat arrivé à son terme. Elle commence par décrire la situation *post* mandat. Nous nous sommes ensuite penchés sur l'influence du mandat électif sur la vie professionnelle et nous avons finalement tenté d'évaluer de quelle manière les anciens élus ont vécu leur transition professionnelle.

Nous retiendrons de cette partie que, pour la majorité des anciens membres de l'Assemblée fédérale, l'activité professionnelle *post* mandat s'inscrit dans la continuité de celle exercée avant leur prise de fonction. De plus, une fois la Berne fédérale quittée la majorité des ex-parlementaires font état d'une augmentation de leur taux d'activité. Globalement, l'exercice d'un mandat politique semble être positif pour le parcours professionnel *post* mandat des élus. Ils sont ainsi plus de la moitié à estimer que leur mandat politique leur a été professionnellement favorable, à l'exception des membres du parti les Verts qui jugent en majorité que l'exercice du mandat leur a été professionnellement défavorable. En ce qui concerne la transition, elle est globalement rapportée comme facile par la majorité des sondés. Les membres des Verts font ici aussi figures d'exception puisqu'ils rapportent en majorité une transition difficile. Finalement, les anciens membres de l'Assemblée fédérale sont globalement défavorables aux mesures de réinsertion proposées à l'exception du développement de l'aide d'urgence en cas de non-réélection.

### 4.1 La situation *post* mandat

#### 4.1.1 L'activité professionnelle

Tableau 2. Activité(s) professionnelle(s) exercée(s) à l'issue du mandat

Activité professionnelle exercée à l'issue du mandat	Réponses		Pourcentage d'observation (%)
	Effectifs	Pourcentage (%)	
Activité à titre d'indépendant	154	37,0%	45,7%
Activité salariée dans le secteur public	57	13,7%	16,9%
Mandat politique rémunérée	56	13,5%	16,6%
Activité salariée dans le secteur privé	47	11,3%	13,9%
Activité salariée dans une organisation à but non lucratif	19	4,6%	5,6%
Recherche d'emploi	17	4,1%	5,0%
Suivi d'une formation continue ou professionnelle	11	2,6%	3,3%
Période sabbatique et/ou de réflexion	6	1,4%	1,8%
Retraite	49	11,8%	14,5%
<b>Total</b>	<b>416</b>	<b>100,0%</b>	<b>123,4%</b>

N = 337

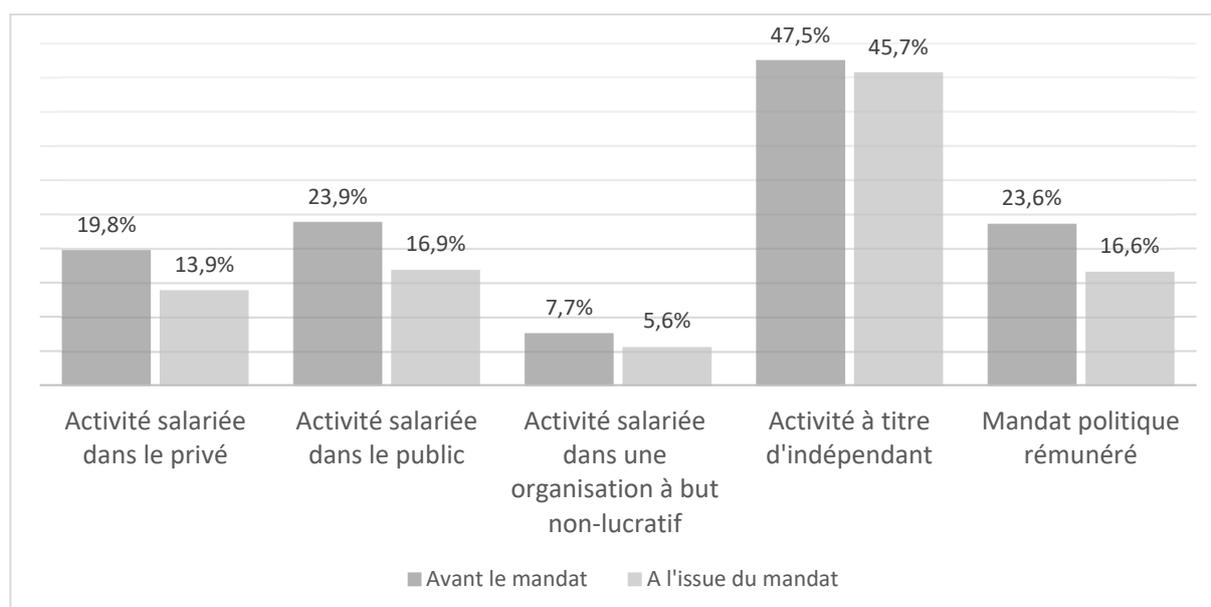
A l'issue du mandat, près de la majorité des répondants, soit 45,7%, exerçaient une activité à titre d'indépendant. Un peu plus d'un ex-parlementaire sur 10 était actif dans le secteur public (16,9%) ou privé (13,9%), alors qu'une minorité a poursuivi le parcours professionnel au sein d'une organisation à but non lucratif (5,6%). 16,6% des répondants exerçaient quant à eux un mandat politique rémunéré et 14,5% sont partis à la retraite une fois le mandat arrivé à terme.

Seulement 3,3% des répondants ont suivi une formation continue à l'issue du mandat, alors que 5% sont passés par une période de recherche d'emploi qui a duré entre 2 et 24 mois (distribution exacte ci-dessous). Ces derniers ont par la suite trouvé un emploi principalement dans le secteur public (41,2%). Quant aux personnes ayant accompli une formation, la plupart ont ensuite poursuivi leur parcours professionnel à titre d'indépendant (54,5%). Finalement, un très faible nombre de répondants (1,8%) se sont octroyés entre 3 et 38 mois de période sabbatique ou de réflexion.

Tableau 3. Durée de la période de recherche d'emploi

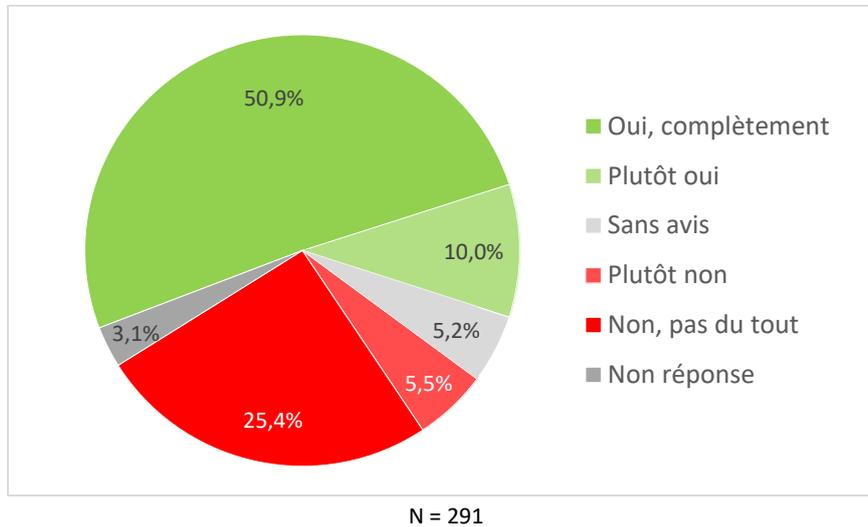
Durée en mois de la période de recherche d'emploi	Nombre d'anciens parlementaires à la recherche d'un emploi
2	1
3	4
4	4
5	2
6	3
7	1
12	1
24	1

Figure 37. Comparaison de l'activité professionnelle exercée par les répondants avant et après leur mandat



Comparée à la période qui précède l'entrée au Palais fédéral, nous ne relevons pas de différences majeures en ce qui concerne le type d'activité exercée par les anciens membres de l'Assemblée fédérale à l'issue de leur mandat.

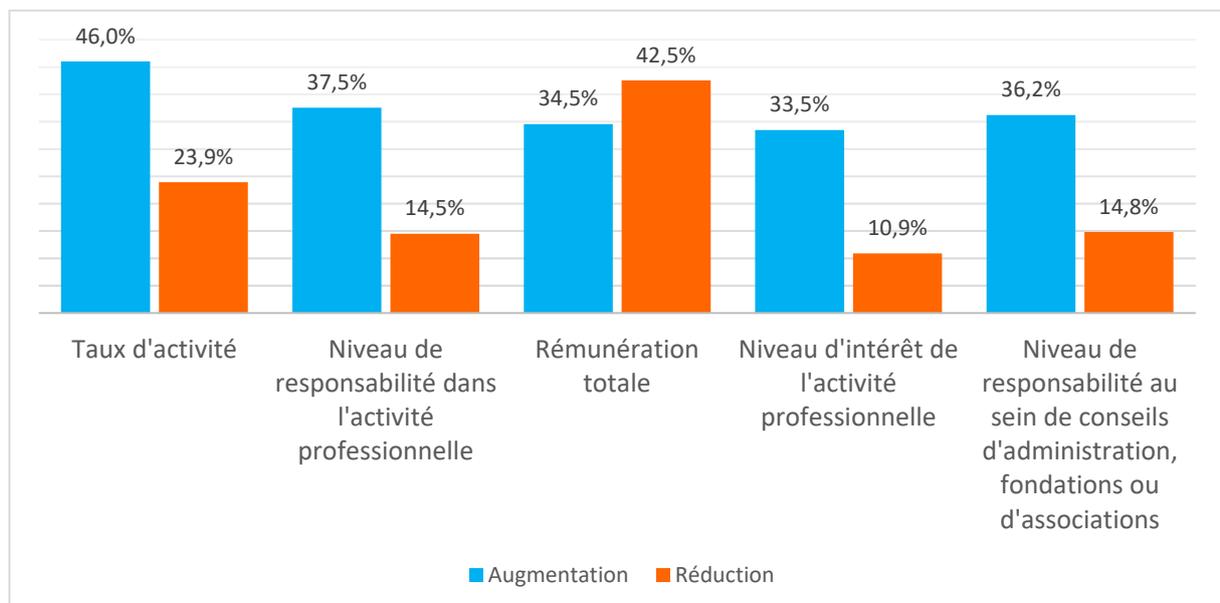
Figure 38. Continuité de l'activité professionnelle exercée par les répondants après le mandat avec celle exercé avant



En effet, pour une large majorité des anciens parlementaires, l'activité professionnelle exercée à l'issue du mandat électoral s'inscrit dans la continuité avec celle exercée avant.

#### 4.1.2 Les principaux changements

Figure 39. Principaux changements vécus dans l'activité professionnelle par les répondants après leur mandat

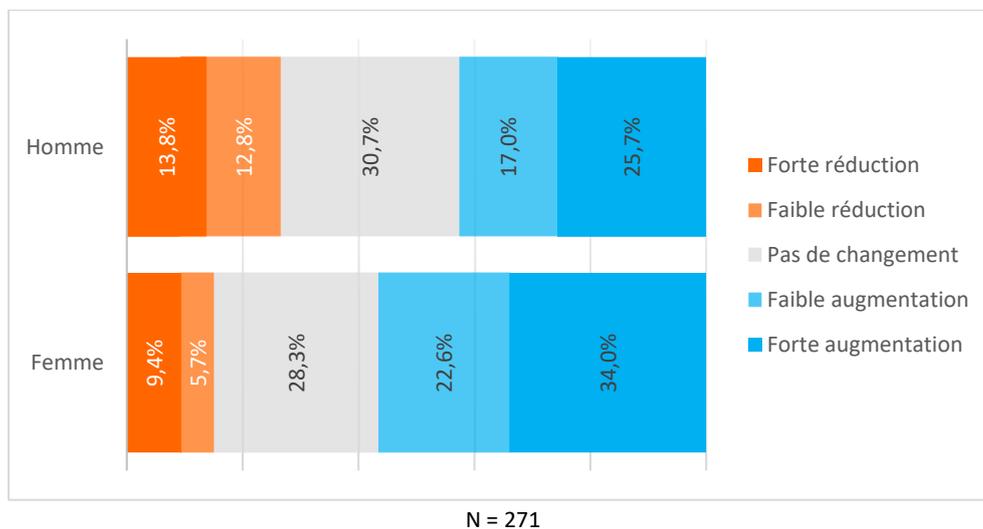


La lecture de la figure 39 montre que les différents aspects évoluent d'une manière opposée à celle relevé lors de la prise de fonction (voir section 3.2). Seule exception, le niveau de responsabilité au sein de conseils d'administration, fondations ou associations ne cesse de s'accroître même à l'issue du mandat électoral.

#### 4.1.2.1 Le taux d'activité

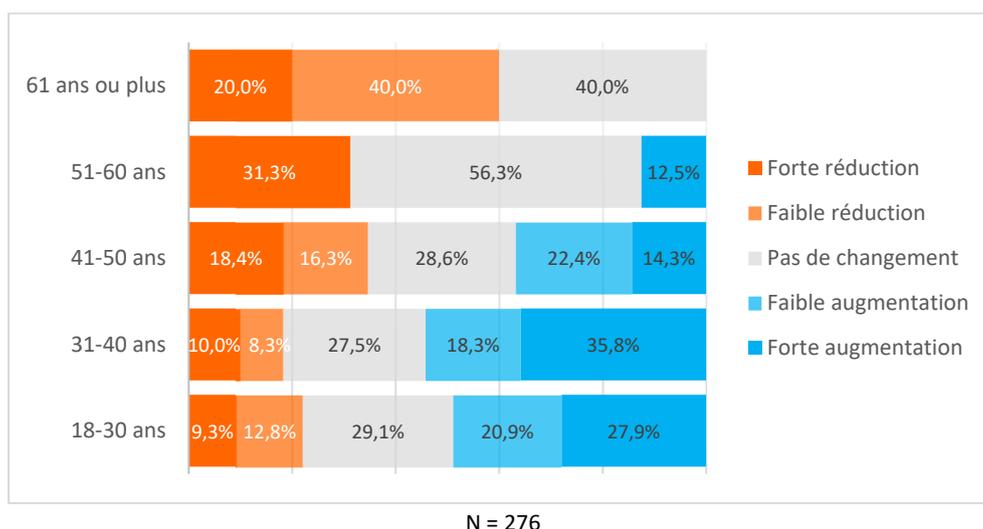
La majorité des répondants (46%) attestent que leur taux d'activité après leur mandat a augmenté (27,5% forte augmentation et 18,5% faible augmentation). Le 30,1% des répondants disent n'avoir pas changé de taux d'activité à l'issue de leur mandat alors que 23,9% estiment avoir réduit leur taux d'activité (12,7% forte réduction et 11,2% faible réduction).

Figure 40. Changement du taux d'activité à l'issue du mandat selon le genre



La figure ci-dessus montre qu'une plus grande proportion de femmes que d'hommes a tendance à augmenter de taux d'occupation professionnelle à l'issue de l'exercice du mandat. Une plus grande part d'hommes réduit également le taux d'activité professionnelle.

Figure 41. Changement du taux d'activité à l'issue du mandat selon l'âge au début de la carrière politique



De manière peu surprenante, le taux d'activité professionnelle augmente davantage pour les ex-parlementaires ayant débuté leur carrière politique à un âge plus jeune. Ainsi, la moitié des anciens députés fédéraux ayant fait leur entrée en politique entre 18 et 40 ans ont augmenté leur taux d'activité professionnelle une fois le mandat électoral terminé alors que ce pourcentage diminue pour les classes d'âge plus élevées.

Figure 42. Changement du taux d'activité à l'issue du mandat selon l'affiliation politique



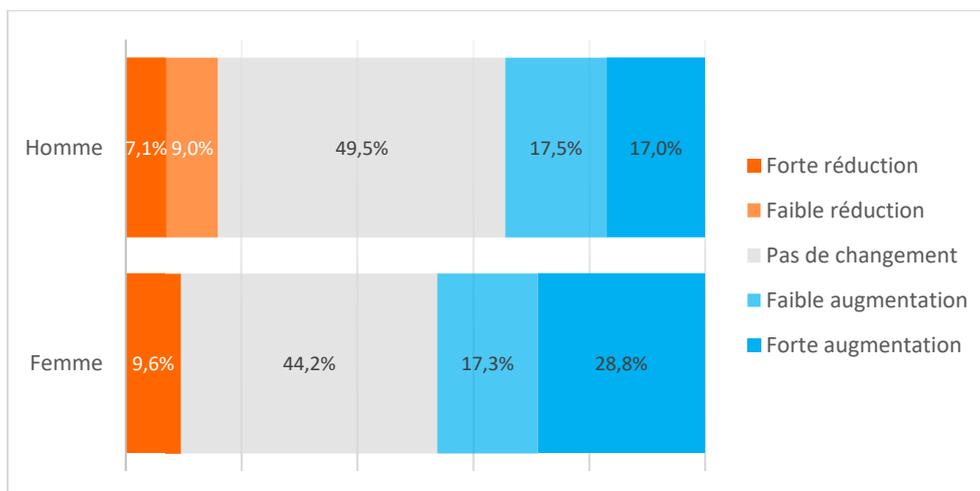
N = 274

L'analyse par parti montre que les membres des Verts se démarquent puisque la majorité d'entre eux font état d'une augmentation de leur taux d'activité professionnelle à l'issue du mandat fédéral (61,1%). Environ la moitié des membres du PDC et du PS fait le même constat. Les membres de l'UDC rapportent quant à eux en majorité une réduction de leur taux d'activité à l'issue de leur expérience au Palais fédéral (50%).

#### 4.1.2.2 Le niveau de responsabilité dans l'activité professionnelle

Concernant le niveau de responsabilité dans l'activité professionnelle, un peu moins de la majorité des répondants (48%) n'ont pas observé d'évolution. Près du 37,5% des répondants affirment avoir perçu une augmentation du niveau de responsabilité (20% forte augmentation et 17,5% faible augmentation) alors que 14,5% témoignent d'une réduction du niveau de responsabilité (7,4% forte réduction et 7,1% une faible réduction).

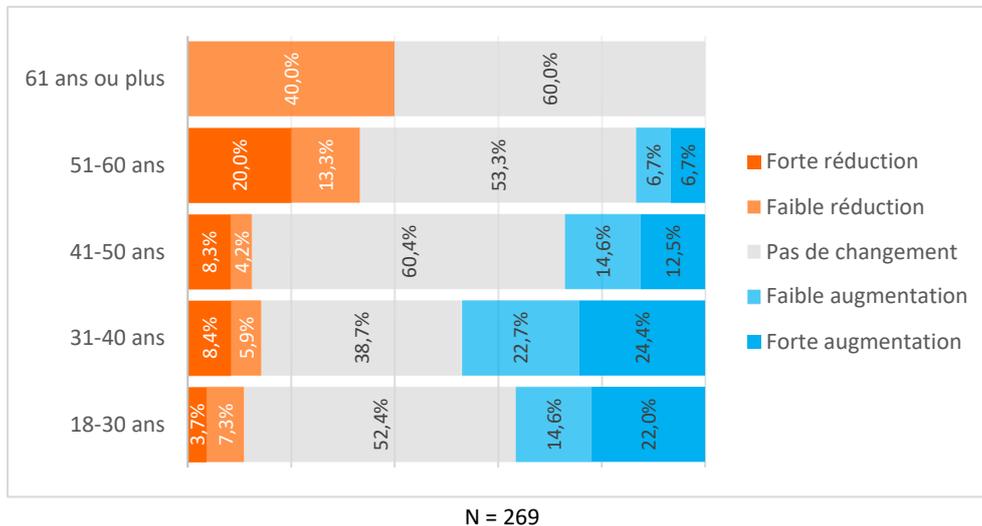
Figure 43. Changement du niveau de responsabilité selon le genre



N = 264

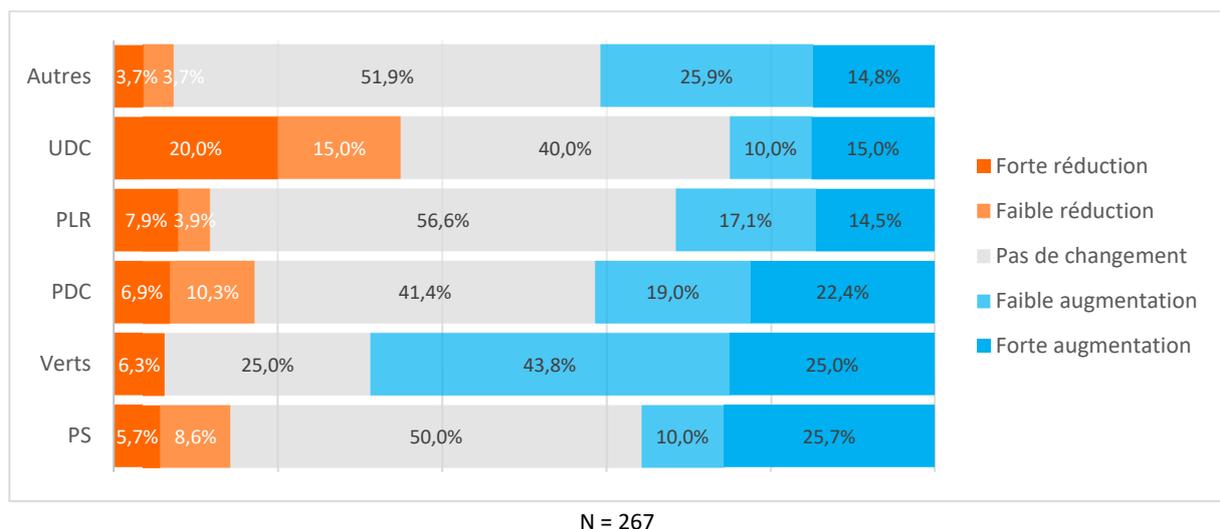
Le niveau de responsabilité semble lié au genre de la même manière que le taux d'activité. Ainsi, à l'issue de leur mandat électoral, les femmes rapportent une augmentation plus importante en termes de responsabilité assumée dans le cadre professionnel (46,2%) que celle rapportée par les hommes (34,4%). Ces derniers font également état d'une plus grande diminution (16%) (contre 9,6% pour les femmes).

Figure 44. Changement du niveau de responsabilité selon l'âge au début de la carrière politique



La relation entre l'âge au début de la carrière politique et le niveau de responsabilité assumée par les anciens députés fédéraux dans le cadre de leur activité professionnelle correspond également à celle décrite pour le taux d'activité. Ainsi, plus l'âge au début de la carrière politique des anciens parlementaires est élevé, moins la personne en question n'assume de responsabilité à la fin de son mandat.

Figure 45. Changement du niveau de responsabilité selon l'affiliation politique

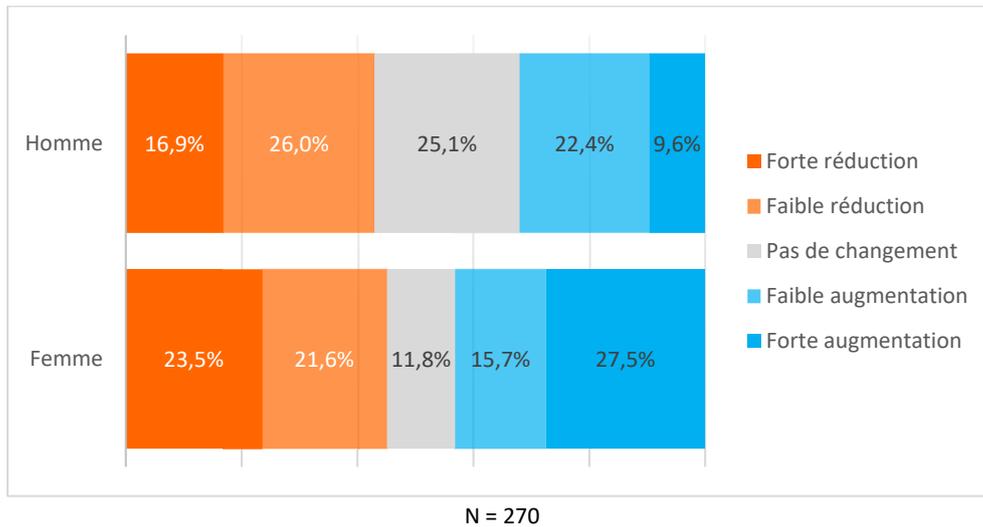


Concernant l'orientation politique, on trouve chez les Verts et l'UDC les pourcentages les plus élevés d'ex-parlementaires ayant respectivement soit augmenté soit réduit leur niveau de responsabilité.

#### 4.1.2.3 Le niveau de rémunération total

En ce qui concerne le niveau de rémunération total, une part importante des répondants (42,5%) indiquent l'avoir vu être réduite (17,8% forte réduction et 24,7% faible réduction). Le 34,5% des répondants ont au contraire perçu une augmentation du niveau de rémunération (21,1% faible augmentation et 13,5% forte augmentation). 22,9% des répondants n'ont pas observé de changement.

Figure 46. Changements du niveau de rémunération total selon le genre



L'analyse des réponses à travers le prisme du genre relève des résultats quelque peu étonnants. En effet, comme montré précédemment, si on compare le taux d'activité ainsi que le niveau de responsabilité professionnelle assumé par les anciennes députées et les anciens députés fédéraux à l'issue de leur mandat, nous constatons une réduction plus importante chez les hommes. Pourtant, le pourcentage des femmes ayant fait état d'une réduction de leur rémunération (43,1%) se révèle être légèrement plus élevé que celui des hommes (42,9%). Notons tout de même que l'augmentation de la rémunération totale est également plus élevée chez les femmes.

Figure 47. Changements du niveau de rémunération total selon l'affiliation politique



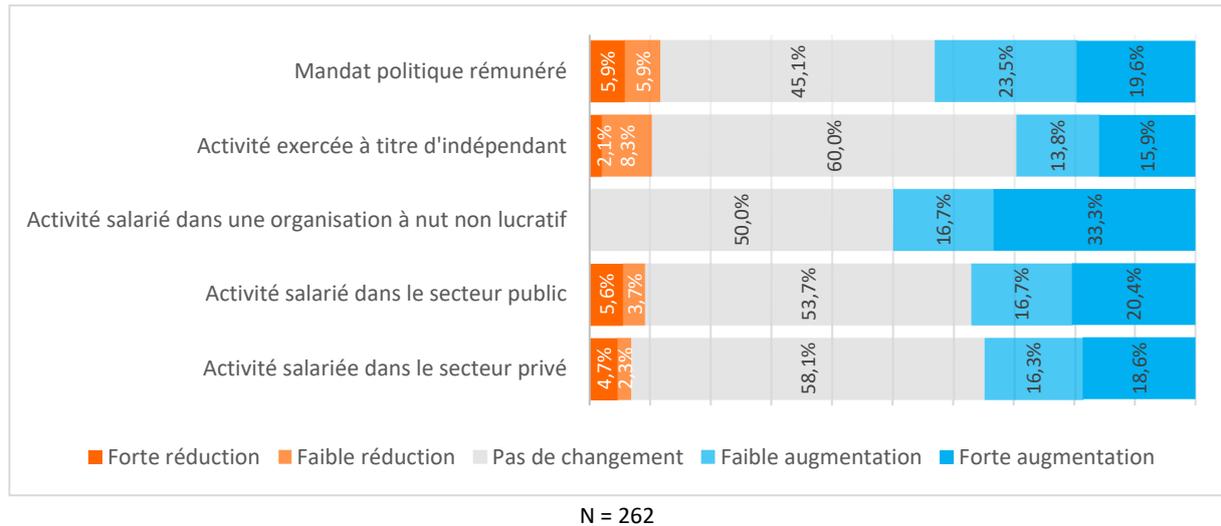
Le lien entre la couleur politique et leur rémunération à l'issue du mandat est également en cohérence avec les résultats présentés précédemment. Ainsi, les Verts profitent dans une plus grande mesure

d'une augmentation de leur rémunération (52,9%), alors que la plupart des membres de l'UDC doivent faire face à une réduction (57,1%).

#### 4.1.2.4 Le niveau d'intérêt de l'activité professionnelle

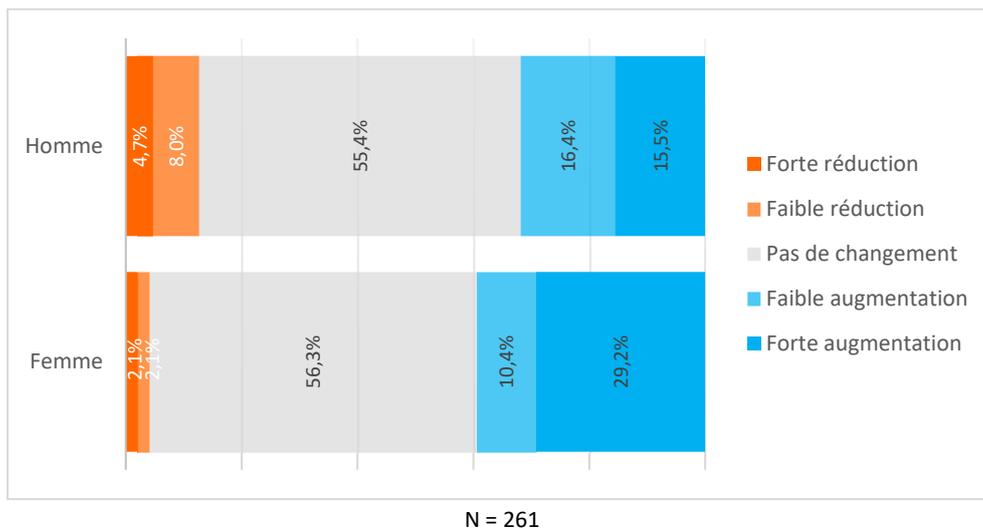
Pour ce qui est du niveau d'intérêt de l'activité professionnelle 55,6% des répondants affirment ne pas avoir observé de changement. Le 33,5% estime avoir vu le niveau de responsabilité augmenter (18,0% faible augmentation et 15,5% forte augmentation), alors qu'une minorité (10,9%) a noté une réduction de leur niveau de responsabilité (4,1% forte réduction et 6,8% faible réduction).

Figure 48. Changement du niveau d'intérêt de l'activité professionnelle selon l'activité professionnelle



Les anciens parlementaires qui, à l'issue de leur mandat, ont exercé une activité dans une organisation à but non lucratif ou poursuivi leur carrière politique en assumant un autre mandat politique rapportent dans une plus grande mesure un accroissement du niveau d'intérêt de l'activité professionnelle.

Figure 49. Changement du niveau d'intérêt de l'activité professionnelle selon le genre



On constate également que niveau d'intérêt envers la profession exercée se réduit en moindre mesure chez les femmes (4,2%) que chez les hommes (12,7%).

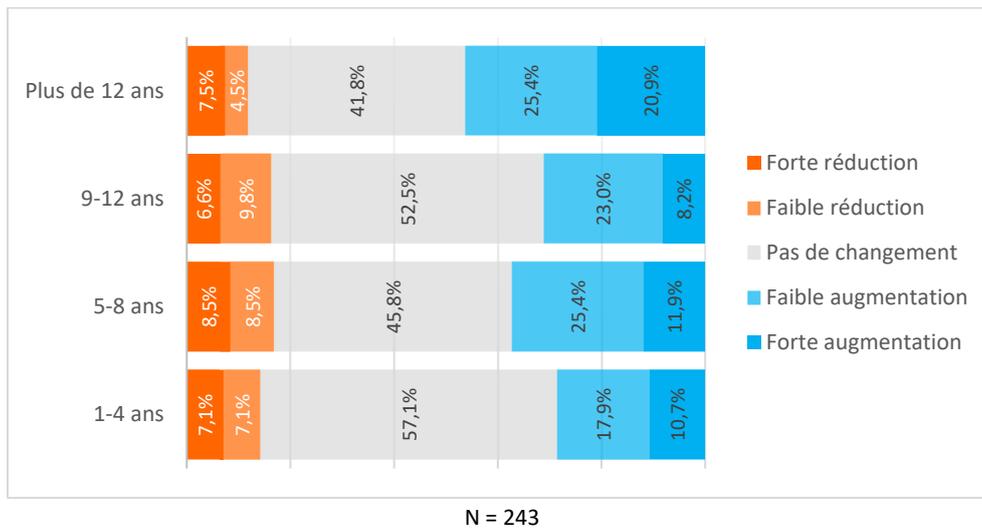
En revanche, nous n'avons mis à jour aucun lien entre l'intérêt pour l'activité professionnelle et l'âge en début de carrière politique ou l'affiliation politique des répondants.

#### 4.1.2.5 Le niveau de responsabilité au sein de conseils d'administration, de fondation ou d'association

Concernant le niveau de responsabilité au sein de conseils d'administration, de fondation ou d'association, la plupart des répondants (49%) ne témoigne d'aucun changement. 36,2% des répondants rapportent une augmentation du niveau de responsabilité (23% faible augmentation et 13,2% forte augmentation). Une minorité estime avoir vu le niveau de responsabilité diminuer.

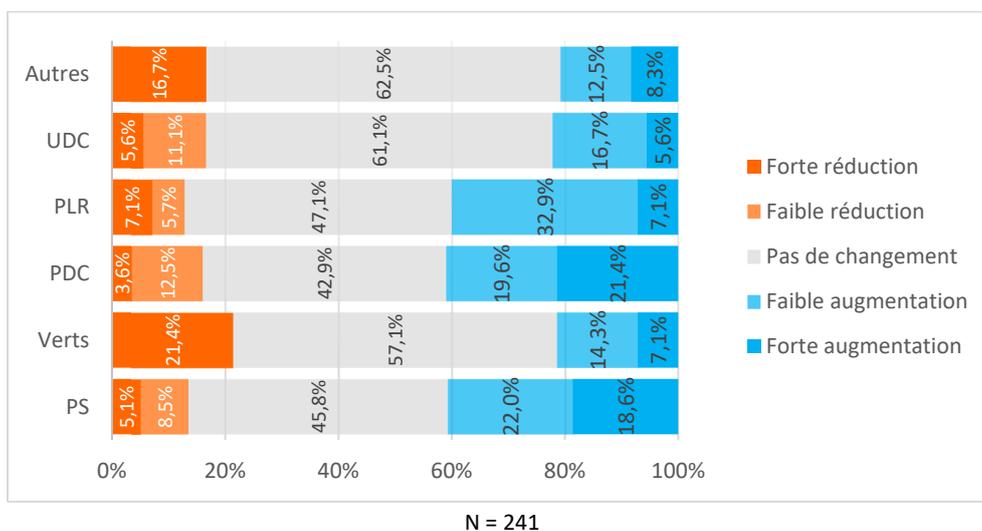
Dans une certaine mesure, il semble que plus les répondants ont siégé longtemps sous la Coupole, plus leur niveau de responsabilité au sein de conseils augmentent à l'issue de leur mandat.

Figure 50. Changement du niveau de responsabilité au sein de conseils selon le temps passé à l'Assemblée fédérale



Pour ce qui l'en est de la couleur politique, nous constatons qu'une part importante des anciens parlementaires affiliés aux PDC, aux PS et aux PLR rapportent une augmentation supérieure à la moyenne de leur niveau de responsabilité au sein de conseils d'administration, de fondation ou d'association (respectivement le 41,1%, le 40,7% et le 40%).

Figure 51. Changement du niveau de responsabilité au sein de conseils selon l'affiliation politique

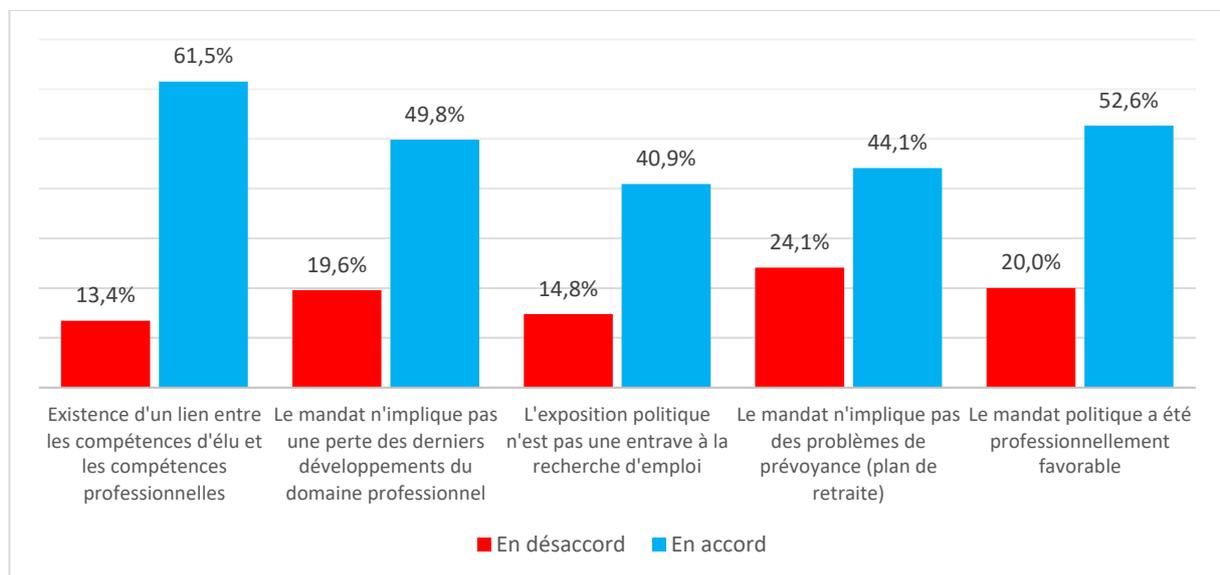


En revanche, le niveau de responsabilité au sein de conseils reste inchangé indépendamment de leur genre, de leur âge en début de carrière politique ou encore de l'activité professionnelle exercée.

## 4.2 L'influence du mandat

L'exercice d'un mandat politique au sein de l'Assemblée fédérale est susceptible d'influencer la vie professionnelle de l'élu de plusieurs manières. Dans la section qui suit, nous nous concentrons sur les éléments suivants : liens entre les compétences d'élu et l'activité exercée par après, la perte des derniers développements du domaine professionnel antérieur, l'exposition politique comme entrave à la recherche d'un emploi et les problèmes liés à la prévoyance à l'issue du mandat. Finalement, nous tentons d'évaluer si le mandat a été d'une manière générale professionnellement favorable ou non.

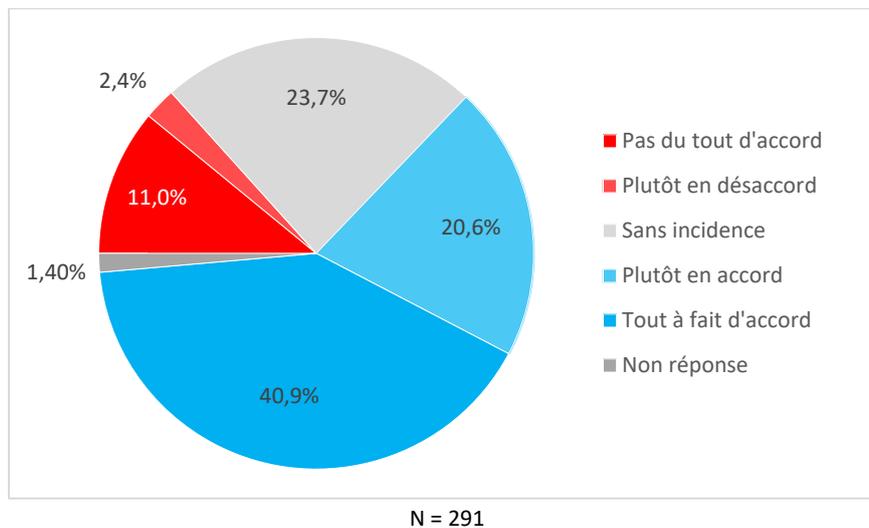
Figure 52. Synthèse des éléments en rapport avec l'activité professionnelle post mandat



Le tableau ci-dessus synthétise ces différents éléments. Nous constatons qu'ils ont tous une connotation positive. Notons que nous avons renversé les échelles des éléments « Perte des derniers développements professionnels », « l'exposition politique comme entrave professionnelle » et « problèmes de prévoyance à l'issue du mandat » afin de faciliter la lecture de cette section. Ainsi, plus de la moitié des répondants (61,5%) estime qu'il y a un lien entre les compétences et les connaissances acquises sous la Coupole et l'activité professionnelle exercée à la suite du mandat. De plus, presque 5 anciens parlementaires sur 10 (49,8%) estiment que leurs engagements politiques n'ont pas induit une perte des derniers développements au niveau du domaine professionnel. Un nombre similaire de répondants (40,9%) estiment que leur exposition politique n'a pas été une entrave à la recherche d'un emploi. Finalement, ils ne sont qu'une minorité de répondants à déclarer que leur mandat a induit des problèmes relatifs à leur prévoyance suite à l'absence de cotisation obligatoire au deuxième pilier (24,1%).

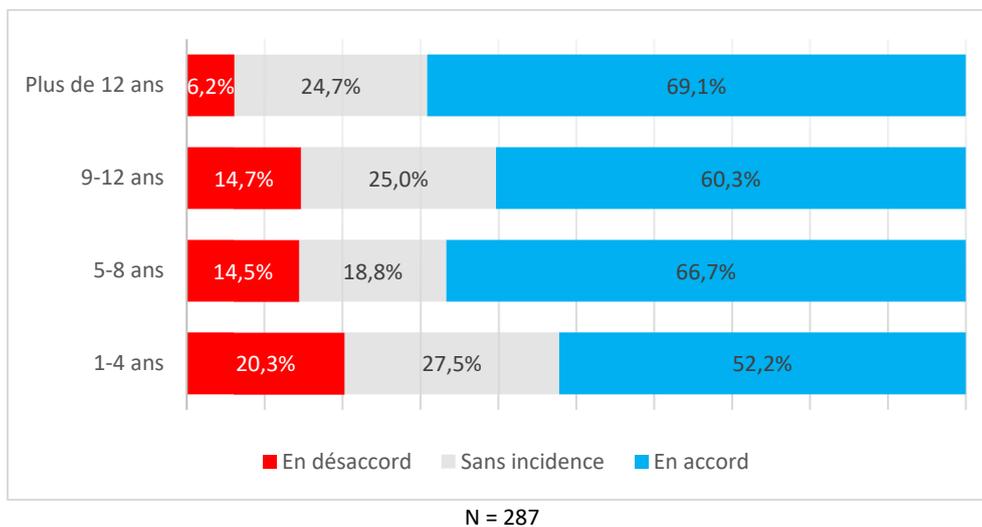
#### 4.2.1 Lien entre les compétences d'élu et les compétences professionnelles

Figure 53. Degré d'accord avec le propos : "Les compétences et connaissances acquises à travers mon mandat politique sont en lien avec l'activité professionnelle exercée suite à ce mandat"



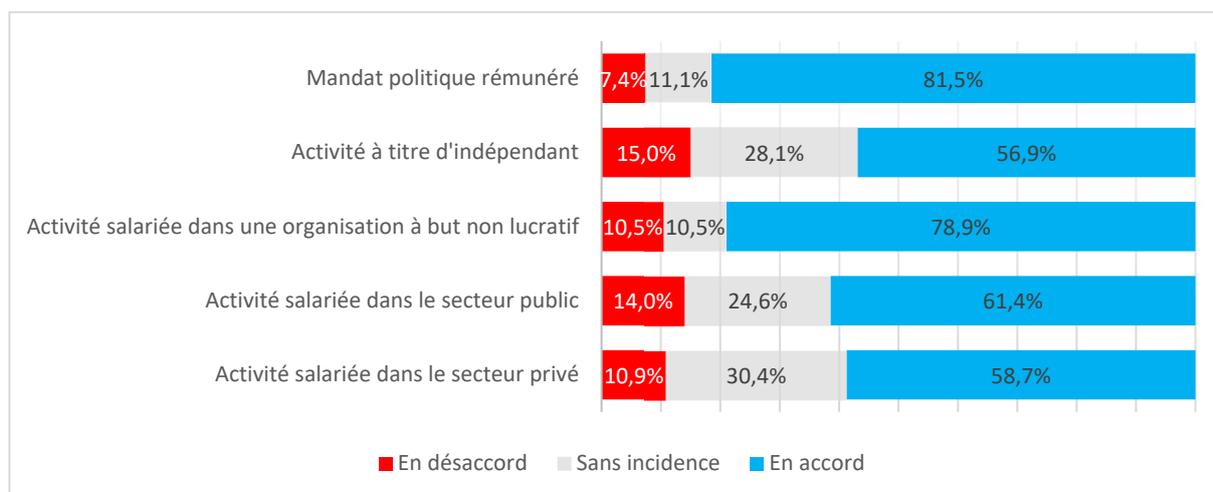
Comme déjà évoqué, une large partie (61,5%) des anciens parlementaires interrogés estiment que les compétences développées pendant le mandat sont en lien avec celles de l'activité professionnelle exercée à l'issue du mandat.

Figure 54. Degré d'accord avec le propos : "Les compétences et connaissances acquises à travers mon mandat politique sont en lien avec l'activité professionnelle exercée suite à ce mandat" selon le temps passé à l'Assemblée fédérale



Il semble que plus le mandat électoral des anciens parlementaires a duré, plus ils sont en accord avec le fait que les compétences d'élus sont en lien avec l'activité professionnelle exercée *post* mandat (à l'exception de la catégorie « 9-12 ans »).

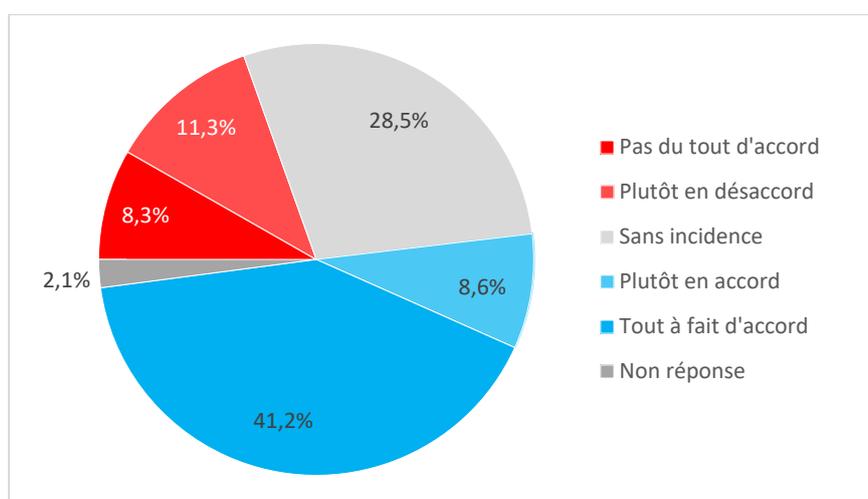
Figure 55. Degré d'accord avec le propos : " Les compétences et connaissances acquises à travers mon mandat politique sont en lien avec l'activité professionnelle exercée suite à ce mandat" selon l'activité exercée à l'issue du mandat



Les compétences développées au cours du mandat électoral semblent être particulièrement utiles pour les personnes ayant poursuivi leur carrière politique en assumant un autre mandat rémunéré ou celles actives dans une organisation à but non lucratif.

#### 4.2.2 Perte des derniers développements du domaine professionnel antérieur

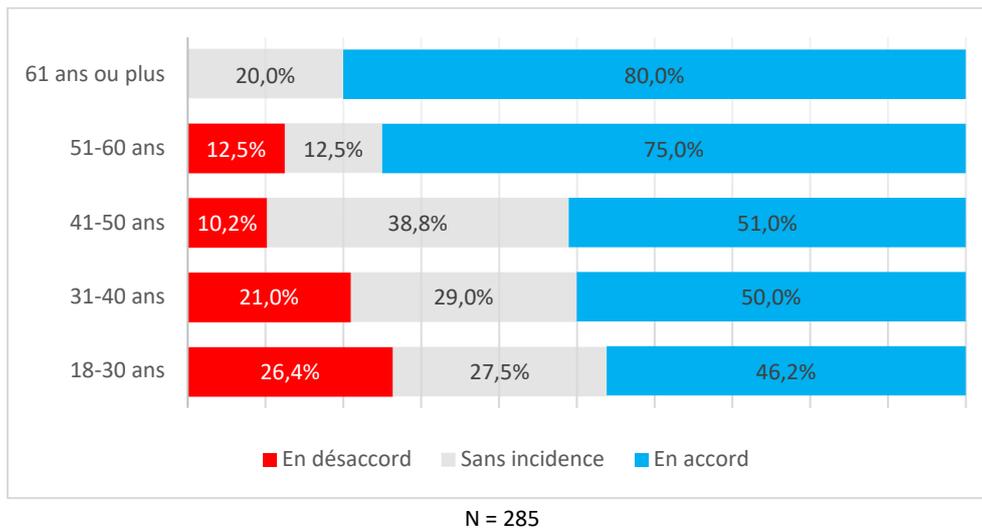
Figure 56. Degré d'accord avec le propos : "Mon mandat politique n'a pas eu pour conséquence de ne plus être au fait des derniers développements dans mon domaine professionnel"



N = 291

L'exercice d'un mandat politique au niveau fédéral ne semble pas impliquer une perte des derniers développements concernant le domaine professionnel de l' élu. Ils sont en effet une grande majorité (49,8%) à déclarer que leur présence à Berne n'a pas péjoré leurs connaissances relatives à leur domaine professionnel.

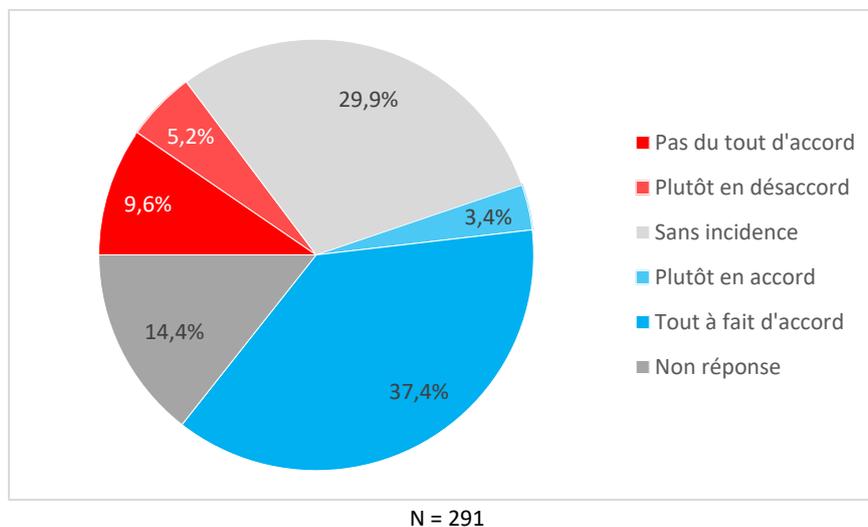
Figure 57. Degré d'accord avec le propos : "Mon mandat politique n'a pas eu pour conséquence de ne plus être au fait des derniers développements dans mon domaine professionnel " selon l'âge du début de la carrière politique



L'âge en début de carrière politique semble également avoir une influence puisque plus les personnes étaient jeunes au moment de leur première élection, plus il leur a été difficile de rester à jour des derniers développements concernant leur domaine professionnel.

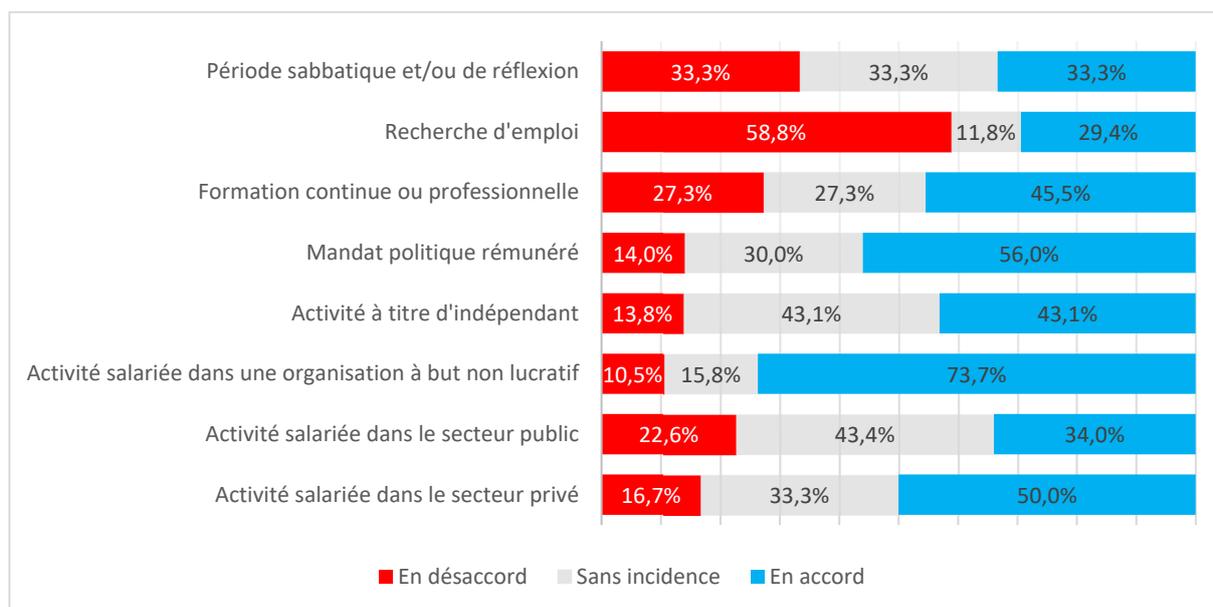
#### 4.2.3 L'exposition politique n'est pas une entrave professionnelle

Figure 58. Degré d'accord avec le propos : "Mon exposition politique n'a pas constitué une entrave dans ma recherche d'emploi"



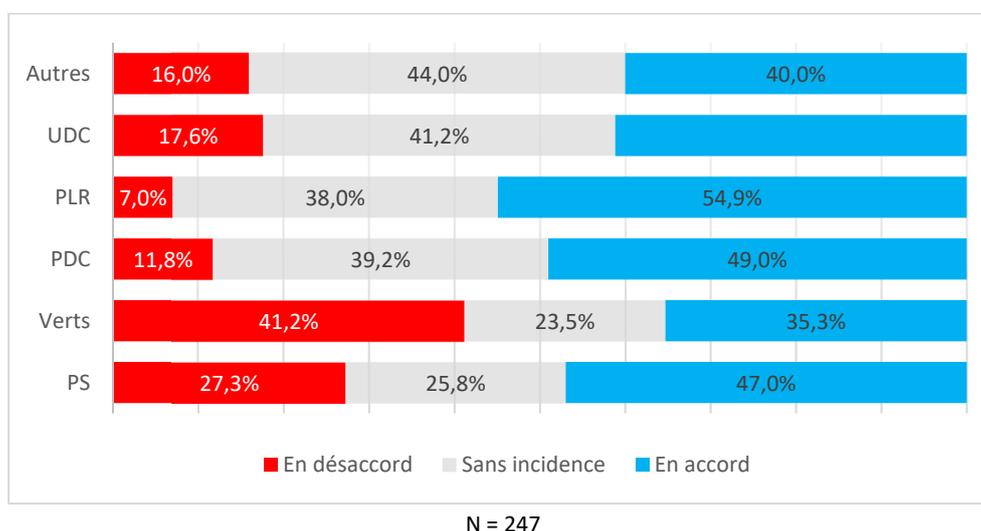
Quant aux conséquences liées à l'exposition politique sur le plan professionnel, les résultats sont plus mitigés. Notons que cette question souffre d'un taux de non réponse particulièrement élevé (14,4%). Les anciens membres sont ainsi 40,8% à estimer que leur mandat n'a pas constitué une entrave professionnelle alors qu'ils sont 14,8% à penser le contraire.

Figure 59. Degré d'accord avec le propos : "Mon exposition politique n'a pas constitué une entrave dans ma recherche d'emploi" selon l'activité exercée à l'issue du mandat



En ce qui concerne la profession exercée à l'issue du mandat, nous observons sans surprise que la part la plus élevée de personnes pour lesquelles l'exposition politique a constitué une entrave à la recherche d'emploi sont les personnes ayant fait face à une période de recherche d'emploi (58,8%). Ils sont suivis par les personnes s'étant octroyé une période sabbatique (33,3%) ou une formation continue (27,3%).

Figure 60. Degré d'accord avec le propos : "Mon exposition politique n'a pas constitué une entrave dans ma recherche d'emploi" selon l'activité exercée à l'issue du mandat" selon le parti d'affiliation

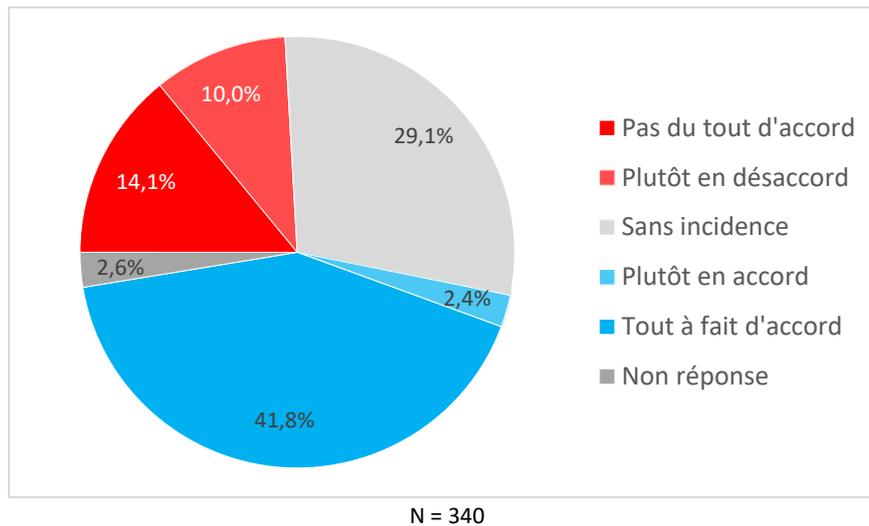


D'un point de vue du parti politique la différence est marquée. Les membres du parti les Verts sont ainsi les seuls à estimer (41,2%) que leur exposition politique a constitué une entrave professionnelle. Ils sont suivis par les membres du PS (27,3%) alors que les partisans du PLR ferment la marche avec 7%.

#### 4.2.4 Problèmes liés à la prévoyance et au plan de retraite

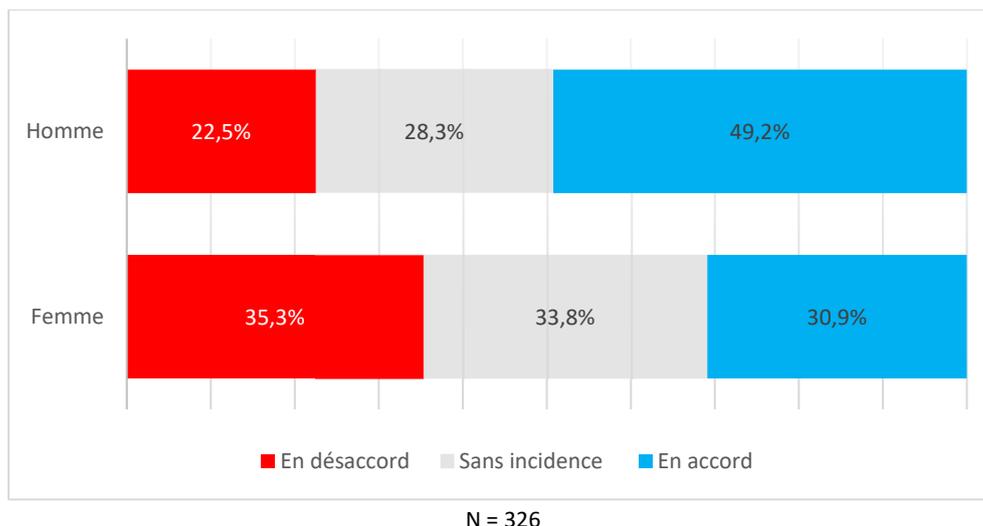
Le mandat au sein de l'Assemblée fédérale n'étant pas considéré comme une profession, les parlementaires ne bénéficient pas d'un salaire au sens strict du terme mais d'indemnités. Ainsi les élus fédéraux cotisent au 2<sup>e</sup> pilier sur une base volontaire et ne bénéficient pas des prestations de l'assurance chômage. Il est donc légitime de s'attendre à ce que certains anciens parlementaires soient confrontés à des problèmes liés à leur prévoyance une fois leur mandat arrivé à terme.

Figure 61. Degré d'accord avec le propos : "A l'issue de mon mandat à l'Assemblée fédérale, je n'ai pas rencontré des problèmes de prévoyance relatifs à mon plan de retraite"



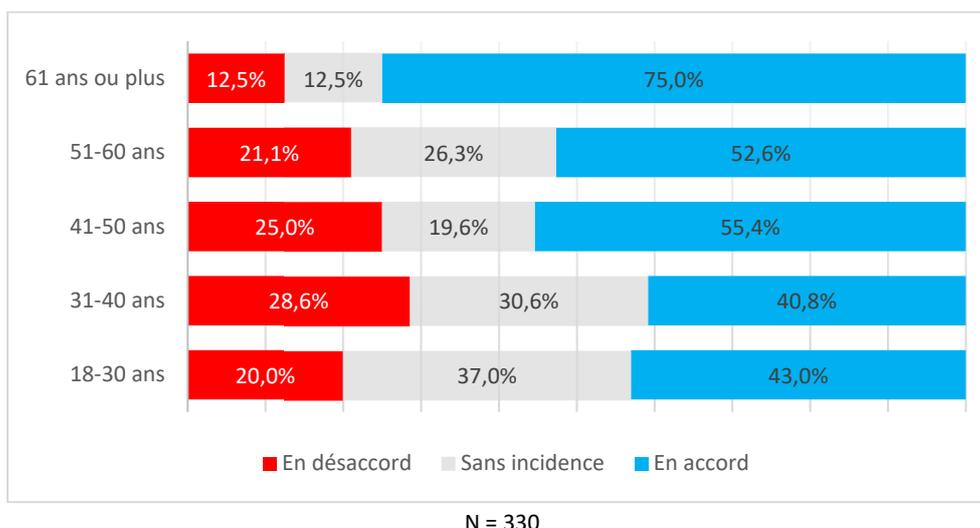
Contrairement à ce que l'on pourrait dès lors présager, nous constatons ci-dessus que 44,2% des répondants (44,2%) estiment que leurs activités sous la Coupole fédérale n'ont pas impliqué un déficit en termes de prévoyance.

Figure 62. Degré d'accord avec le propos : "A l'issue de mon mandat à l'Assemblée fédérale, je n'ai pas rencontré des problèmes de prévoyance relatifs à mon plan de retraite" selon le genre



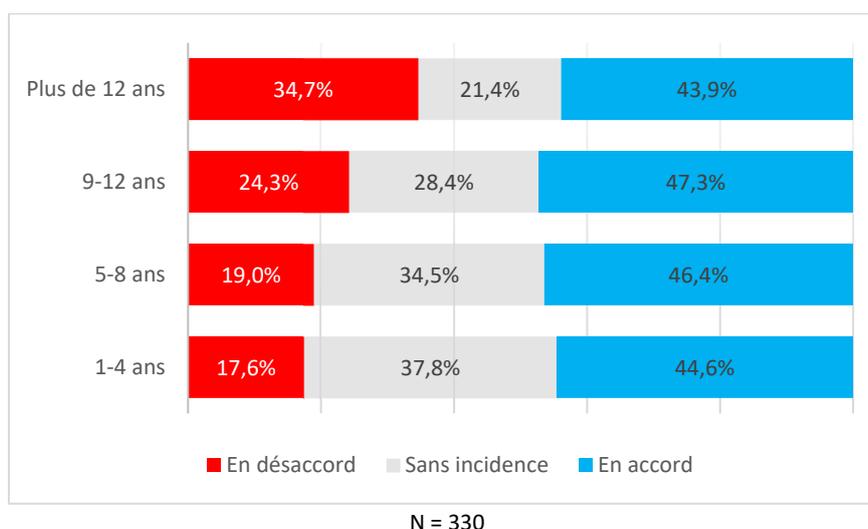
Contrairement aux éléments présentés précédemment, les problèmes de prévoyance semblent dépendre en partie du genre. En effet, nous constatons qu'une part plus importante de femmes (35,3%) que d'hommes (22,5%) ont dû faire face à des problèmes liés à leur plan de retraite.

Figure 63. Degré d'accord avec le propos : "A l'issue de mon mandat à l'Assemblée fédérale, je n'ai pas rencontré des problèmes de prévoyance relatifs à mon plan de retraite" selon l'âge du début de la carrière politique



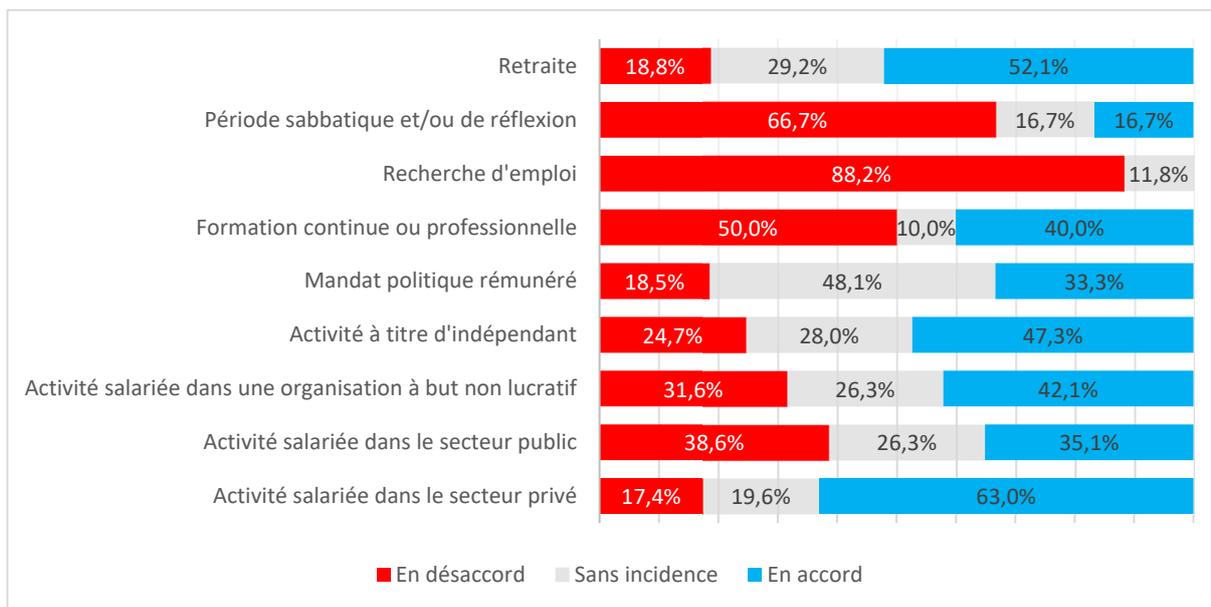
L'âge au début de la carrière politique semble également jouer un rôle puisque globalement plus les répondants étaient jeunes au moment de leur première élection, plus ils ont rencontré des problèmes de prévoyance.

Figure 64. Degré d'accord avec le propos : "A l'issue de mon mandat à l'Assemblée fédérale, je n'ai pas rencontré des problèmes de prévoyance relatifs à mon plan de retraite" selon le temps passé à l'Assemblée fédérale



La lecture du graphique ci-dessus est un peu plus complexe. Les anciens membres sont en majorité d'accord pour dire que leur mandat politique n'a pas induit de problèmes de prévoyance. Toutefois nous remarquons que plus les personnes ont passé du temps au sein de l'organe législatif fédéral plus ils sont en désaccord avec ce propos.

Figure 65. Degré d'accord avec le propos : "A l'issue de mon mandat à l'Assemblée fédérale, je n'ai pas rencontré des problèmes de prévoyance relatifs à mon plan de retraite" selon l'activité exercée à l'issue du mandat

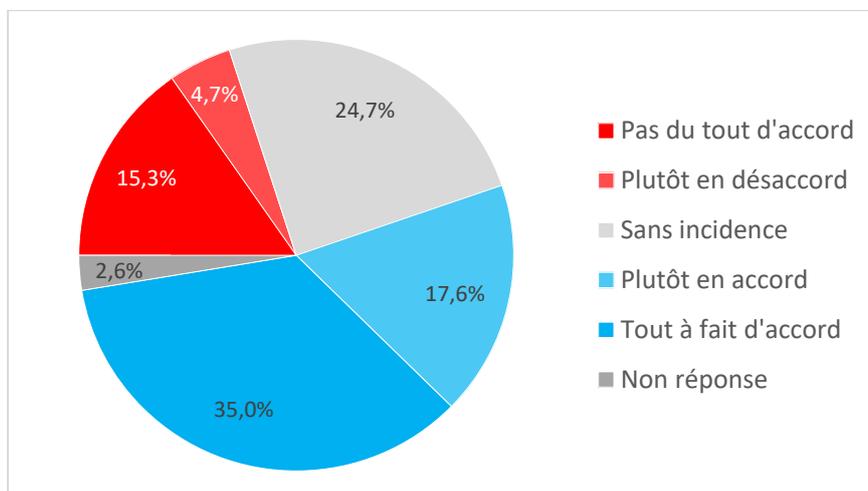


Quant à l'activité professionnelle exercée à l'issue du mandat, nous constatons que la quasi-totalité des personnes passées par une période de recherche d'emploi à l'issue de leur mandat ont été confrontés à des problèmes de prévoyance (88,2%). Il en est de même pour les personnes s'étant accordé une période sabbatique (66,7%) et celles ayant suivi une formation continue (50%). Parmi les salariés, la majorité des répondants actifs dans le secteur public a également vécu des difficultés relatives à leur plan de retraite (38,6%).

#### 4.2.5 Influence du mandat sur la vie professionnelle en général

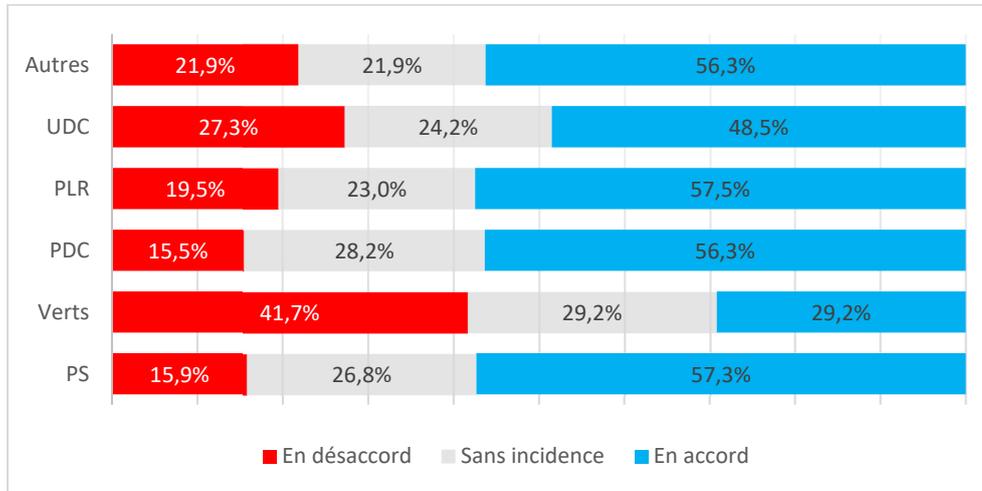
Appelés à évaluer l'influence du mandat électoral sur leurs parcours professionnels, la majorité des anciens membres de l'Assemblée fédérale sont 52,6% à être d'accord pour dire qu'il a été professionnellement favorable, 35% des sondés sont même « Tout à fait d'accord ». Seuls 4,7% ne sont « pas du tout d'accord » avec cette affirmation et 15,3% sont simplement « en désaccord ». L'exercice d'un mandat politique sous la Coupole fédérale semble ainsi avoir un impact positif sur l'activité professionnelle *post* mandat.

Figure 66. Degré d'accord avec le propos : "Mon mandat à l'Assemblée fédérale m'a été professionnellement favorable"



N = 340

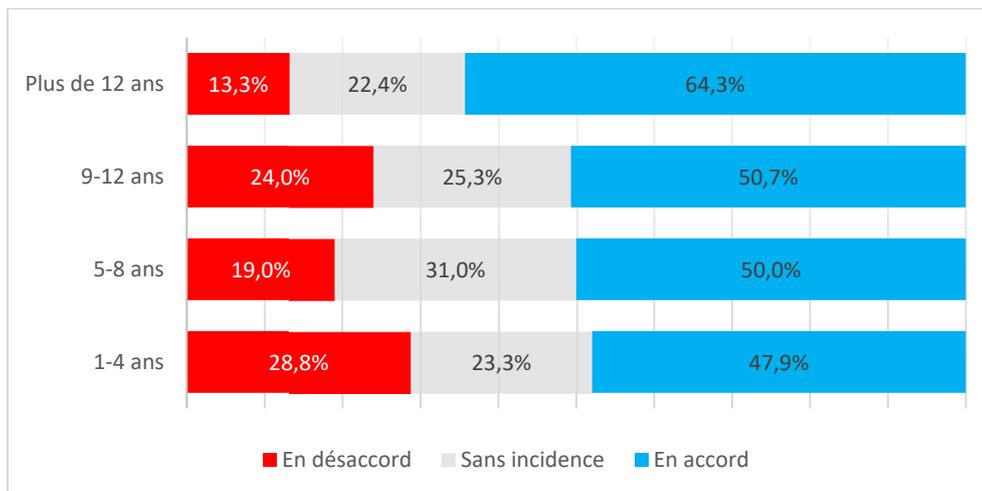
Figure 67. Degré d'accord avec le propos : "Mon mandat à l'Assemblée fédérale m'a été professionnellement favorable" selon le parti d'affiliation



N = 329

Alors que la majorité des anciens membres de l'Assemblée fédérale affirment que le mandat électoral leur a été professionnellement favorable, les membres des Verts font exception. Ce sont en effet les seuls à estimer à 41,7% que leur mandat sous la Coupole leur a été professionnellement défavorable.

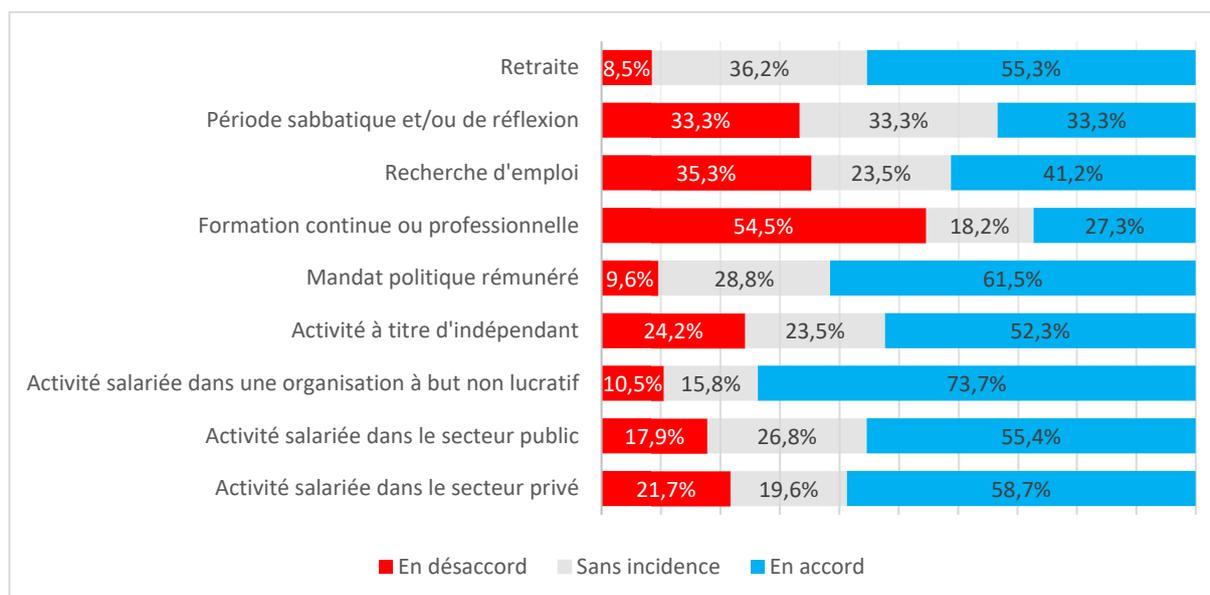
Figure 68. Degré d'accord avec le propos : "Mon mandat à l'Assemblée fédérale m'a été professionnellement favorable" selon le temps passé à l'Assemblée fédérale



N = 330

La durée du mandat semble également jouer un rôle puisque plus l' élu a passé de temps à Berne plus il estime que son mandat politique lui a été professionnellement favorable.

Figure 69. Degré d'accord avec le propos : "Mon mandat à l'Assemblée fédérale m'a été professionnellement favorable" selon l'activité exercée à l'issue du mandat



Finalement, nous constatons que ce ressenti est majoritairement positif indépendamment de l'activité exercée après le mandat à l'exception des personnes qui ont suivi à l'issue de leur mandat une formation continue ou professionnelle.

## 4.3 Comment les anciens élus ont-ils vécu leur transition professionnelle ?

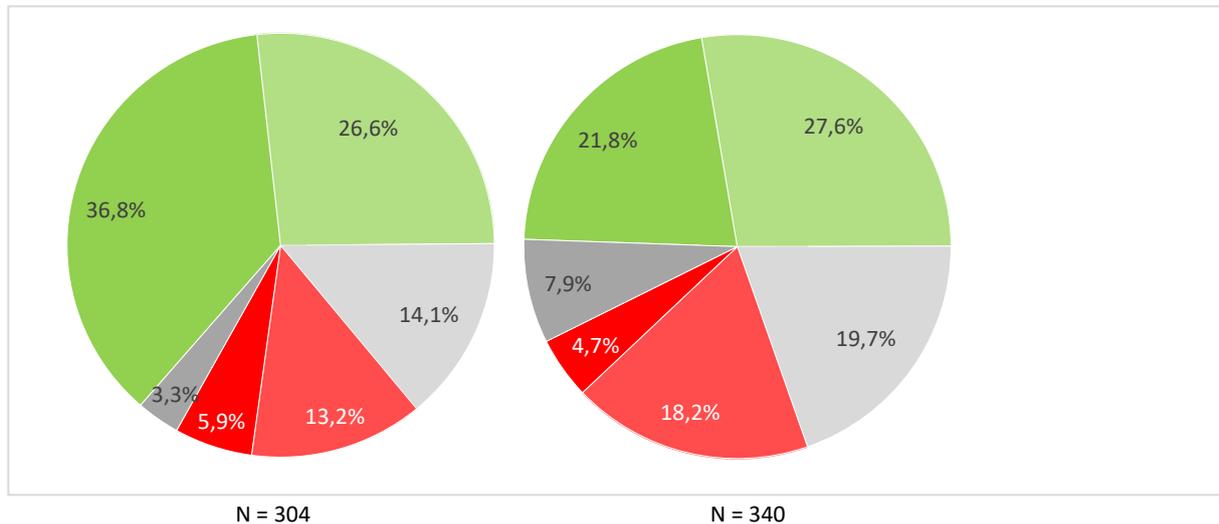
Le questionnaire comprenait deux questions relatives à la manière dont les anciens élus ont vécu leur transition. La première s'intéressait à leur transition à titre personnel alors que la seconde s'intéressait à leur avis quant à la transition des anciens membres de l'Assemblée fédérale d'une manière générale.

### 4.3.1 La transition

A la lumière des analyses précédemment présentées, il n'est pas étonnant de constater que la majorité des anciens membres de l'Assemblée fédérale ayant participé à l'enquête (63,4%) estime avoir vécu une transition professionnelle facile voire très facile une fois le mandat terminé. Seuls 19,1% des personnes interrogées ont fait face à une situation difficile.

Cependant, il est intéressant de constater que, globalement, les ex-parlementaires estiment la transition d'une manière générale comme moins aisée que la leur. Ils ne sont ainsi plus que 49,4% à estimer la transition facile quand on leur demande d'évaluer la transition d'une manière générale.

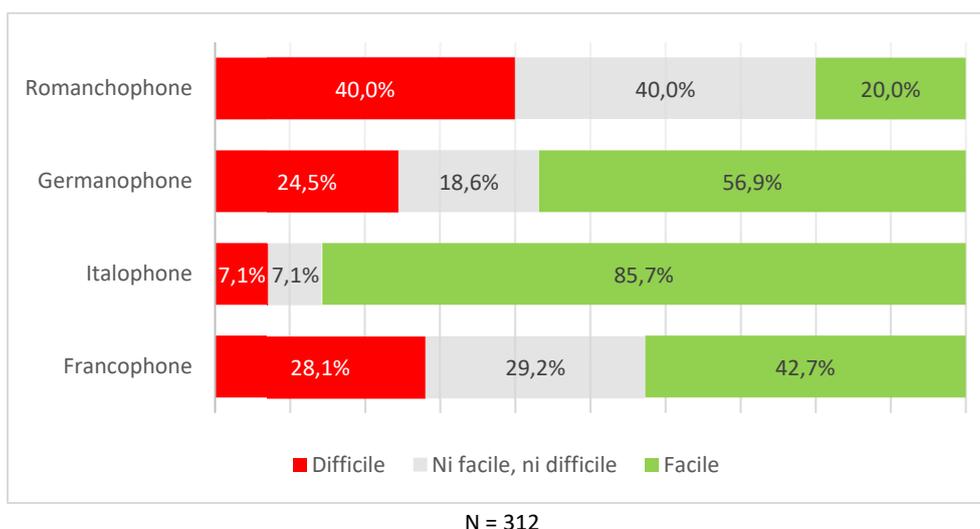
Figure 70. Degré de difficulté ressentie lors de la transition (personnel et général)



Par souci de lisibilité nous ne ferons pas systématiquement la différence entre la perception de la transition d'un point de vue personnel et général. Mais nous rendons le lecteur attentif au fait que les répondants estiment systématiquement que la réinsertion d'une manière générale est plus difficile que la leur. Nous avons fait le choix de présenter ci-dessous des résultats basés sur la manière dont les personnes évaluent la transition sur un plan général.

#### 4.3.1 La transition selon les caractéristiques sociodémographiques et politiques

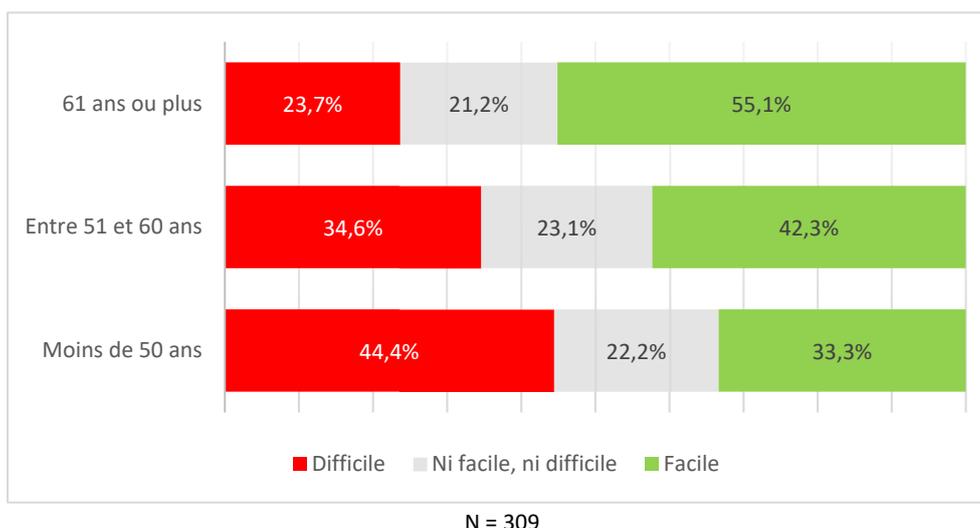
Figure 71. Degré de difficulté ressentie lors de la transition selon l'appartenance linguistique



L'appartenance linguistique semble jouer un rôle. Ainsi la quasi-totalité des italophones fait état d'une transition facile (85,7%). Les germanophones et les francophones rapportent également

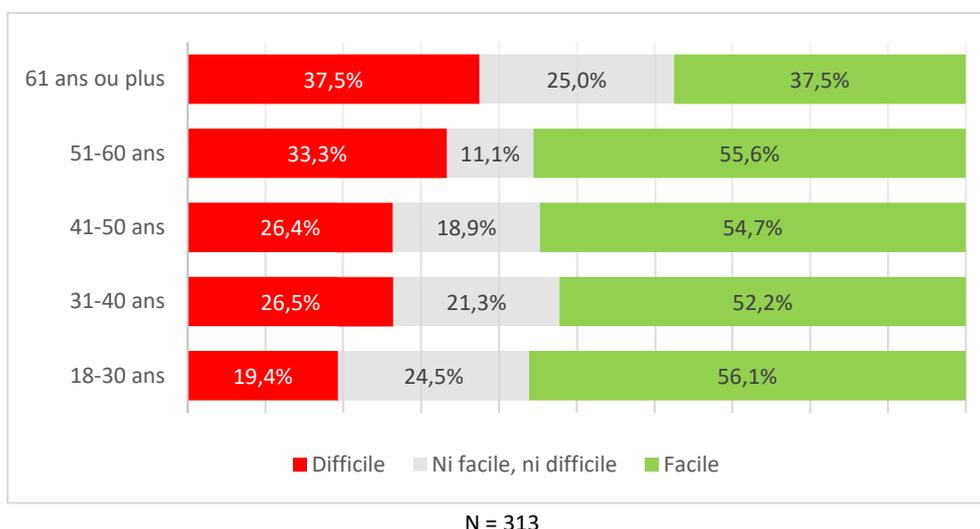
majoritairement des facilités. En revanche, les romanchophones affichent un nombre important de répondants jugeant la transition professionnelle à l'issue du mandat fédéral comme difficile (40%).

Figure 72. Degré de difficulté ressentie lors de la transition selon l'âge actuel des répondants



Il apparaît que plus l'âge actuel des répondants est élevé, plus ces derniers ont tendance à évaluer la transition comme facile. Nous retrouvons ici la même relation entre l'âge et l'expression d'un ressenti positif relevée dans d'autres analyses, notamment celle concernant le degré de difficulté vécu dans la combinaison des activités politique et professionnelle (voir section 3.1).

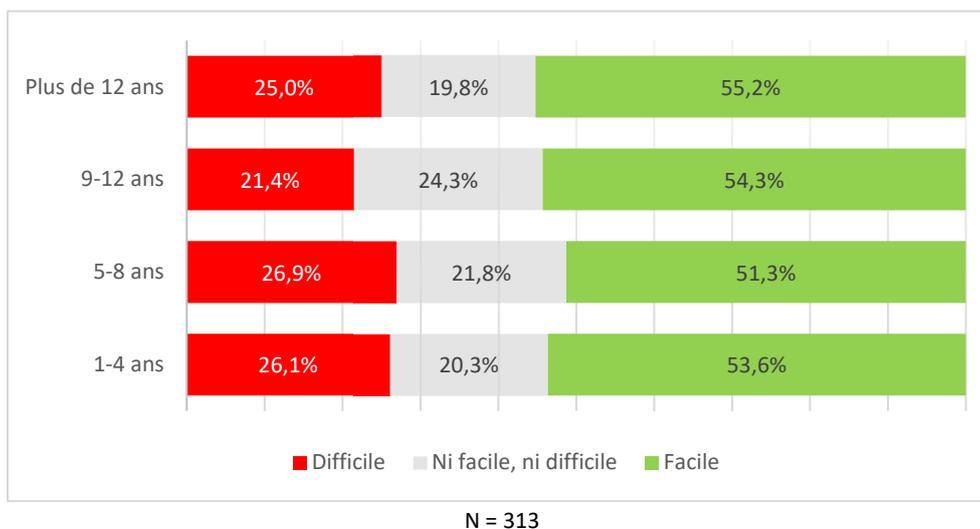
Figure 73. Degré de difficulté ressentie lors de la transition selon l'âge au début de la carrière politique



En prenant en compte l'âge au début de la carrière politique des répondants, nous constatons que plus ils étaient jeunes au moment de leur première élection, plus leur ressenti concernant la transition professionnelle à l'issue du mandat est positif.<sup>10</sup>

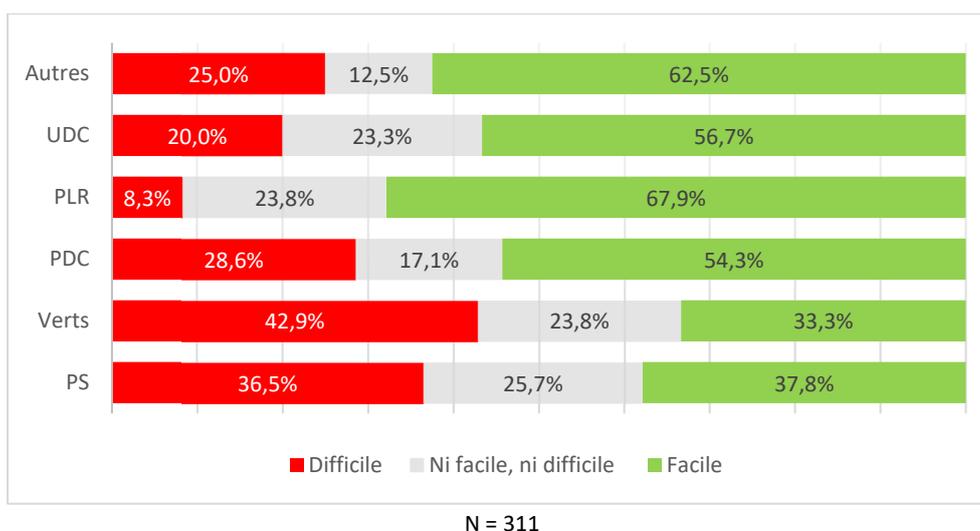
<sup>10</sup> Il y a lieu de garder en tête que, en considérant l'âge moyen particulièrement élevé de notre échantillon, plus les personnes interrogées étaient jeunes au moment de leur première élection, plus il est probable qu'ils aient terminé leur mandat électoral il y a longtemps.

Figure 74. Degré de difficulté ressentie lors de la transition selon la durée du mandat



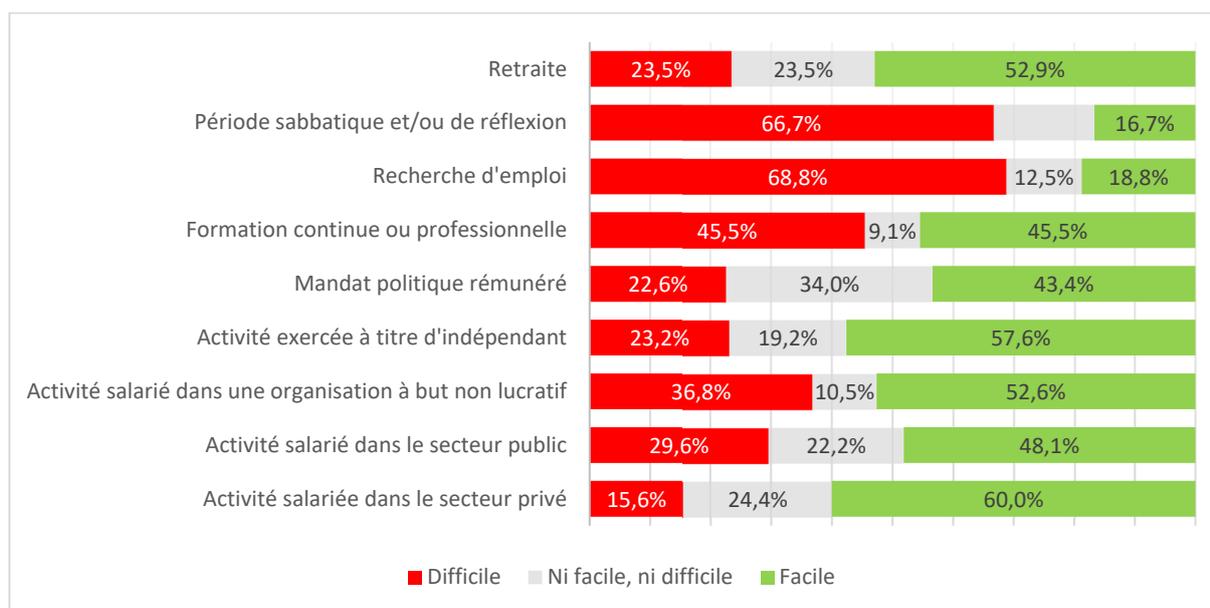
Quant à la durée du mandat au sein de l'Assemblée fédérale, elle ne semble pas avoir un impact particulier sur le degré de difficulté ressenti lors de la transition professionnelle, la majorité des répondants l'estime ainsi positive indépendamment des années passées sur la Coupole.

Figure 75. Degré de difficulté ressentie lors de la transition selon l'affiliation politique



L'affiliation politique des répondants semble influencer la manière dont les anciens parlementaires perçoivent la transition. En effet, bien que la plupart des répondants juge la transition de manière positive, la proportion des ex-députés ayant vécu une transition facile ou très facile est plus élevée chez les membres du PLR (67,9%), de l'UDC (56,7%) et du PDC (54,9%). Par contre, seuls 36,5% des membres du PS (36,5%) évaluent la transition comme facile et 42,8% des membres des Verts estiment la transition comme difficile.

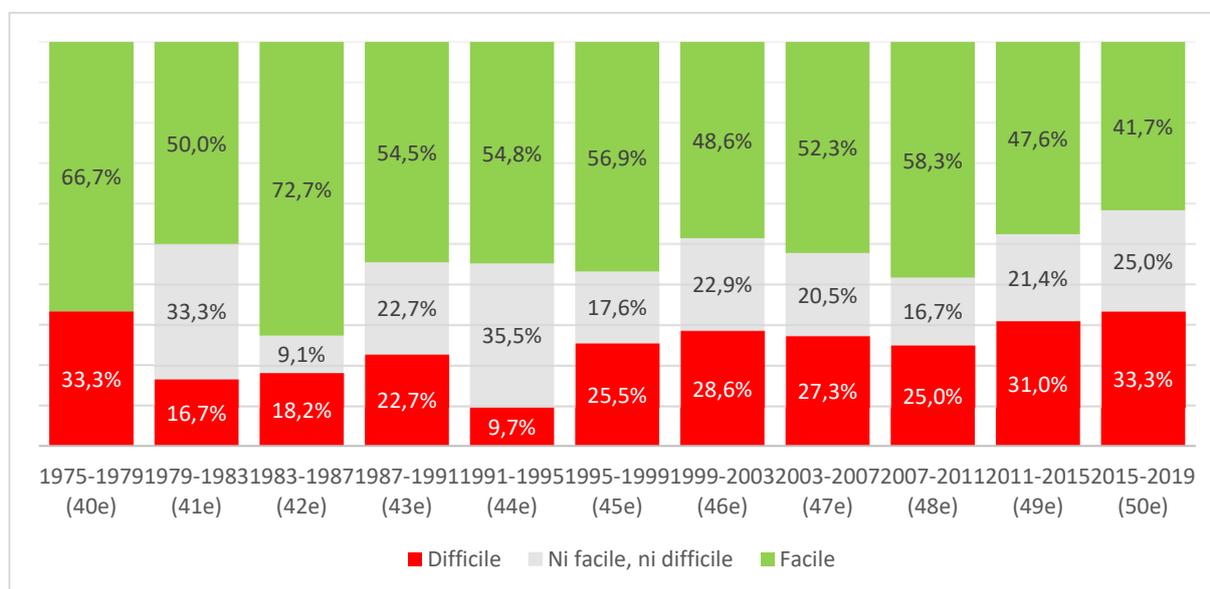
Figure 76. Degré de difficulté ressentie lors de la transition selon l'activité exercée à l'issue du mandat



Quant à la profession exercée à l'issue du mandat, nous remarquons sans surprise que les personnes passées par une période de recherche d'emploi (68,8%) ou par une période sabbatique (66,7%) estiment en majorité que la transition a été difficile.

#### 4.3.3 La transition dans le temps

Figure 77. Degré de difficulté ressentie lors de la transition selon l'année de fin de législature



N = 305

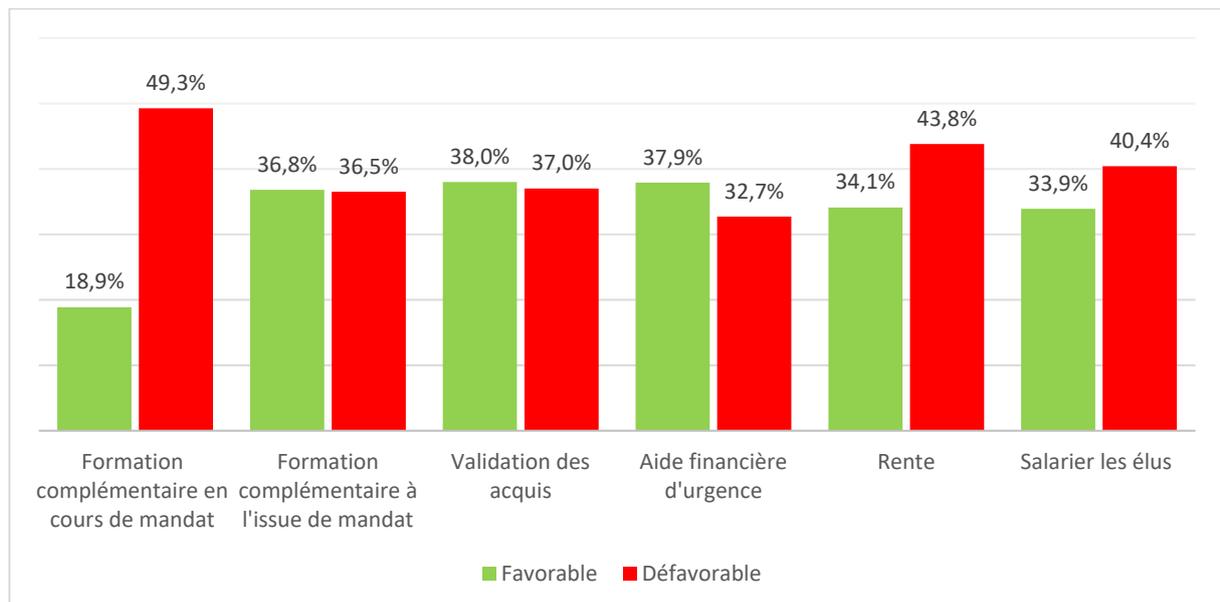
Dans une perspective temporelle, nous remarquons que la transition est considérée comme de moins en moins facile par les anciens membres de l'Assemblée fédérale. Nous observons en effet que plus le répondant a quitté ses fonctions récemment, plus la transition est ressentie comme problématique. Le phénomène est particulièrement marqué puisque la part de personnes rapportant une transition difficile a presque doublé au cours de la période analysée. Ces résultats sont, à notre sens, à mettre en

perspective avec le fait que les membres de l'Assemblée fédérale ont tendance à toujours plus diminuer leur taux d'activité professionnelle ainsi qu'à estimer la combinaison des activités politiques et professionnelle comme difficile. La transition professionnelle pourrait être donc interprétée comme une autre conséquence de la complexification du travail de parlementaire.

## 4.4 Quelles mesures pour favoriser la transition professionnelle des élus fédéraux ?

La dernière partie du questionnaire était composée de questions relatives à des propositions en vue d'améliorer la transition des anciens élus fédéraux après un mandat électif. Nous avons proposé 6 mesures censé favoriser la transition professionnelle aux anciens membres de l'Assemblée fédérale. Trois propositions, à savoir la formation à l'issue du mandat, la mise en place d'un système de validation des acquis et le développement de l'aide financière d'urgence (déjà existante) ont recueilli une majorité de personnes favorables. Notons que ces mesures n'ont été que légèrement perçue favorablement. Les 3 autres mesures, à savoir l'offre de formation pendant le mandat, la mise en place d'un système de rentes et la possibilité de salarier les élus ont été jugées défavorablement. Les participants avaient également la possibilité de proposer librement des mesures mais aucune d'entre elles ne se démarque.

Figure 78. Synthèse des mesures proposées



Nous avons remarqué une certaine cohérence dans le sens où les variables sociodémographiques, l'affiliation politique et la manière dont l'ancien élu a vécu sa transition influencent grandement sa position envers les différentes mesures de réinsertion proposées.

D'une manière synthétique, les partis à gauche de l'échiquier politique sont globalement plus enclins que les partis de droite à l'adoption de mesures visant à favoriser la transition professionnelle des anciens élus fédéraux.

Les femmes sont plus favorables que les hommes à chacune des mesures de réinsertion. De plus, le niveau de formation semble également jouer un rôle puisque plus les personnes sont formées, plus elles accueillent les mesures d'une manière favorable.

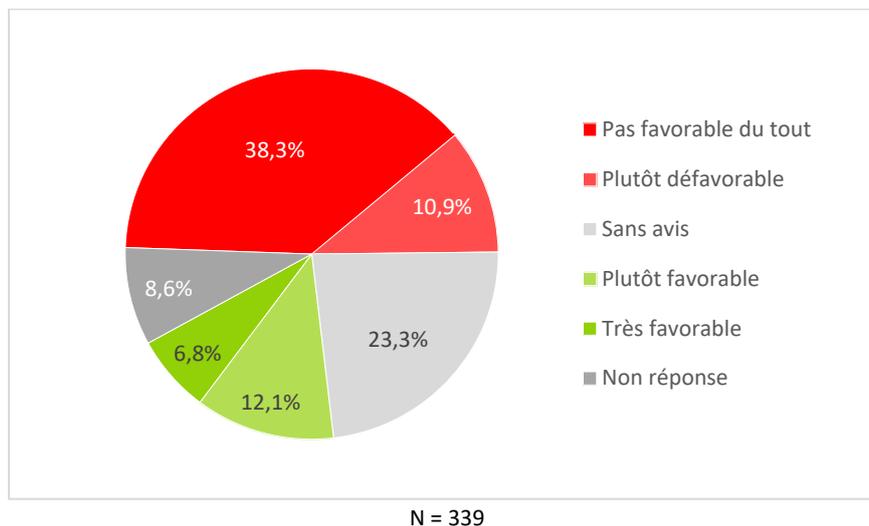
A l'exception des rentiers, les anciens parlementaires n'ayant pas été professionnellement actifs à l'issue de leur mandat accueillent toutes les mesures proposées de manière favorable. Ainsi, les parlementaires s'étant octroyé une période sabbatique, ayant suivi une formation complémentaire ou vécu une période de recherche d'emploi sont toujours en majorité favorables aux mesures censées faciliter la transition professionnelle. En outre, plus la transition à l'issue du mandat a été ressentie comme difficile, plus le degré d'accord envers les mesures proposées est élevé. Cependant, il est intéressant de noter que les personnes ayant suivi une formation continue sont plutôt sceptiques par rapport à une formation pendant ou après leur mandat alors qu'elles se montrent plutôt favorables aux autres mesures.

Quant à l'activité exercée par les anciens parlementaires à l'issue de leur mandat, il apparaît que les personnes actives dans le milieu des organisations à but non lucratif et dans le secteur public sont particulièrement favorables aux mesures proposées. Les personnes actives dans le secteur privé se déclarent en majorité favorables à la mise en place d'un système de valorisation des acquis. Finalement, concernant l'appartenance linguistique des répondants, il est intéressant de constater que les anciens parlementaires francophones sont presque systématiquement les plus favorables à l'instauration de mesures de réinsertion alors que les anciens membres italophones sont, quant à eux, les plus sceptiques.

Nous proposons ci-dessous le détail de la manière dont les répondants ont réceptionné les différentes mesures de transition.

#### 4.4.1 Offre/financement d'une formation complémentaire en cours de mandat

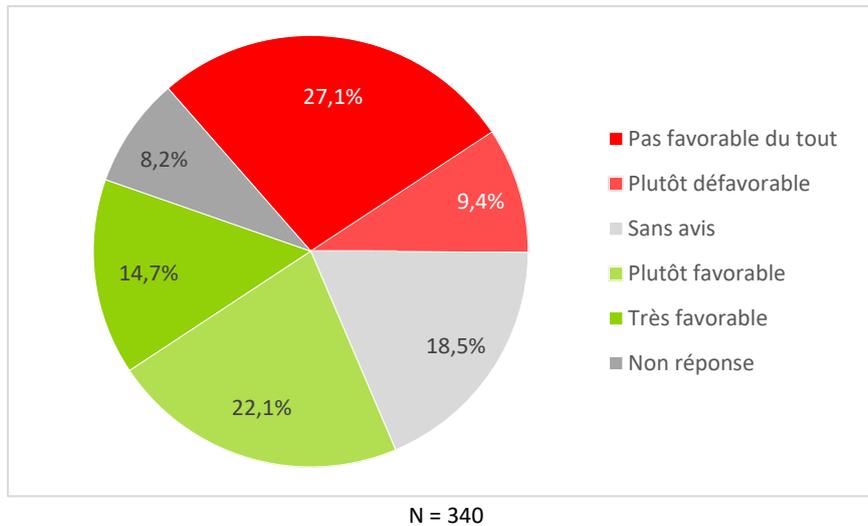
Figure 79. Degré d'accord avec la proposition d'une formation en cours de mandat



Bien que, comme déjà évoqué, la plupart des anciens élus soit défavorable à une formation en cours de mandat (49,2%), il existe tout de même certaines nuances en fonction du profil des répondants.

#### 4.4.2 Offre/financement d'une formation complémentaire à l'issue du mandat

Figure 80. Degré d'accord avec la proposition d'une formation à l'issue du mandat

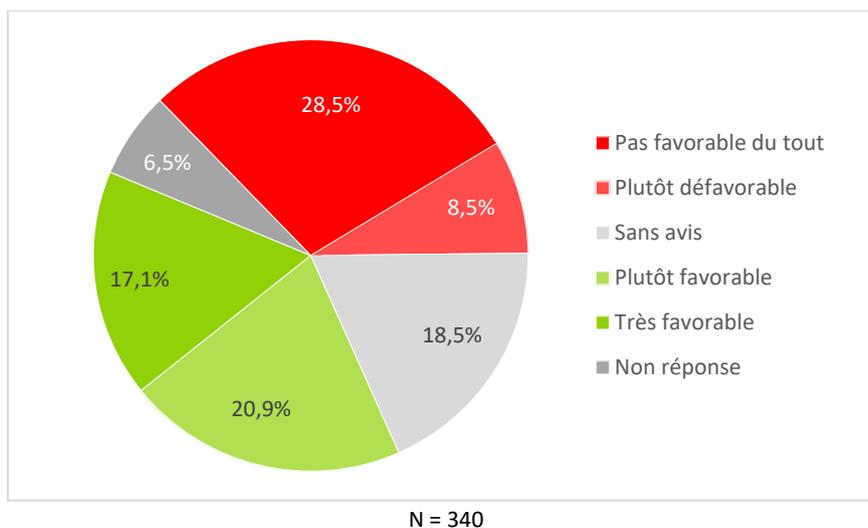


A différence de l'offre d'une formation pendant le mandat, les avis exprimés relativement au financement d'une formation complémentaire après le mandat sont plus équilibrés puisque 36,8% des répondants y sont favorables et 36,5% ne le sont pas. Étant donné les charges de travail relativement conséquentes auxquels sont soumis les élus fédéraux, ce résultat semble refléter le fait que les élus sont globalement favorables à l'idée d'une formation mais qu'ils n'ont simplement pas le temps d'en suivre une au cours de leur mandat.

#### 4.4.3 Mise en place d'un système de valorisation des acquis

Relativement à la mise en place d'un système de valorisation des acquis pour que l'expérience au sein de l'Assemblée fédérale soit reconnue sur le plan professionnel au même titre qu'un diplôme, les réponses sont également équilibrées. En effet, le 38% des anciens parlementaires y est favorable alors que le 37% ne l'est pas.

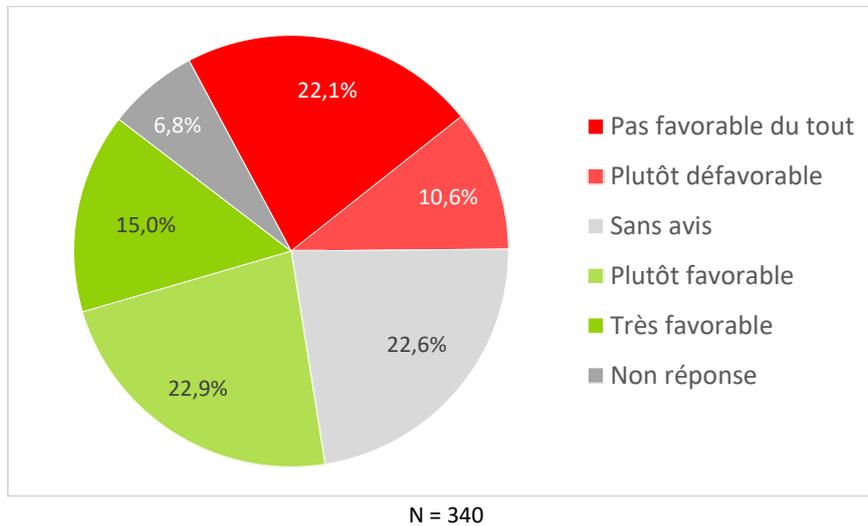
Figure 81. Degré d'accord avec la proposition d'un système de valorisation des acquis



#### 4.4.4 Développement de l'aide financière d'urgence existante

Comparativement aux autres mesures analysées précédemment, le développement de l'aide financière d'urgence existante a récolté le plus haut degré d'accord de la part des anciens. Ainsi, le 37,9% y est favorable alors que le 32,7% ne l'est pas.

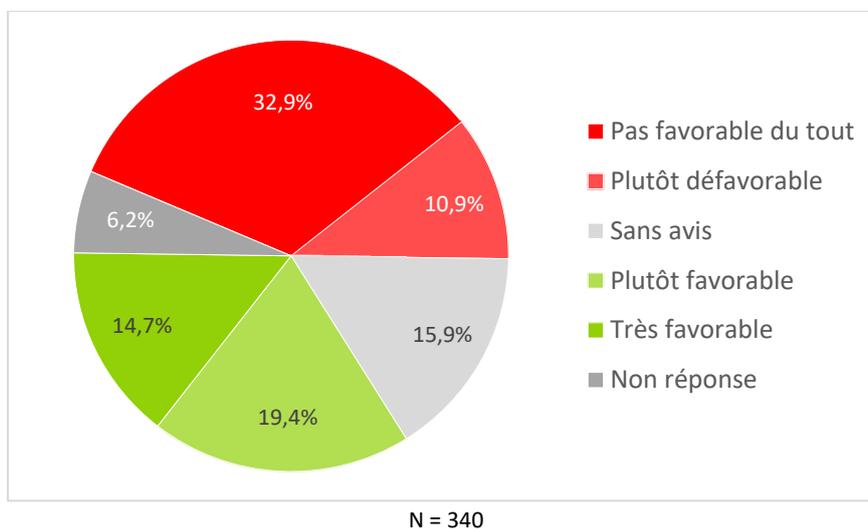
Figure 82. Degré d'accord avec la proposition du développement de l'aide d'urgence existante



#### 4.4.5 Versement de rentes après le mandat

Juste après l'offre d'une formation pendant le mandat, le versement d'une rente est une des mesures ayant récolté le plus haut degré de désaccord, la majorité des répondants y étant défavorable (43,8%).

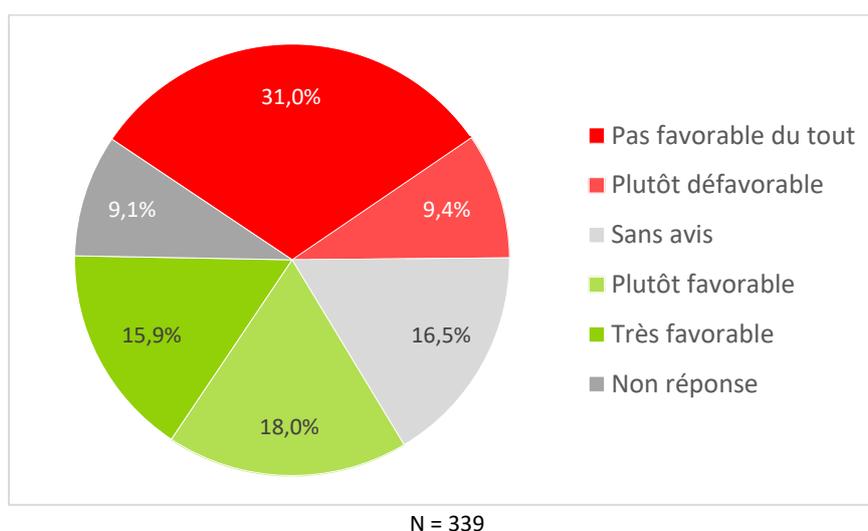
Figure 83. Degré d'accord avec la proposition d'un versement de rentes après le mandat



#### 4.4.6 Salarier les élus

La dernière mesure proposée, à savoir la possibilité de salarier les élus et donc de leur permettre de bénéficier des prestations de la LACI, a été rejetée par le 40,4% des répondants alors que le 33,9% l'a accueillie favorablement.

Figure 84. Degré d'accord avec la proposition d'un salaire aux élus



#### 4.4.7 L'avis des répondants

Les personnes interrogées ont également pu exprimer librement leur avis concernant la transition professionnelle des élus fédéraux et éventuellement proposer une mesure qui serait susceptible de l'améliorer. Le graphique ci-dessous synthétise les différents propos exprimés ainsi que leur occurrence.<sup>11</sup>

Parmi les solutions proposées, l'amélioration du système de prévoyance via le deuxième pilier est celle à avoir été articulée par le plus grand nombre d'anciens parlementaires (7,6%). Suivent l'offre d'une formation (3,5%) et l'augmentation de l'aide de l'Etat (1,5%).

En ce qui concerne les autres propos avancés, il ne s'agit pas de solutions à proprement parler mais plutôt d'avis d'ordre général au sujet de la transition professionnelle des élus. 5,3% des répondants ont spontanément évoqué le fait que c'est aux politiciens de se préparer à « l'après-mandat » alors que 4,1% ont souligné que le parlement doit rester basé sur un système de milice.

Tableau 4. Les principaux avis exprimés par les répondants

Avis exprimés par les répondants (<1% d'occurrence)	Réponses	
	Effectifs	Pourcentage (%)
Il faudrait améliorer le système de prévoyance (2 <sup>e</sup> pilier)	26	7,6%
Chaque politicien doit se préparer à l'avance à sa transition	18	5,3%
Le parlement doit rester « de milice »	14	4,1%
Il faudrait proposer une aide, un conseil ou un soutien à la formation	12	3,5%
Il faudrait augmenter l'aide de l'État	5	1,5%
La professionnalisation de la politique est nécessaire	4	1,2%

<sup>11</sup> Les avis exprimés par les anciens parlementaires ont été regroupés en 6 catégories et ressemblés dans le graphique. Seulement les propos totalisant un minimum de 1% d'occurrences y sont présentés.

## 5. Principaux résultats et conclusion

Les principaux résultats de cette étude nous permettent d'affirmer d'une part que la conciliation entre activités politiques et professionnelles au niveau fédéral est globalement ressentie comme difficile. D'autre part la réinsertion professionnelle à l'issue d'un mandat semble aisée pour la majorité des anciens élus. Le mandat électif est même perçu comme professionnellement favorable par la plupart des anciens membres de ces instances.

Ces résultats agrégés cachent toutefois certaines nuances. Les femmes et les membres des Verts rapportent ainsi plus de difficultés dans la conciliation des activités professionnelles et politiques. Pour les membres du parti écologiste, la transition après un mandat sous la Coupole fédérale semble également plus problématique. Ces derniers font également figure d'exception en étant les seuls à estimer que leur mandat politique leur a été professionnellement défavorable.

Concernant les mesures de réinsertion les anciens élus y sont globalement défavorables. Seule exception le développement de l'aide d'urgence en cas de non-réélection pour les anciens parlementaires fédéraux.

Finalement et nous estimons que ce point est central, nous avons observé que la situation a tendance à se dégrader dans le temps. En effet tous les indicateurs temporels dont nous disposons indiquent que la combinaison et le parcours professionnel *post* mandat présentent des conditions de moins en moins favorables. La problématique liée à la conciliation des activités politiques et professionnelles s'accroît même de manière plutôt aiguë dans le temps, de plus la tendance semble s'accélérer puisque ces dernières législatures semblent particulièrement problématiques. Les difficultés relatives à la transition ou à la réinsertion professionnelle s'intensifient également au fil du temps.

Comme indiqué en introduction ce rapport se voulait avant tout comme un complément à l'étude « *Activités, transition et réinsertion professionnelles des élu-e-s. Une étude auprès des ancien-ne-s parlementaires au niveau fédéral et des conseiller-ère-s d'Etat* » disponible sur le serveur de l'UNIL<sup>12</sup>. Nous avons ainsi présenté notre base de données d'une manière relativement descriptive et détaillée tout en mettant en exergue les caractéristiques qui nous semblent particulièrement intéressantes pouvant constituer des éléments de réponses voire même des pistes de réflexion pour des futures recherches.

---

<sup>12</sup> [https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB\\_80141BBAE164.P001/REF](https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_80141BBAE164.P001/REF)

## 6. Références

- Bailat, Lise. 2015. « Futurs ex-parlementaires, ils doivent changer de vie ». *24Heures*. <https://www.24heures.ch/suisse/politique/futurs-exparlementaires-doivent-changer-vie/story/27120788> (18 juillet 2019).
- Bundi, Pirmin, Daniela Eberli, et Sarah Bütikofer. 2017. « Between occupation and politics: Legislative professionalization in the Swiss Cantons ». *Swiss Political Science Review* 23(1): 1–20.
- Bütikofer, Sarah. 2010. « Le parlement de milice cher aux Suisses a de fait disparu - Le Temps ». <https://www.letemps.ch/opinions/parlement-milice-cher-aux-suissees-disparu> (24 juillet 2019).
- Guillaume, Michel. 2015. « Parlementaire recherche emploi, désespérément ». *Le Temps*. <https://www.letemps.ch/suisse/parlementaire-recherche-emploi-desesperement> (18 juillet 2019).
- Kerr, Henry H. 1981. *Parlement et société en Suisse*. Georgi.
- Pilotti, Andrea. 2017. *Entre démocratisation et professionnalisation: le Parlement suisse et ses membres de 1910 à 2016*. Seismo.
- Pilotti, Andrea, Pascal Sciarini, Frédéric Varone, et Fabio Cappelletti. 2018. « L'Assemblea federale: un parlamento di milizia in fase di professionalizzazione ».
- Quiquerez, Florent. 2018. « Les jeunes élus font face au défi de la reconversion ». *24Heures*. <https://www.24heures.ch/suisse/jeunes-elus-face-defi-reconversion/story/19382622> (18 juillet 2019).
- Riklin, Alois, et Silvano Möckli. 1991. *Milizparlament?* Paul Haupt.
- Schwab, Philippe. 2014. « La gestion d'un Parlement plurilingue: le cas suisse ». *Informations constitutionnelles et parlementaires* 64(208): 100–109.
- Sciarini, Pascal et al. 2017. « Etude sur le revenu et les charges des parlementaires fédéraux ».

## 7. Annexe (questionnaire)

### Etude concernant les activités professionnelles des élu·e·s au terme de leur mandat

*Veillez cocher les cases correspondantes.*

#### I. Votre parcours

1. À quel âge avez-vous été élu·e pour la première fois dans un organe législatif ou exécutif, que ce soit au niveau de votre commune, du canton ou de la Confédération ?

<sub>1</sub> 18-30 ans      <sub>2</sub> 31-40 ans      <sub>3</sub> 41-50 ans      <sub>4</sub> 51-60 ans      <sub>5</sub> 60 ans et plus

---

2. Pendant combien d'années avez-vous siégé à l'Assemblée fédérale ?

<sub>1</sub> 1-4 ans      <sub>2</sub> 5-8 ans      <sub>3</sub> 9-12 ans      <sub>4</sub> >12 ans

---

3. En quelle année avez-vous quitté votre fonction d'élu·e à l'Assemblée fédérale ?

-----

---

4. Quelle activité professionnelle ou élective exerciez-vous **avant votre élection** au Conseil national ou au Conseil des Etats ? (plusieurs réponses possibles)

- <sub>1</sub> Une activité salariée dans une entreprise/organisation privée
- <sub>2</sub> Une activité salariée dans une organisation publique
- <sub>3</sub> Une activité salariée dans une organisation à but non lucratif
- <sub>4</sub> Une activité à titre d'indépendant (y compris mandats de conseil d'administration ou de fondation avec rémunération)
- <sub>5</sub> Un mandat politique rémunéré (par exemple un exécutif d'une ville ou d'un canton)
- <sub>6</sub> Pas d'activité rémunérée → Passez à la question 9
- 

5. Quel était le taux de votre activité professionnelle principale **avant votre élection** au Conseil national ou au Conseil des Etats ?

<sub>1</sub> <20%      <sub>2</sub> 21-40%      <sub>3</sub> 41-60%      <sub>4</sub> 61-80%      <sub>5</sub> 81-100 %

---

## II. Votre activité professionnelle durant votre mandat

6. Suite à votre **élection** à l'Assemblée fédérale et relativement à votre activité professionnelle rémunérée, qu'est-ce qui a changé ?

	Forte réduction >20%	Faible réduction 1-20%	Pas de changement	Faible augmentation 1-20%	Forte augmentation >20%
a. Taux moyen de l'activité professionnelle durant votre mandat	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
b. Niveau de responsabilité dans l'activité professionnelle	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
c. Niveau de rémunération totale (y compris indemnités parlementaires)	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
d. Niveau d'intérêt de l'activité professionnelle	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
e. Responsabilité dans des conseils d'administration ou des conseils de fondations/associations	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>

7. Quelles ont été les conséquences de votre mandat d'élue sur votre activité professionnelle (réorganisation des activités, développement d'une activité comme indépendant, etc.) ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

8. Comment avez-vous vécu la **combinaison** entre les activités professionnelles et les activités politiques durant le mandat d'élue ?

Très facile

Très difficile

<sub>1</sub>

<sub>2</sub>

<sub>3</sub>

<sub>4</sub>

<sub>5</sub>

### III. Votre activité professionnelle à l'issue votre mandat

9. **A l'issue de votre mandat** à l'Assemblée fédérale, quelle a été (ou est encore) votre activité ou vos activités principales ? (plusieurs réponses possibles)

- <sub>1</sub> Une activité salariée dans une entreprise/organisation privée
- <sub>2</sub> Une activité salariée dans une organisation publique
- <sub>3</sub> Une activité salariée dans une organisation à but non lucratif
- <sub>4</sub> Une activité à titre d'indépendant (y compris mandats de conseil d'administration ou de fondation avec rémunération)
- <sub>5</sub> Un mandat politique rémunéré (par exemple un exécutif d'une ville ou d'un canton)
- <sub>6</sub> Suivi d'une formation continue ou professionnelle  
→ Précisez : \_\_\_\_\_
- <sub>7</sub> Recherche d'emploi → Précisez la durée : \_\_\_\_\_ mois
- <sub>8</sub> Période sabbatique et/ou de réflexion → Précisez la durée : \_\_\_\_\_ mois
- <sub>9</sub> Retraité-e → Passez à la question 15

10. **A l'issue de votre mandat** à l'Assemblée fédérale, votre activité professionnelle s'est-elle inscrite dans la continuité de celle que vous exerciez avant d'être élu-e ?

Oui, complètement

Non, pas du tout

<sub>1</sub>

<sub>2</sub>

<sub>3</sub>

<sub>4</sub>

<sub>5</sub>

11. **A l'issue de votre mandat** à l'Assemblée fédérale et par rapport à votre situation durant le mandat d'élu-e, qu'est-ce qui a changé ?

	Forte réduction	Faible réduction	Pas de changement	Faible augmentation	Forte augmentation
	>20%	1-20%		1-20%	>20%
a. Taux moyen de l'activité professionnelle après votre mandat	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
b. Niveau de responsabilité dans l'activité professionnelle	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
c. Niveau de rémunération totale	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
d. Niveau d'intérêt de l'activité professionnelle	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
e. Responsabilité dans des conseils d'administration ou des conseils de fondations/associations	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>

**Evaluez les propositions suivantes concernant la reprise d'une activité professionnelle.**

12. Les compétences et connaissances acquises à travers mon mandat politique sont en lien avec l'activité professionnelle exercée suite à ce mandat.

Pas du tout d'accord		Sans incidence			Tout à fait d'accord	
<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6	<input type="checkbox"/> 7

---

13. Mon mandat politique a eu pour conséquence de **ne plus être au fait des derniers développements** dans mon domaine professionnel :

Pas du tout d'accord		Sans incidence			Tout à fait d'accord	
<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6	<input type="checkbox"/> 7

---

14. Mon **exposition politique** a constitué une entrave dans ma recherche d'emploi :

Pas du tout d'accord		Sans incidence			Tout à fait d'accord	
<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6	<input type="checkbox"/> 7

---

15. J'estime que mon mandat à l'Assemblée fédérale m'a été **professionnellement favorable** (ou m'aurait été, pour les personnes sans activité rémunérée ou parties à la retraite après le mandat) :

Pas du tout d'accord		Sans incidence			Tout à fait d'accord	
<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6	<input type="checkbox"/> 7

---

16. Comment avez-vous vécu à **titre personnel** la **transition** entre vos activités d'élu-e et l'activité professionnelle exercée suite à ce mandat ?

Très facile		Très difficile			Ne s'applique pas
<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6

---

17. A l'issue de mon mandat à l'Assemblée fédérale, j'ai rencontré des **problèmes de prévoyance** relatifs à mon plan de retraite :

Pas du tout d'accord		Sans incidence			Tout à fait d'accord	
<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6	<input type="checkbox"/> 7

---

#### IV. Votre avis sur la réinsertion professionnelle après un mandat électif

18. Comment jugez-vous les propositions suivantes ?

	Pas favorable du tout		Sans avis		Très favorable
a. Offrir/financer une formation complémentaire <b>pendant</b> le mandat d'élue	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
b. Offrir/financer une formation complémentaire <b>après</b> le mandat d'élue	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
c. Mettre en place un système de valorisation des acquis pour que l'expérience d'élue soit reconnue <b>au même titre qu'un diplôme</b>	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
d. Développer l'aide financière d'urgence existante pour les anciens élu-e-s	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
e. Verser des rentes après le mandat	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
f. Salarier les élu-e-s (possibilité de bénéficier des prestations de la LACI)	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>
g. Autres propositions :					
.....					
.....					
.....					
.....					
.....					

19. De **manière générale**, comment jugez-vous la **transition** entre les activités d'élue et l'activité professionnelle exercée suite au mandat ?

Très facile

Très difficile

<sub>1</sub>

<sub>2</sub>

<sub>3</sub>

<sub>4</sub>

<sub>5</sub>

## V. Les informations personnelles

20. À quel parti êtes-vous ou étiez-vous affilié-e ?

- <sub>1</sub> PS      <sub>2</sub> Verts      <sub>3</sub> Vert'libéraux      <sub>4</sub> PDC      <sub>5</sub> PLR  
<sub>6</sub> PBD      <sub>7</sub> UDC      <sub>8</sub> Autre : \_\_\_\_\_
- 

21. Âge :

- <sub>1</sub> 18-30 ans      <sub>2</sub> 31-40 ans      <sub>3</sub> 41-50 ans      <sub>4</sub> 51-60 ans      <sub>5</sub> 60 ans et plus
- 

22. Genre :      <sub>1</sub> Féminin      <sub>2</sub> Masculin

---

23. Veuillez indiquer votre dernier diplôme obtenu :

- <sub>1</sub> Ecole obligatoire      <sub>2</sub> Apprentissage ou diplôme professionnel      <sub>3</sub> Maturité fédérale  
<sub>4</sub> HES      <sub>5</sub> Université ou EPF
- 

24. Appartenance linguistique :

- <sub>1</sub> Francophone      <sub>2</sub> Italophone      <sub>3</sub> Germanophone      <sub>4</sub> Romanchophone
- 

25. Remarques éventuelles :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Merci !**